ACADÉMIE DE PARIS / UNIVERSITÉ PARIS VI / ANNÉE 1973 / N° 50

THÈSE POUR LE DOCTORAT EN SCIENCES ODONTOLOGIQUES

(3e cycle) présentée et soutenue publiquement le 5 mars 1973 – Président: Monsieur PIERRE CERNÉA, Professeur

William Adrien ABOUCAYA

né le 15 novembre 1908 à Constantine (Algérie)

LE SOURIRE DENTO-LABIAL ET LA BEAUTÉ FACIALE.

LEUR UNITÉ, LEURS LOIS ET LEURS APPLICATIONS.

IMPRIMERIE JACK RENAUD

© William Adrien Aboucaya 1973

ACADÉMIE DE PARIS / UNIVERSITÉ PARIS VI / ANNÉE 1973 / N° 50

THÈSE POUR LE DOCTORAT EN SCIENCES ODONTOLOGIQUES

(3e cycle) présentée et soutenue publiquement le 5 mars 1973 – Président: Monsieur PIERRE CERNÉA, Professeur

William Adrien ABOUCAYA

né le 15 novembre 1908 à Constantine (Algérie)

LE SOURIRE DENTO-LABIAL ET LA BEAUTÉ FACIALE.

LEUR UNITÉ, LEURS LOIS ET LEURS APPLICATIONS.

IMPRIMERIE JACK RENAUD
81-85, rue du Lavoir - 93 Montfermeil

UNIV.
LEIDEN
BIBL.

LE SOURIRE DENTO-LABIAL ET LA BEAUTÉ FACIALE.

LEUR UNITÉ, LEURS LOIS
ET LEURS APPLICATIONS.

LE SOURIRE
DENTO-LABIAL
ET LA BEAUTÉ
FACIALE.

LEUR UNITÉ, LEURS LOIS
ET LEURS APPLICATIONS.

Président de l'Université Paris VI	M. HERPIN
Secrétaire Général	M. POULLAIN
Conservateur en Chef de la Bibliothèque	Melle BOUSSON
Bibliothécaires	Melle ROUSSEAUX
	Mme CLASTRES
	Melle PATURET

Par délibération en date du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation, ni improbation.

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/IA41548016_0001

A Monsieur le Professeur Pierre CERNÉA,

Professeur titulaire de la Chaire
de Clinique Stomalogique de Paris,
Stomatologiste des Hôpitaux,
Membre de l'Académie de Chirurgie,
Officier de la Légion d'Honneur,

qui nous a fait le grand honneur
de bien vouloir accepter la présidence de cette thèse,
en le priant de lire ici,
avec l'hommage très déférent de notre respectueuse
admiration,
notre profonde gratitude.

A Monsieur le Professeur A. SICARD,

Membre de l'Académie Nationale de Médecine
Membre de l'Académie de Chirurgie
Professeur de Clinique Chirurgicale à L'U.E.R.
Pitié–Salpétrière
Officier de la Légion d'Honneur

Avec mes sentiments particulièrement déférents
et mes remerciements respectueux pour l'intérêt qu'il a bien voulu porter
au sujet de notre thèse,
intérêt dont la qualité a été pour nous
un précieux encouragement.

A Monsieur le Professeur PELLETIER–DUTEMPLE

Directeur de l'U. E. R. d'Odontologie de Paris VII
Docteur en Chirurgie Dentaire
Officier de la Légion d'Honneur

avec l'expression respectueuse de notre reconnaissance
pour la confraternité chaleureuse avec laquelle
il a bien voulu nous ouvrir les portes de ses différents
services,
et la plus parfaite courtoisie
que nous avons toujours trouvée auprès de lui.

A mon Maître
Monsieur le Professeur J. LEJOYEUX

Docteur en Chirurgie Dentaire
Docteur en Sciences Odontologiques
Lauréat de l'Académie Nationale de Médecine
Professeur de Prothèse Chef de Département
à l'U.E.R. d'Odontologie de Paris VII

Qui après avoir eu la bienveillance
de nous accueillir dans son service de Prothèse Adjointe,
a bien voulu accepter notre sujet de thèse.

Dans la certitude de la nécessité d'aimer son patient
pour la meilleure collaboration
indispensable à l'insertion prothétique,
sa passion de la connaissance de l'être humain l'a conduit
à se pencher particulièrement sur toutes les études
susceptibles de mieux dégager celui-ci à travers sa psychologie
et sa morphopsychologie pour le mieux connaître,
le mieux comprendre et le mieux soigner.

Au Maître
A l'Homme
Au Praticien

Pour l'exemple qu'il nous a donné,
Avec notre profonde admiration

A Monsieur Guy PENNE

Docteur en Chirurgie Dentaire
Docteur en Sciences Odontologiques
Directeur Adjoint de l'U. E. R. d'Odontologie de Paris VII

Pour l'éloquence d'un dévouement sans limites
à la cause professionnelle
et la cordialité d'une amitié dont il a
bien voulu nous honorer.

A Monsieur le Professeur F. GORY

Docteur en Chirurgie Dentaire
Docteur en Sciences Odontologiques
Professeur de Pathologie et de Thérapeutique Dentaires
à l'U. E. R. d'Odontologie de Paris VII

Avec notre considération respectueuse
pour sa maîtrise chirurgicale.

A tous ceux qui m'ont donné
un peu ou beaucoup de leur savoir.

A Monsieur le Docteur François RUFF

Ancien Interne des Hopitaux de Paris
Assistant de Biologie des Hopitaux de Paris

Avec mes sentiments de cordiale amitié.

A tous mes Confrères et Amis

A tous mes Confrères et Amis
du Service de Prothèse adjointe
de l'École Odontologique de Paris.
U.E.R. de Paris VII

A la mémoire
de mon Père et de ma Mère

Avec ma reconnaissance émue ...

A mes Enfants
Jean
Paul
Colette
Georges

Avec toute mon affection

A ma Famille

A tous ceux que j'aime

Au Docteur Étienne JALENQUES

Lauréat de la Faculté de Médecine de Paris
Psychanaliste

pour son sens de "l'Humain".
Avec ma cordiale amitié

A mes Amis

à la Mer,

qui m'a appris la beauté,
infinie
comme ses horizons ...

PRÉAMBULE

PRÉAMBULE

Dans une communication à l'Académie de Chirurgie Dentaire en Octobre 1968 le Professeur LEJOYEUX écrivait :
"Lorsque toutes les dents apparentes ont déjà disparu ou lorsqu'il ne reste plus aucune dent sur l'arcade, il s'agit alors d'une véritable création artistique qui ne peut s'effectuer aux dépens du sourire de notre patient. A ce stade, nous sommes responsables du maintien ou de l'altération de la personnalité objective de notre édenté. D'une façon plus occulte, nous allons intervenir en magiciens dans un domaine qui échappe à la majorité d'entre nous".

La beauté étudiée ici, concerne essentiellement le visage et son expression majeure : le sourire, étant entendu que les qualités esthétiques, propres aux autres éléments du corps peuvent ajouter à cette beauté faciale quand elles sont positives.

Il y a donc la beauté générale et la beauté faciale ou du visage.

De même lorsque nous écrirons le mot : sourire, il s'agira toujours du sourire dento-labial parce que nous pensons qu'il commande le sourire général de la face, c'est pourquoi notre travail portera exclusivement sur lui.

Précisons encore que l'étude du sourire dento-labial que nous nous proposons, se bornera strictement à la beauté physique, figurative donc extérieure.
Nous resterons donc à l'extérieur et n'aurons pas à étudier les sourires relatifs à des états d'âme pas plus qu'à nous pencher ni à débattre des mécanismes et processus qui commandent l'expression des émotions. Si – et c'est l'évidence – nous parlons de l'interférence du sourire sur le psychisme et du psychisme sur le sourire, nous n'entrerons pas pour autant dans l'étude du psychisme et de la psychologie, ce qui nous écarterait de notre sujet.

D'aucuns s'étonneront peut-être qu'il soit aussi souvent question de beauté dans ce travail, mais que crée donc le sourire dento-labial – notre terrain d'action, notre surface de travail pour ce qui nous concerne – sinon la beauté faciale (1) et nous resterions étrangers, indifférents et non coopérants à cette naissance prodigieuse ?

Nous nous excusons par avance si nous avons dû recourir parfois à l'emploi d'un qualificatif commun – peut-être même trivial – ou à une phrase percutante pour mieux situer certains états de sourire au regard d'un sourire agréable, comme nous nous excusons de redites inévitables et de la répétition de certains mots, la beauté faciale et l'esthétique du visage, pour riche que soit la langue française, n'en comportant pas moins un nombre limité de synonymes.

(1) Ainsi qu'il sera prouvé sans discussion possible, au cours de ce travail.

J'ai toujours rêvé pouvoir "démonter" la beauté pour la recréer, en percer le mystère, en somme à partir de la constance de certains rapports qui s'inscriraient dans des statistiques, d'en réaliser la synthèse peut-être la plus fascinante :

CRÉER DE LA BEAUTÉ .

Mon désir était également d'analyser les rapports de beauté dans un beau sourire afin de les reproduire dans la restauration.

EST-CE A DIRE QU'ON CRÉERAIT DE LA BEAUTÉ ?
ON ESSAIERAIT.

Mon propos est donc celui-ci :

PEUT-ON METTRE LA BEAUTÉ EN FORMULE ?

A trouver la formule du sourire dento-labial, pourrait-on penser qu'elle représenterait la formule de la beauté elle-même ?

ENCORE FALLAIT-IL SAVOIR DANS QUELLES CONDITIONS

LA BEAUTÉ SE RÉALISE-T-ELLE ?

La beauté est pour un individu sa meilleure apparence esthétique. C'est une harmonie de lignes, de volumes, de teintes et de contrastes.
C'est la ligne qui crée le Rêve, la Beauté n'étant que l'état de ce qui incarne le Rêve.
Quand la ligne est agréable, elle s'inscrit dans le beau,
l'harmonie des lignes fait évoluer le beau.

Lorsque le beau est très beau, il prend l'aspect du Merveilleux et devient le Merveilleux.

Il semble que la ligne ait une expression, qu'elle définisse un caractère, qu'elle ait une âme, qu'elle en confère une, délicate si elle est elle-même délicate, en bref nous "sommes" ce que nos lignes nous "définissent".

Au sein des motivations inexprimées de l'édenté, il en est une plus précise vers l'accession à une expression physique agréable ou améliorée.
Cet espoir existe à n'en pas douter chez bon nombre de nos patients car l'individu porte en lui l'admiration, le désir, la recherche de la beauté. Ces espoirs sont fondés, justifiés et possibles à satisfaire dans certains cas, pour autant que le Praticien soit doté d'un sens esthétique réel et que les "modifications" – si modifications il y a – s'insèrent toujours parfaitement dans le type, l'expression, les volumes, sans jamais détoner ou apporter quoi que ce soit qui s'inscrive en contradiction dans les différentes expressions ou avec les éléments composant le visage.

Parmi les droits qui s'attachent à l'existence même de l'être humain, il y a les droits "matériels" : le droit de respirer, de marcher, de manger, etc... et les droits "immatériels" parmi lesquels celui qui, pour n'être jamais exprimé n'en est pas moins ressenti :

LE DROIT A LA BEAUTÉ PHYSIQUE ,

Ce n'est ni la moins importante, ni la moins noble des aspirations de l'individu.
La beauté confère dans la Société un état d'exception quand elle est positive ; cet élément rare et toutes qualités intellectuelles et morales mises à part, va faciliter notre vie parce que la beauté émet des ondes agréables. Elle est un facteur d'équilibre, de bien-être pour l'individu.
Elle conditionne sa façon d'être, son comportement, en somme son état propre.
Tout être humain y aspire.
Il ne faut pas la considérer comme un élément rarissime, réservé à des privilègiés, mais comme un facteur nécessaire le plus précieux peut-être qui identifie l'individu, l'équilibre, lui donne confiance et par l'agrément sous toutes ses formes qu'il confère permet son équilibre psychique, moral et physique et son insertion agréable dans la Société.
En raison de ce qu'il apporte – une esthétique positive – l'individu reçoit en retour des éléments positifs : la sympathie.

De même qu'il y a l'éloquence verbale, il y a ce que j'appellerai l'éloquence physique.
L'une est grandiloquente, l'autre muette dans sa séduction mais pour être silencieuse non moins efficace.

LA CHANCE, CE N'EST PEUT-ÊTRE QUE CELA.

Un auteur a pu écrire que nous étions tous"fils du moment", c'est-à-dire que nous agissions en fonction des coordonnées, des circonstances présentes.

COMBIEN CES CIRCONSTANCES SONT–ELLES DIFFÉRENTES QUAND L'ÉLOQUENCE PHYSIQUE S'EST EXPRIMÉE ! EST–IL BESOIN, DES LORS, DE PRÉSENTER L'ODONTOLOGISTE ET POURRA–T–ON JAMAIS SUFFISAMMENT SOULIGNER SON RÔLE ET SES POSSIBILITÉS SUR LE PLAN ESTHÉTIQUE ?

Le visage est une lanterne. Même si la beauté l'habite, le visage est une lanterne éteinte tant que le sourire ne l'a pas éclairé, et c'est alors seulement que la beauté irradie.
Il nous est facile de comprendre que le sourire présidant au jaillissement de l'expression la plus chaleureuse de la beauté du visage notre rôle d'esthéticien est énorme, capital, majeur.
Si notre sens esthétique est développé, d'un même patient nous ferons soit un acteur – alors qu'un sourire éteint faisait un figurant – soit un être falot dont l'entourage demandera s'il a vraiment des dents dans la bouche.

COMMENT S'ÉTONNER ALORS, LA BEAUTÉ ÉTANT CE QU'ELLE EST QUE CEUX QUI LA POSSÈDAIENT SOUHAITENT LA RECOUVRER ET QUE CEUX QUI N'EN ONT JAMAIS ÉTÉ PARÉS SOUHAITENT Y ACCÉDER ?

La beauté est le premier Rêve de l'adolescence dès que se perçoit la réponse du miroir ; l'éloquence physique qu'elle comporte reste toujours un prestigieux passeport social, appréciable, apprécié, envié.
L'individu a l'idée du beau et sa conscience du "Moi" s'établit à travers le miroir et la réaction d'Autrui ; il aime le beau sur les autres, il le souhaite pour lui, il tend donc vers la beauté.

La réponse du miroir est une réponse physique de la plus haute importance car elle va conditionner l'état psychique de l'individu et son comportement. L'état psychique conditionne le sourire et la qualité du sourire conditionne l'état psychique, parce que l'individu a pris conscience de son état physique.

JUSQU'A QUEL POINT SA PROPRE ÉLOQUENCE PHYSIQUE CONDITIONNE-T-ELLE, DETERMINE-T-ELLE L'INDIVIDU ?

La merveille de l'être humain ce n'est peut-être pas son intelligence, c'est son sourire.
Le sourire, quand il est bien venu, est un tel chef-d'œuvre qu'il est impensable qu'un être humain puisse s'en dispenser. Il donne à l'interessé un tel bonheur, une telle audience et par l'interférence qu'il a sur l'être humain, il influe sur son développement.
On peut dire que ce qui différencie entre autre, l'Homme de l'animal, c'est le sourire. L'animal ne sait pas sourire, tout au moins à notre perception et pour notre esthétique et, bien que l'on prête à certains animaux "certains sourires", ils n'atteignent jamais cette envolée qui reste le privilège de l'être humain.
Un sourire fin anoblit les traits, un sourire grossier enlaidit les traits, un sourire vulgaire donne à tous les visages des traits vulgaires.
C'est le sourire qui caractérise, qui "type", qui qualifie un visage.

LE SOURIRE IDENTIFIE L'ÊTRE HUMAIN.

L'ordre cérébral ou mental commence par l'ordre physique c'est-à-dire l'ordre esthétique. En tout premier lieu, c'est au niveau de la bouche, sur le plan esthétique, que se fait d'abord l'équilibre de l'individu.
A s'exprimer par la parole et dans le sourire avec des lèvres aux mouvements harmonieux donne à l'individu un bien-être physique, psychique, une facilité, une confiance en soi qui n'existent pas dans un mouvement désordonné, dysharmonieux, anarchique des lèvres.
Ce désordre physique des mouvements labiaux est ressenti et complexe l'intéressé.
Par contre lorsque cette harmonie existe, sa prise de conscience est un encouragement et le sourire peut alors s'installer : il sera beau.
Le problème est que tout le monde aspire à la beauté sans pour autant s'y inscrire.
Cependant, elle est un de ces états de rêve et de perfection auxquels tous ont droit sinon d'accéder du moins de prétendre.
Ainsi, certains patients évolués voient leur visage dénaturé par un sourire qui ne leur "ressemble" pas, qui les "traduit" mal, de même qu'il y a des femmes ravissantes dont la beauté est ternie par un sourire ingrat ; il y a divorce entre l'esthétique de repos et l'esthétique du sourire.

IL Y A SOUVENT DIVORCE ENTRE LA PERSONNALITÉ RÉELLE. LA BEAUTÉ "POSSIBLE" ET LE SOURIRE EXPRIMÉ.

Il est impensable qu'une personne intelligente continue à s'exprimer sa vie durant, en un sourire niais ou qu'une femme reste condamnée à un sourire éteint alors que tout en elle peut être beauté.

POURQUOI DEMEURER AVEC UN SOURIRE NIAIS SI ON EST INTELLIGENT ?

POURQUOI UNE FILLE VIVANTE GARDERAIT-ELLE UN SOURIRE ETEINT SI ELLE PORTE EN ELLE UN POTENTIEL DE BEAUTÉ?

FAUT-IL DIRE A CES GENS : "NE SOURIEZ PLUS OU RESTEZ BÊTES" !

Pourquoi ces "divorcés du sourire" resteraient-ils d'éternels divorcés avec la beauté donc avec la vie!
Quand il est bien venu, le sourire est un rayon de soleil. C'est parce qu'il y a des êtres qui ne bénéficient pas de cette faveur pour mieux "s'exprimer", se "libérer" dans le langage muet du sourire qu'il y a tant de méchants et, j'y crois, de malades psychiques dont certains font des névropathies, parfois des psychopaties.
Ils s'estiment refoulés par la Société parce qu'ils n'ont pas ce passeport social, le passeport extraordinaire que constitue le sourire acceptable et accepté qui dispense l'équilibre et la sympathie de la beauté.
S'il en est démuni, l'être s'estime écarté, isolé et alors peut commencer une névrose.

Les mots ne sont rien que ce qu'ils sont.
C'est la bouche - c'est-à-dire la denture et les lèvres par lesquelles ils sont exprimés - qui façonne leur valeur exacte. Autant de bouches, autant de lèvres, autant d'expressions et de sens différents pour les mêmes mots. C'est donc dans la façon physique dont ils sont prononcés que les mots prennent un sens propre à chaque bouche et pour chaque personne.

EST-CE LA FINESSE DE L'ESPRIT QUI JETTE CETTE ÉLÉGANCE SUR LE SOURIRE OU LE SOURIRE QUI REND ÉLÉGANTES LES FINESSES DE L'ESPRIT, AVANCÉES?

DES LORS, COMMENT PEUT-ON DISCUTER L'IMPORTANCE DE LA VALEUR DE L'ÉLÉMENT PHYSIQUE?

A tort ou à raison, le sourire "fixe" une personnalité, un individu. A tort ou à raison, le sourire semble exprimer les sentiments vrais, profonds de l'individu ; il semble sa miniaturisation, sa représentation exacte et il sera "déduit" de son sourire.
De là son importance, car nous "sommes" ce que notre sourire représente.

OR, IL FAUT QUE L'ÊTRE HUMAIN "S'ACCEPTE" PHYSIQUEMENT.

Il est donc souhaitable que les qualités, la beauté intérieure, potentielle, profonde, émergent, soient apparentes.
Le sourire est censé matérialiser cette beauté intérieure d'une façon externe, visible, appréciée.

L'esthétique doit s'établir en fonction d'une projection heureuse, et la meilleure, de l'individu.
Le sourire est l'expression du visage dans laquelle il peut s'exprimer et se libérer pleinement.
Le beau sourire est un élément incomparable de rayonnement.

EST-IL NÉCESSAIRE DE SOULIGNER LE ROLE DU SOURIRE DANS NOTRE VIE SOCIALE, LA CONVICTION, LA PERSUASION QU'IL COMMUNIQUE ET L'USAGE PERMANENT QU'EN FAIT LA PUBLICITÉ?

Il ne faut pas oublier que le sourire n'est pas seulement une attitude sociale mais un épanouissement merveilleux qui souligne et projette admirablement la beauté.

Cependant les dents (naturelles ou artificielles) peuvent être belles, si elles sont cachées ou mal découvertes dans un mouvement dysharmonieux des lèvres, il n'y aura pas de beau sourire; c'est là son mystère et son charme qui n'existe que dans l'heureux dessin de ce qu'il cache et de ce qu'il découvre.

POUR UNE MÊME DENTURE, IL POURRA Y AVOIR BEAU SOURIRE CONFÉRANT LA BEAUTÉ OU SOURIRE QUELCONQUE SELON QUE LES LÈVRES AURONT BIEN OU MAL DESSINÉ LA SURFACE DU SOURIRE, SELON QUE LES LÈVRES AURONT INSCRIT LES DENTS DU SOURIRE D'UNE FAÇON HEUREUSE, AGRÉABLE OU MAL VENUE DANS LE CADRE DE LEUR MOUVEMENT D'OUVERTURE.

Il convient donc de résoudre ce problème qui se pose de la façon suivante :

1 – il faudrait avoir un cadre labial offrant la meilleure surface esthétique d'inscription à la denture,

2 – d'autre part, que ce cadre labial s'inscrive dans la meilleure esthétique au sein du cadre du visage donnant par là même au sourire dento-labial qu'il porte en lui, la meilleure inscription générale.

Dans le sourire, il est à remarquer que c'est le "cadre" qui fait valoir la "peinture".
Or si la "peinture" est bonne - les dents - cela ne vaut-il pas la peine de recentrer le "cadre", surtout si, ce faisant, on parvient au beau sourire?

Ou les dents s'inscrivent bien dans un cadre labial bien dessiné à la surface suffisante et c'est bien, il y aura beau sourire, ou elles s'inscrivent mal du fait du cadre et c'est alors le cadre labial qui doit être ramené à une meilleure inscription des dents.

On a jusque là considéré le sourire comme un élément immuable, inséparable de l'individu.

Je reste à penser que c'est une chose à reconsidérer.

Il faut arriver à cette conception que chacun a le droit; et le devoir - par courtoisie pour les autres - d'accéder à la beauté, or le sourire dento-labial reste l'élément majeur de cette accession.

Lorsque les éléments durs – la denture, l'os alvéolaire – se projettent dans une permanence ridicule, désuète, terne, neutre ou antipathique, nous avons le devoir de"recentrer le tableau", c'est-à-dire de déplacer ou de redessiner le cadre labial si le défaut du sourire lui incombe.
La correction est alors souhaitable entre autre, quand existe une denture

naturelle agréable et saine que de mauvaises dispositions labiales laisseraient autrement à jamais ignorée dans un visage éteint, ou lorsque l'esthétique d'une restauration envisagée justifie cette correction.

Dans le cas où l'insuffisance du sourire relève de la qualité de la denture ou de son inscription, le Praticien est alors juge et comptable d'une esthétique du sourire qu'il doit à son patient.

Mais il doit intervenir.

Dans tous les cas, l'amélioration du sourire dento-labial comme sa création devront se réaliser dans le cadre des impératifs esthétiques qui se dégageront des résultats des recherches et des statistiques, en harmonie avec les caractéristiques propres au patient.

L'être humain est tourné instinctivement vers la beauté et le Rêve et son éloquence physique constitue une nourriture psychique, physique, mentale, nécessaire et indispensable à son équilibre.

Le sourire dento-labial est un concert et si l'un des exécutants s'inscrit dans une dissonance, nous avons le devoir d'intervenir pour en rétablir l'harmonie, parce que les éléments du sourire dento-labial ne peuvent composer un beau sourire que dans un accord parfait et que c'est alors seulement que peut s'établir la plus prestigieuse féérie du visage humain :

LE MIRACLE DU SOURIRE.

« Le sourire est la perfection du rire »
Alain
(Éléments de philosophie)

PLAN

Après cette analyse d'un problème relevant du sourire dento-labial - dont l'esthétique m'a toujours passionné – j'ai procédé à une recherche que j'ai conduite de la façon suivante :

dans une première partie, est rassemblé dans un historique ce qui avait été écrit, fait ou défini concernant ou approchant le sujet ;

dans une deuxième partie est fait un rappel rapide des sciences fonda mentales ou éléments de base (anatomie, physiologie, etc ... et art) ;

dans une troisième partie , est fait l'exposé d'éléments - établis et trouvés au cours de nos premières investigations – qui constitueront, avec la lèvre supérieure et la lèvre inférieure, autant d'instruments de recherches qu'il était indispensable de présenter préalablement à celles-ci :
. la classification des sourires précédée des expressions préalables au sourire,
. le point sourire, point esthétique,
. le rapport esthétique de la surface du sourire ;

dans une quatrième partie ,précédées d'une légende, s'inscrivent les recherches.
Il a été procédé à l'analyse de 60 sourires se composant de 40 sujets de sexe féminin, 20 sujets de sexe masculin - jeunes pour la plupart afin que le sourire puisse être étudié sans que la vie ne l'ait marqué - la moyenne d'age étant pour les sujets féminins : 24, 47 ans, pour les sujets masculins : 25, 27 ans.
Je me suis attaché pour cette étude à la plus grande variété possible des milieux afin que le "prélèvement" soit représentatif de la généralité, et puisse exprimer une statistique valable.
J'ai conduit la recherche par les moyens suivants :
. Observations cliniques détaillées du sourire dento-labial, desquelles seront prélevés quelques éléments essentiels du sourire dans des fiches individuelles des sujets les plus caractéristiques, la totalité des 60 cas étudiés devant être ensuite mentionnée dans les même éléments, en un tableau général,
(les observations cliniques étant prises avec photographies unique ou multiples).
. études de photographies de sujets dans l'expression du sourire dento-labial et expériences,
. dans certains cas et pour l'étude plus complète du sourire et des mouvements des rideaux labiaux : le film.

dans une cinquième partie, ont été classés et compartimentés en tableaux et commentaires les statistiques et les résultats des recherches ;

dans une sixième partie, il a été possible, à partir de ce classement des résultats d'exprimer :
. des déductions, matérialisées entre autres dans des lois fondamentales,
. des applications pratiques ;

dans une septième partie, les conclusions générales rappelleront les apports importants, multiples et divers dégagés des résultats des recherches et statistiques, la philosophie de l'esthétique faciale par rapport au sourire dento-labial ainsi que les conclusions pratiques capitales auxquelles elles aboutissent.

1ère PARTIE

HISTORIQUE

RAPPEL HISTORIQUE

Depuis les temps les plus reculés, l'Homme a été attiré par l'esthétique des proportions dans une finalité de perfection.
Les Architectes du PARTHÉNON, les Maîtres d'œuvre des cathédrales gothiques ou les Peintres, tous ont tendu vers une expression parfaite les uns partant de lignes et de volumes tel Fra Luca PACCIOLI – le moine "ivre de beauté" avec "la Divine Proportion" (1509) – les autres y ajoutant la couleur.
De l'expression des monuments, l'être humain est passé à l'expression du visage humain et à son étude. De là, les recherches qui ont été faites sur ce sujet. On retrouve des allusions à la morpho-psychologie dans des textes hindous anciens datant du 6ème siècle avant J. C.
Faut-il d'autre part rappeler les documents physiognomoniques connus tels qu'ils ressortent de la classsique doctrine mythologique ?

En 1791 Pétrus CAMPER dans sa "Dissertaion sur les variétés naturelles qui caractérisent la physionomie des Hommes des divers climats et des différents âges" met en évidence " la ligne faciale" et donne sa classification d'après l'angle ainsi obtenu. Un plan dont nous nous servons toujours porte son nom.
Il avait été conduit à ces recherches par la remarque faite – après étude de nombreux crânes dans le plan sagittal – qu'il y avait presque similitude quant aux calottes crâniennes et que les visages ne se différenciaient que par la position du maxillaire supérieur et de la mandibule.
En 1803 J.G. LAVATER publiait "Les Règles physiognomoniques".
Par des dessins accompagnés de notes, il concluait que l'Homme vaut ce que donne sa première impression et ce, d'après certains détails ou rapports physiques relatifs au visage, auxquels il donne une interprétation.
Plus tard en 1844, Ch. BELL, dans son livre "The Anatomy and philosophy of expressions" a le mérite de montrer la relation intime qui existe entre les mouvements de l'expression et ceux de la respiration.

En 1855 SPENCER, dans ses "Principes de psychologie" explique l'expression par la physiologie mécanique. Pour lui tout sentiment s'accompagne d'une décharge motrice diffuse proportionnelle à son intensité et indépendante de sa nature agréable ou pénible. "Il y a une relation reconnue entre la quantité de sentiment et la somme de mouvement engendré". SPENCER arrive à cette loi selon laquelle les muscles se contractent en raison inverse de leur importance et des poids qu'ils ont à soulever et que l'excitation se propage dans les muscles selon la loi de moindre résistance.
D'après Spencer, "La sensation qui dépasse un certain degré se transforme habituellement en acte matériel" et "un afflux de force nerveuse non dirigée prend manifestement tout d'abord les voies les plus habituelles, si celles-ci ne suffisent pas il déborde ensuite vers les voies les moins usitées".
En 1855 puis en 1862, DUCHENNE de Boulogne étudiait dans "l'électrisation localisée" les muscles et groupes de muscles concourant à l'expression du visage, qu'il complétait par " Le mécanisme de la physionomie humaine" dans lequel il met en évidence le rôle joué par chaque muscle dans chaque expression du visage.
En 1865 GRATIOLET dans son livre "De la Physionomie et des Mouvements d'expression", expose sa théorie selon laquelle "les sens, l'imagination et la pensée elle-même si élevée, si abstraite qu'on la suppose, ne peuvent s'exercer sans éveiller un sentiment corrélatif, et c'est ce sentiment qui se traduit directement dans toutes les sphères des organes extérieurs qui le "racontent" tous selon leur mode d'action propre".
En 1874, Charles DARWIN dans "L'Expression des émotions chez l'Homme et les animaux" expose son principe des habitudes utiles et des associations analogues ; pour lui, l'expression est dûe à des excitations et des dépressions musculaires dans une finalité transformiste et il expose son principe de l'évolution qui confirme la conception qui fait dériver l'Homme de quelque animal inférieur et vient à l'appui de l'unité spécifique.
Pour Ch. DARWIN la plupart des expressions émotionnelles s'expliquent utilitairement.
En 1886, WUNDT WILHEM dans ses "Éléments de psychologie physiologique" développe trois principes :
– Principe des habitudes utiles et des associations analogues.
– Principe intellectualiste de l'association par analogie,
– Principe de la relation du mouvement avec les impressions sensorielles.
Il donne une explication psychologique du sourire.
En 1888, PIDERIT Théodor dans "La Mimique et la Physiognomonie" expose que : "Les mouvements musculaires d'expression sont en partie relatif à des objets imaginaires, en partie à des impressions sensorielles imaginaires. Cette proposition renferme la clé qui permet de comprendre tous les mouvements musculaires expressifs". "Les mouvements expressifs se manifestent surtout dans les muscles nombreux et mobiles de la face d'une part, parce que les nerfs qui les mettent en mouvement naissent dans le voisinage le plus immédiat de l'organe de la pensée et d'autre part, parce que ces muscles sont annexés aux organes des sens".
En 1906 puis en 1948 Georges DUMAS dans "Le Sourire psychologique et physiologique" complète la loi de SPENCER en précisant qu'un muscle se contracte d'autant mieux qu'il trouve dans l'organisme plus d'alliés et moins "d'ennemis". C'est la loi de la moindre résistance.
Le sourire est pour Georges DUMAS, " la réaction la plus facile du visage à toute excitation légère du facial, l'expression du sourire est de pure mécanique et elle résulte d'une excitation légère et générale des nerfs moteurs de la face.
Le sourire est fonction également du tonus musculaire – lui-même réglé

par les fibres sensitives – et l'exagération du tonus aboutit naturellement au sourire ; toutes les conditions qui peuvent accroître le tonus deviennent par la même les conditions normales du sourire„.
Les variations musculaires dominent, d'après Georges DUMAS, toute la physiologie et la psychologie de l'expression. Pour lui, l'expression du sourire doit plus à l'explication mécanique qu'aux éléments psychologiques trop souvent avancés par WUNDT, DARWIN et SPENCER.
Pour Georges DUMAS, le souirre est un phénomène physiologique simple par variation physiologique du tonus et de l'innervation motrice.
En 1914, SIGAUD dans "La forme Humaine" explique celle-ci par la rétraction ou l'expansion des volumes en fonction de l'accord avec le milieu ambiant.
En 1937, Louis CORMAN s'appuyant sur les travaux de SIGAUD, vulgarise la morphopsychologie en tant que science : 15 leçons de morphopsychologie, puis suivront le Manuel de morphopsychologie Tome I 1948, Tome II 1957, le Nouveau Manuel de morphopsychologie en 1967, Le Diagnostic de l'intelligence par la morphopsychologie en 1971, le Test P. N. en 2 volumes, 1972.
En 1949, le Docteur ERMIANE dans ses "Jeux Musculaires et expressions du visage" suivi par "Les Visages du Chef" en 1964, "Visages et contacts humains" en 1967, "Visages et caractères" en 1970, permet l'investigation des expressions du visage (muscles et regards) et des états d'âme qui leur correspondent.
Les muscles de dilatation expriment une extraversion, les muscles d'occlusion une introversion ou un éloignement.
C'est la réaction de l'être humain au milieu ambiant, pour le Docteur ERMIANE les regards expriment l'attitude du sujet face au présent et à la réalité.

RAPPEL HISTORIQUE DE L'ESTHÉTIQUE DENTAIRE.

W. R. HALL, en 1887, avait ébauché une classification des dents antérieures en trois types principaux : carré, triangulaire, ovoïde.
WHITE, aux U.S.A. et ANDRIEU, en France à la fin du XIX^{ème} siècle attirent l'attention sur la valeur des facteurs suivants : sexe, âge, tempérament. Vers la même époque, DALBEY et WAWRIN remarquent la correspondance architecturale qui existe entre les structures osseuses de la face et la forme de l'incisive centrale supérieure, ce qui permettra à WAWRIN de construire sa règle.
Au début du XIX^{ème} siècle, NELSON note la correspondance existant entre la forme du visage, la forme de l'arcade dentaire supérieure et la forme de l'incisive centrale supérieure, et ce sera sa triade. Il conclut qu'il faut d'abord le sens de l'esthétique avant tout système de sélection des dents antérieures.
WILLIAMS J. L. vers 1914, reprend la classification en 3 types émise par HALL et confirme la similitude de forme du contour du visage et de la forme de l'incisive centrale supérieure. Il donne ses lois de l'harmonie qui président sans systématisation au choix des dents antérieures.
GERBER remarquera plus tard le rapport qu'il y a entre les incisives centrales et latérales supérieures et la largeur de la base du nez et sa racine.
En 1936, ZECH, en Suisse réagit contre la forme des dents artificielles qu'il trouve trop conventionnelles et sculpte des dents d'allure plus naturelle.
En 1951, Earl POND conclut que pour rendre des prothèses dentaires esthétiques, il faut que les dents soient en position naturelle, que les couleurs et nuances soient naturelles, que les gencives soient anatomiques. Il signale l'importance de la morphologie et affirme que l'esthétique assure la fonction et qu'une prothèse établie selon les règles de l'esthétique procurerait une phonétique correcte.
En 1952, SEARS signale l'expression des latérales, l'incisive latérale large sera masculine, l'étroite sera féminine. H. A. YOUNG en 1954, dans le désir de donner une base de calcul à la dimension des dents et à leur forme géométrique, facteurs essentiels de l'esthétique dento-faciale nous donnera ses 21 théories.
En 1955, FRUSH et FISCHER qui avaient continué aux U. S. A. les travaux de ZECH entrevus en Suisse en 1936, nous donnent leur dentogénique qui est l'art, la pratique et la technique de créer l'illusion de dents naturelles dans les dentures artificielles. Elle s'appuie sur l'analyse des facteurs individuels qu'elle transpose dans l'interprétation prothétique. Elle est basée

sur des facteurs élémentaires suggérés par le sexe, la personnalité et l'âge du patient.
Pour le professeur DEVIN l'analyse du visage "pour en découvrir les traits les plus marquants permettra les expressions dentaires les plus aptes à les exprimer„.
Le Professeur LEJOYEUX a toujours été très intéressé par l'esthétique. Dans ce cadre s'inscrivent entre autres, sa "mise en condition esthétique". diverses conférences ainsi que les chapîtres importants qu'il a consacrés à cette question dans ses différents traités de prothèse complète.

Cependant, si l'on a étudié l'expression du visage et sa signification, les causes et processus déterminants du sourire, l'importance des dents, de la vraisemblance de leur position, de la teinte des dents et tissus remplacés, il semble que peu sinon rien n'ait été écrit et que les auteurs ne se soient pas penchés sur l'analyse graphique, esthétique du sourire dento-labial pris en tant qu'élément isolé.
Les Anciens avaient leurs Règles, leurs Canons de Beauté pour le corps, la tête, canons d'un type humain idéal (Canon Égyptien, de Polyclète, de Vitruve, etc...) tous les auteurs se limitant aux canons du corps et du visage, le sourire – quand il était représenté – n'étant qu'un élément accessoire concourant à l'expression certes, mais relativement secondaire et sans canons pour ses rapports extrinsèques et intrinsèques.
C'est insuffisant.
Nonobstant toutes ces recherches de muscles intéressés aux expressions, de cause à effet quant aux manifestations extérieures des émotions, malgré les travaux soulignant la relation existant entre le contour du visage, les structures osseuses de la face et la forme des dents antérieures, leur rapport avec le nez, les recherches faites pour en déterminer les dimensions, on s'est peu occupé de la structuration physique du sourire dento-labial en tant que phénomène esthétique majeur.

C'est là le but de la présente thèse.

2ème PARTIE

RAPPEL DES SCIENCES FONDAMENTALES

La face s'édifie à partir de 5 bourgeons faciaux mésoblastiques qui, soulevant l'épiblaste de l'extrémité crâniale, limitent entre eux une dépression : la bouche primitive ou stomodaeum. Le stomodaeum est obturé en arrière par la membrane pharyngienne jusqu'à la 4ème semaine de la gestation. Un des temps importants se situe vers la 5ème semaine : le bourgeon nasal interne rejoint le bourgeon nasal externe et le maxillaire supérieur pour fermer l'orifice narinaire et permettre la constitution de la lèvre supérieure.

Malformations de la face

La classification la plus logique se base sur leur date d'apparition au cours du développement :

– entre le 10ème et le 20ème jour

Ce sont des malformations contemporaines de la gastrulation ; stomodymie : dédoublement au niveau de la bouche.

– au cours des 3ème et 4ème semaine

. agénésie du bourgeon frontal,
forme majeure : cyclopie incompatible avec la survie,
forme moyenne : arhinencéphalie,
forme mineure : sillon médian du nez, bec de lièvre médian ;
. syndrome des bourgeons maxillaires inférieurs.
le syndrome de Pierre Robin avec hypoplasie, sillon médian, inclusion de la langue dans les fosses nasales et division palatine ;
. malformations des bourgeons maxillaires supérieurs :
elles s'associent constamment sous forme d'hypo ou d'aplasie aux becs-de-lièvre et autres fissures faciales ;

– de la 5ème à la 8ème semaine

Lorsque l'anomalie survient à ce stade, elle sera toujours persistante à la naissance avec comme traduction clinique : une fissure.

C'est la coalescence des bourgeons qui va être en défaut. Entre les bourgeons nasal externe et maxillaire supérieur : colobome. Entre les bourgeons maxillaires supérieur et inférieur : macrostomie. Entre le massif médian et le massif externe : bec de lièvre. Sa fréquence est de 1 pour 1 000 naissances. Ses variétés sont multiples :
– bec-de-lièvre total prolongé en haut jusqu'à la narine et en arrière jusqu'au canal palatin antérieur,
– fente labio-gingivale intéressant la gencive et la lèvre à des degrés divers suivant les cas,
– fente labiale pure allant ou non jusqu'à la narine,
– becs-de-lièvre bilatéraux symétriques ou non.

RAPPEL ANATOMIQUE

Pour ce chapitre
nous nous sommes largement inspiré
des traités d'anatomie de Rouvière et Paturet.

OSTÉOLOGIE

Une étude du sourire suppose la connaissance des formations anatomiques qui vont permettre sa réalisation.
La structure osseuse externe qui encadre l'orifice buccal nous intéresse donc au premier plan, elle sera seule rappelée. Nous étudierons successivement le maxillaire inférieur, puis le maxillaire supérieur en nous attachant aux zones morphologiques externes où s'insèrent les muscles de la mimique qui permettent le sourire.

I – MAXILLAIRE INFÉRIEUR

Également appelé mandibule, c'est un os impair et symétrique. Sa forme est arquée à convexité externe, enfin, c'est le seul os mobile du massif facial. Ce point nous apparaît important car cette mobilité peut contribuer à modifier l'aspect du sourire.

Étude de la face externe.

Cette face est plus haute en avant qu'en arrière. Elle présente, en partant de la ligne médiane et en se dirigeant en arrière :

– au niveau de la région mentonnière une angulation de 160°à 180° réalisée par une portion supérieure oblique verticalement en bas, une portion inférieure oblique en bas et en avant. L'angle que forme cette portion inférieure avec le plan horizontal passant par le bord cervical est appelé angle symphysien et présente une grande importance sur le plan anthropologique. Dans la race blanche, cet angle se situe normalement entre 70°et 80° (chez l'enfant, l'angle symphysien se situe entre 80° et 90°)
–au niveau de la ligne médiane, la face externe présente une crête verticale : la symphyse mentonnière sur laquelle s'insère le ligament de la houppe du menton;
– sous-jacente à cette crête se trouve une saillie : l'éminence mentonnière;
– sur la partie latérale gauche et droite de l'éminence mentonnière, il existe une petite saillie arrondie : c'est le tubercule mentonnier sur les faces latérales duquel s'insère le transverse du menton de Santorini, muscle inconstant ;
– plus latéralement se dessinent de chaque côté de la symphyse mentonnière deux petites dépressions ovalaires à grand axe oblique en bas et en dedans : ce sont les fossettes mentonnières au niveau desquelles s'insère, de haut en bas, le muscle de la houppe du menton;

Vue d'ensemble du massif osseux facial.

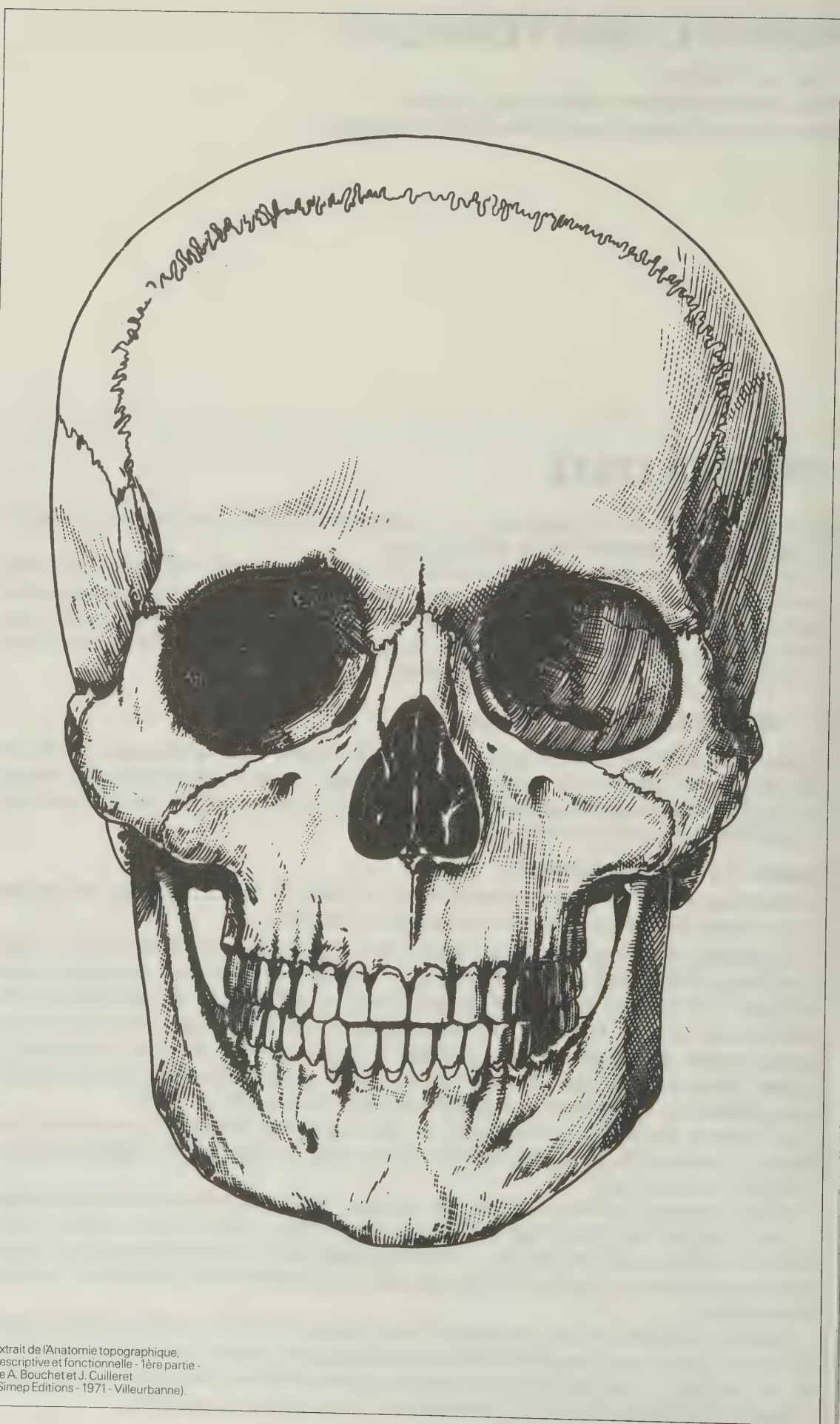

Extrait de l'Anatomie topographique, descriptive et fonctionnelle - 1ère partie - de A. Bouchet et J. Cuilleret (Simep Editions - 1971 - Villeurbanne).

– au niveau de la canine et de l'incisive latérale inférieures, il existe sur la face externe une dépression dans laquelle s'insère le muscle incisif inférieur,
– de chaque côté de l'éminence mentonnière se détache une crête en relief : c'est la ligne oblique externe qui se dirige en arrière et en haut pour rejoindre le bord antérieur de la branche montante qui la prolonge sans démarcation. Sur le tiers antérieur de cette ligne s'insère le muscle carré du menton ;
– sous la ligne oblique externe s'insère, en-dessous du carré du menton le triangulaire des lèvres et plus bas, à la limite du rebord inférieur, le peaucier du cou ;
– au-dessus de la ligne oblique externe, l'os présente une surface triangulaire lisse, limitée en haut par le rebord alvéolaire, en bas par la ligne oblique, en avant par la zone d'insertion du muscle incisif inférieur ;
– dans la position antérieure et inférieure de ce triangle, on voit l'orifice ovalaire du trou mentonnier orienté en haut et en arrière. Sa situation est en fait variable d'un sujet à l'autre, et chez un même sujet, d'un côté à l'autre.

II – MAXILLAIRE SUPÉRIEUR

Pièce maitresse du massif facial, c'est l'os le plus volumineux de la face. Os pair et non symétrique, il s'articule avec tous les autres os du massif facial.

Face antérieure du corps du maxillaire supérieur

Cette face regarde en avant et en dehors. Irrégulière, elle est discrètement concave dans son ensemble.
Dans sa moitié inférieure, elle présente au niveau de l'alvéole de la canine une saillie allongée verticalement, fortement en relief : la bosse canine. Cette bosse canine divise la partie inférieure en deux parties :
– en dedans, la fossette myrtiforme qui rejoint, à sa partie inférieure, celle du côté opposé. Au niveau de cette fossette et dans la partie basse s'insère le muscle myrtiforme ;
– en-dehors, la fosse canine où s'insère le muscle canin. Au niveau de la bosse canine s'insère le muscle incisif supérieur. Au-dessous et en-dehors de la fosse canine, près du rebord alvéolaire, s'insère le buccinateur suivant une ligne horizontale. Dans la moitié supérieure de la face antérieure, on découvre le trou sous-orbitaire livrant passage aux nerfs et vaisseaux sous-orbitaires. Au-dessus du trou sous-orbitaire s'insère l'élévateur propre de la lèvre supérieure.

Apophyse montante

C'est la seule sur laquelle s'insèrent des muscles responsables de la mimique. C'est une lame quadrangulaire aplatie transversalement plus large en bas qu'en haut, oblique en haut, en arrière et en dehors.
Au niveau de la face externe en avant de la crête lacrymale antérieure, s'insère l'élévateur commun de la lèvre supérieure et de l'aile du nez ; cette insertion se fait parallèlement à la crête lacrymale antérieure.

Muscles du sourire.

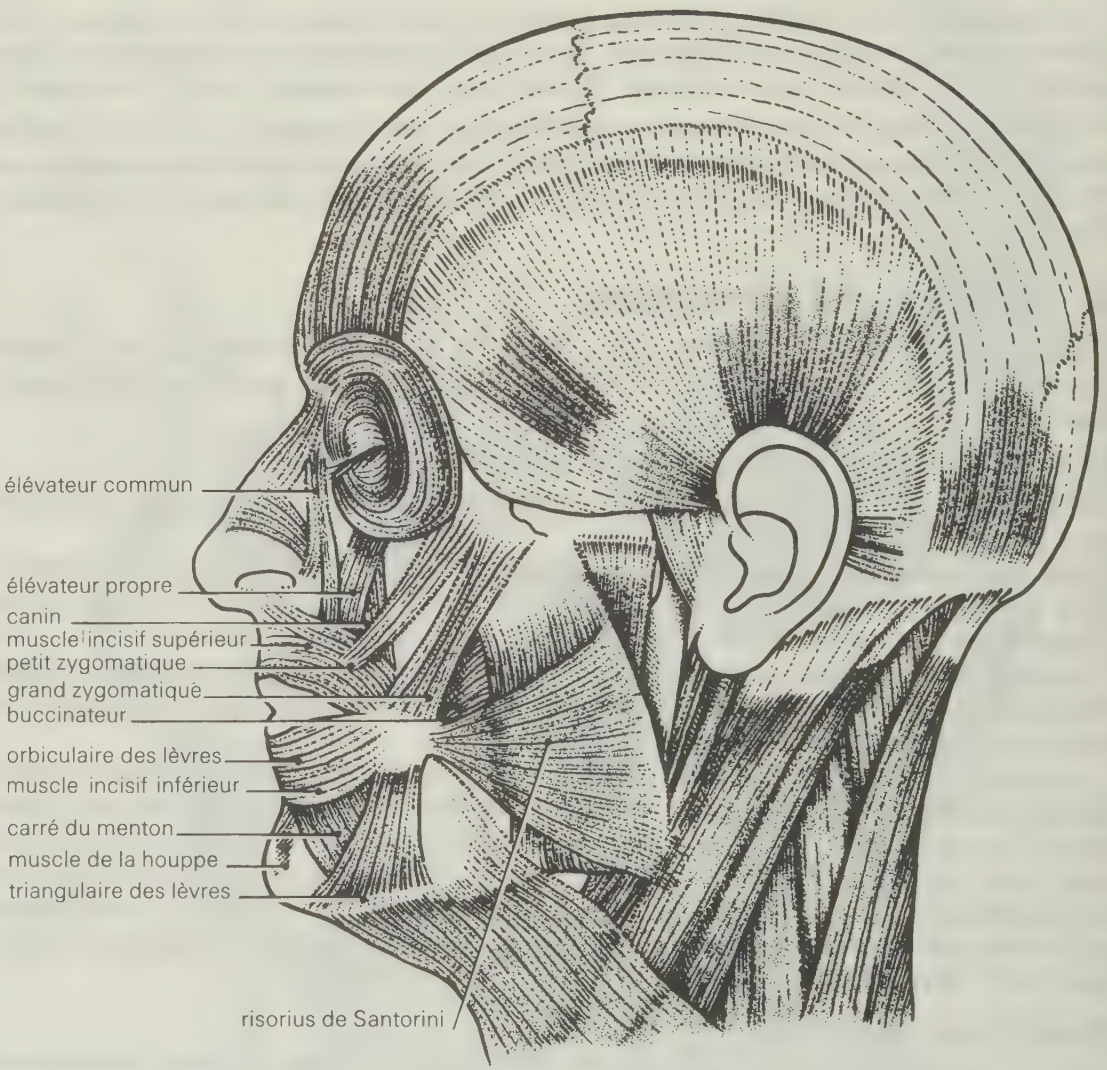

D'après "Muscles peauciers de la tête et muscles du cou, vue latérale" extrait du Traité d'Anatomie Humaine, tome I, de G. Paturet (Masson et Cie, Editeurs - 1951 - Paris)

Nous analyserons successivement les muscles des lèvres selon leur action: dilatateurs ou constricteurs de la fente labiale. Les muscles qui intéressent la fente labiale sont comme tous les muscles de la face des muscles peauciers : une de leurs extrémités au moins est située à la face profonde du derme. tous ces muscles sont inervés par la septième paire crânienne. Enfin, à l'exception de l'orbiculaire des lèvres, tous les muscles sont symétriquement disposés et pairs.
Il s'agit de l'orbiculaire des lèvres, des élévateurs propres de la lèvre supérieure, des élévateurs commun de la lèvre supérieure et de l'aile du nez, des canins, des triangulaires des lèvres, des muscles de la houppe du menton, des muscles incisifs supérieurs et inférieurs,des rizorius de Santorini, des carrés du menton, des buccinateurs, des petits et grands zygomatiques ; au total, 25 muscles sont responsables de la mobilité de l'orifice buccal.

1₀ – Muscles constricteurs

Il s'agit de l'orbiculaire des lèvres et de quelques fibres du muscle compresseur des lèvres surtout développé chez le nourrisson.

Orbiculaire des lèvres

Il occupe l'épaisseur des deux lèvres, sa forme est elliptique. Il se compose de deux parties, l'une périphérique ou orbiculaire externe, l'autre, centrale ou orbiculaire interne.

Orbiculaire interne :

Il occupe le long du bord libre de la lèvre la moitié en épaisseur de chaque lèvre ; sa partie marginale est libre superficiellement, sa partie excentrique est recouverte par l'orbiculaire externe.
Les fibres qui s'étendent sur toute la longeur des deux lèvres s'entrecroisent au niveau des commissures et se fixent avec les fibres de la lèvre opposée à la peau et à la muqueuse intracommissurale.

Orbiculaire externe

Il est composé en fait de deux types de fibres : extrinsèque et intrinsèque les fibres intrinsèques proviennent des muscles incisifs qui sont au nombre de deux par lèvre. Les incisifs inférieurs s'insèrent sur la dépression située en-dehors de la saillie alvèolaire de la canine inférieure. Les incisifs supérieurs s'insèrent sur le bord interne de la bosse canine à la limite de la fossette myrtiforme. Les muscles incisifs inférieurs et supérieurs s'attachent en dehors à la peau de la commissure.

Orbiculaire des lèvres.
Schéma indiquant la constitution de la musculature des lèvres.

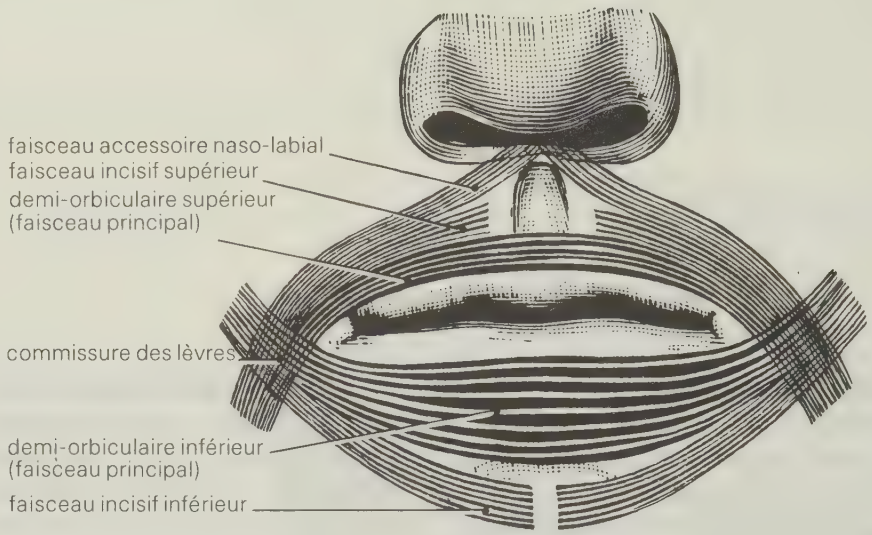

La présence des muscles incisifs de l'orbiculaire supérieur explique en partie l'ascension médiane de la lèvre supérieure, l'existence de faisceaux naso-labiaux la complète.

C'est la raison pour laquelle cette figure a été retenue, issue du Traité d'Anatomie Humaine de L. Testut et A. Latarjet, 9e édition revue par A. Latarjet. 1948 (G. Doun et Cie, Editeurs - Paris)

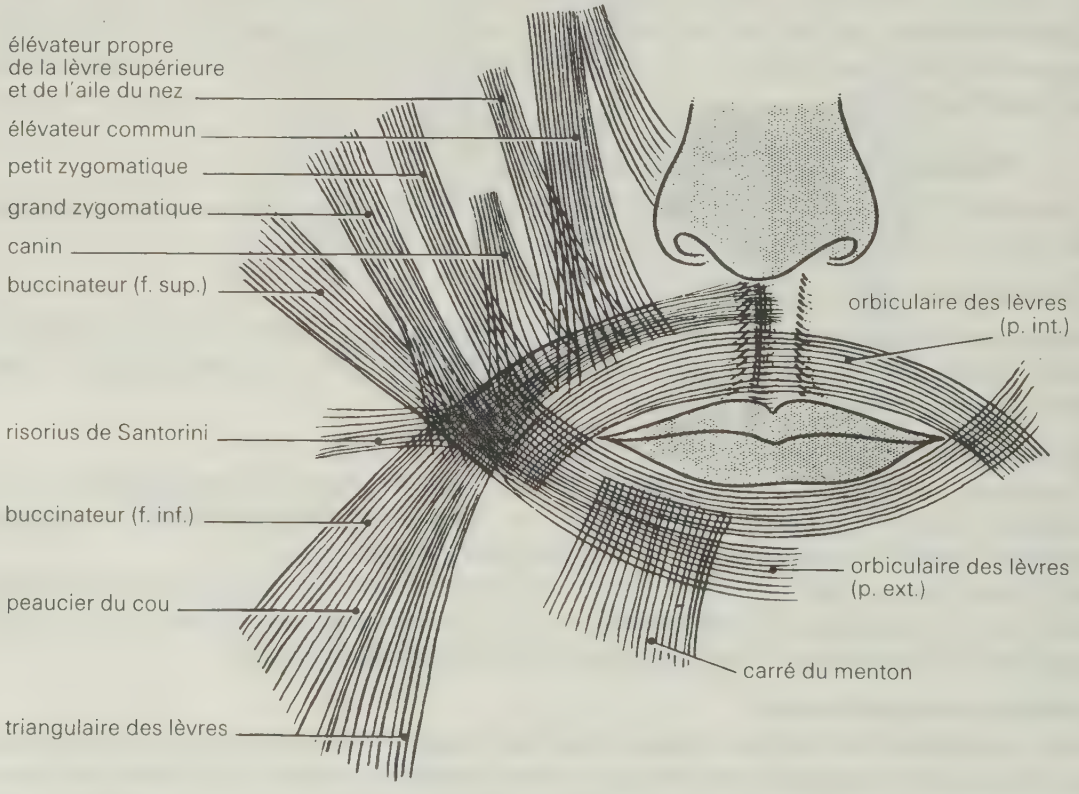

Extrait du Traité d'Anatomie Humaine, tome I, de G. Paturet (Masson et Cie, Editeurs - 1951 - Paris)

Les fibres extrinsèques de l 'orbiculaire externe appartiennent à certains muscles dilatateurs qui se terminent à la face profonde de la peau de l'une ou l'autre lèvre, à savoir au niveau de la lèvre inférieure les fibres du canin, et les faisceaux supérieurs du buccinateur, au niveau de la lèvre supérieure les fibres irradiées du triangulaire des lèvres et les faisceaux inférieurs du buccinateur.
L'action de l'ensemble de l'orbiculaire des lèvres détermine l'occlusion de la bouche.
Cependant, la participation de muscles dilatateurs à la constitution de l'orbiculaire externe implique l'action de celui-ci dans certaines fonctions dilatatrices de la bouche telle que le sourire.

Muscle compresseur des lèvres
Il s'agit en fait de quelques faisceaux musculaires étendus d'avant en arrière autour de l'orifice buccal à travers les fibres de l'orbiculaire interne, de la face profonde de la peau à la face profonde de la muqueuse ; l'action de ce muscle comprime les lèvres d'avant en arrière réalisant le premier temps de l'acte de succion.
La distinction des diverses fibres de l'orbiculaire des lèvres est légèrement variable suivant les anatomistes. Nous avons adopté ici l'avis de Rouvière en sachant que, comme pour toute description anatomique, elle ne représente que l'aspect des dispositions musculaires les plus fréquentes ignorant les cas particuliers qui sont nombreux.

2° Muscles dilatateurs

Buccinateur
Il est placé á la partie profonde de la joue entre les deux maxillaires et la commissure des lèvres.
Il s'insère au bord antérieur du ligament pterygo-maxilaire et sur les bords-alvéolaires des maxillaires inférieur et supérieur. Cette ligne d'insertion repprésente un U ouvert vers l'avant.
Les fibres inférieures et supérieures s'entrecroisent au voisinage de la commissure labiale et se fixent à la face profonde de la peau, face profonde de la commissure et du tiers externe des lèvres. Les fibres infèrieures gagnent la lèvre supérieure et vice-versa. L'action des buccinateurs est double : - d'une part ils attirent en arrière les commissures labiales contri–buant à l'allongement de la fente buccale, - d'autre part, lorsque la cavité buccale est distendue, ils pressent en-dedans le contenu (air ou bol alimentaire) et favorisent l'expulsion, exemple :dans l'action de siffler.

Canin
Il s'étend de la lèvre supérieure à la fosse canine. Son insertion sous-cutanée se fait au niveau de la partie précommissurale de la lèvre supérieure. Le canin élève la commissure de la lèvre inférieure.

Grand zygomatique
Il s' étend en dehors du petit zygomatique, de l'os malaire à la commissure labiale. Il croise la muscle buccinateur duquel il est séparé par la boule graisseuse de Bichat.
Il attire la commissure des lèvres en haut et en dehors.

Petit zygomatique
Il double l'action du grand zygomatique, cependant son insertion libre se fait sur la portion moyenne de l'hémilèvre supérieure correspondante et non sur la commissure. Il attire ainsi toute l'hémilèvre supérieure en haut et en dehors.

Releveur superficiel de l'aile du nez et de la lèvre supérieure.
Son trajet suit le sillon naso-génien depuis le rebord interne de l'orbite jusqu'à la lèvre supérieure.
Il s'insère en bas sur la peau du bord postérieur de l'aile du nez et celle de la lèvre supérieure.
Par sa contraction, l'aile du nez et l'hémilèvre supérieure sont attirées vers le haut.

Releveur profond de la lèvre supérieure.
Son trajet et son action se confondent avec celui du releveur superficiel.

Carré du menton
Il s'étend du maxillaire inférieur à la lèvre inférieure, les fibres montant obliquement en haut et en-dedans s'unissent en haut sur la ligne médiane avec celles du côté opposé.
Sa contraction attire l'hémilèvre homolatérale en bas et en dehors.

Muscles de la houppe du menton.
Ils sont situés dans l'espace triangulaire à sommet supérieur laissé par le carré du menton.
Ils provoquent l'ascension de la pointe mentonnière.

Muscle triangulaire des lèvres.
Il s'étend de la machoire inférieure au niveau de la ligne oblique externe à la commissure labiale. Quelques fibres se prolongent jusqu'à l'aile narinaire.
Le triangulaire des lèvres attire la commissure en bas et en dehors.

Le risorius
Muscle inconstant propre uniquement à l'espèce humaine, il s'étend de l'aponévrose massétérine à la peau de la commissure labiale.
Son action est contenue dans son nom : c'est le muscle du rire attirant la commissure en dehors et en arrière.

Myrtiforme
Il est tendu entre l'arcade alvéolaire au niveau de la fossette myrtiforme et le bord postérieur des narines. Pour certains auteurs, certaines fibres du myrtiforme à la partie basse s'entrecroiseraient avec l'orbiculaire des lèvres entrainant par leur contraction une dilitation narinaire ainsi qu'une discrète ascension de la lèvre supérieure.

Peaucier du cou
Il s'étend du thorax au maxillaire inférieur et à la joue. Les insertions supérieures se divisent en trois groupes :
antérieures : qui se fixent à la peau de l'éminence mantonnière
moyennes : qui s'attachent au rebord inférieur du maxillaire inférieur
postérieures : qui continuent en partie avec les fibres externes du triangulaire des lèvres tandis que d'autres vont à la commissure labiale.
par sa contraction, le peaucier du cou attire la peau du menton vers le bas, mais sa contraction modérée peut attirer la commissure labiale en dehors et discrètement en bas.

RAPPEL PHYSIOLOGIQUE

Nous aborderons en premier lieu les points généraux propres à tous les muscles striés desquels les muscles peauciers de la face font partie.
Puis nous envisagerons la neuro-physiologie avec un rappel neuro-anatomique sur la VII[e] paire crânienne.

Le muscle strié

La mobilité est un des caractères essentiels des êtres vivants. La mobilité des muscles de la face permettant l'expression est un des caractères propres aux primates.
Seule la contraction musculaire qui va contribuer à établir une mimique appelée sourire nous intéresse ici.
Le système de commande du muscle comprend plusieurs échelons. L'influx nerveux chemine à partir des centres nerveux dans l'axone puis ses ramifications jusqu'à la plaque neuro-musculaire au niveau de laquelle l'influx nerveux détermine l'apparition d'un potentiel de plaque qui va se propager et mettre en jeu les phénomènes contractiles au niveau des myofibrilles.
Chez l'homme, on ne peut étudier que la dernière étape, c'est-à-dire la dépolarisation propagée de la fibre musculaire. La fibre musculaire représente, avec le motoneurone qui l'innerve. l'unité motrice (U.M.).
Chez l'homme, le nombre de fibres musculaires dépendant d'un seul motoneurone varie de quelques dizaines à plusieurs milliers.
Dans le cadre des muscles spécialisés comme les muscles faciaux, ce chiffre avoisine la centaine.
Il paraît important de rappeler comment le système nerveux qui innerve un muscle va pouvoir graduer la contraction.
Premièrement, l'influx nerveux peut recruter un nombre variable d'unités motrices en faisant varier pour chacune la fréquence d'excitation. Rappelons qu'on nomme unité motrice un motoneurone son axone et toutes les fibres musculaires qu'il innerve.
Ces fibres sont réparties en petits faisceaux. Des faisceaux à innervation distincte s'entrecroisent pour se recouvrir partiellement. Ainsi les fibres dépendant d'un motoneurone occupent, dans l'espace, une région limitée de cinq à dix millimètres de diamètre, parfois moins.
Le nombre de fibres qui dépendent d'un motoneurone est d'autant plus faible que le muscle est capable de mouvements fins et divers. Ainsi les muscles du membre inférieur ont pour un motoneurone plus de mille fibres

en moyenne, alors qu'à la face à un motoneurone correspond une ou quelques dizaines de fibres seulement. Ce point est fondamental, car il permet d'expliquer la finesse des divers mouvements et leur variabilité à l'infini dans les mimiques de la face.
Enfin, chaque muscle est divisé en quelques centaines d'unités motrices. Ainsi, l'influx nerveux suivant le nombre de motoneurones touchés, la fréquence de chacun pourra réaliser des composantes musculairres dynamiques très variables, pouvant aller du mouvement minime de quelques faisceaux musculaires à la contraction maximum d'un muscle.
Cette contraction maximum pour un muscle correspond à une excitation tétanique à la fréquence d'environ cinquante par seconde.
La deuxième possibilité d'adaption de la contraction musculaire tient d'influence plus générale exercée par le système nerveux central lui-même.

Neuro-physiologie

L'innervation des groupes musculaires faciaux qui permettent le sourire est effectuée uniquement par la VII^{e} paire crânienne : le nerf facial.
Nous aborderons tout d'abord l'anatomie du facial.
C'est un nerf complet : moteur, sensitif et sensoriel.
Le nerf moteur nous intéresse seul ici. La partie sensitive est représentée par l'intermédiaire de Wrisberg encore appelé VII bis, et la partie sensorielle par des fibres neuro-végétatives réglant les sécrétions lacrymales, salivaires et muco-nasales.

Origine du nerf moteur

Le noyau moteur est situé dans la partie antéro-externe de la calotte protubérantielle.
Au total, ce noyau moteur forme une colonne cellulaire haute de cinq millimètres environ.
En fait, la localisation de l'origine réelle des fibres motrices a été rendue possible par les expérimentations neuro-chirurgicales.
L'origine apparente du VII^{e} moteur se fait à la partie antérieure de la fossette latérale du bulbe, dans le sillon bulbo-protubérantiel en dehors de la fossette sus-olivaire.

Trajet

Les fibres motrices décrivent une anse autour du noyau du VI^{e} puis cheminent à l'intérieur du rocher et sortent du crâne par le trou stylo-mastoïdien.
Ils pénètrent dans la parotide au niveau de son lobe profond et se divisent en deux branches terminales : temporo-faciale et cervico-faciale.

Branche temporo-faciale

Elle se termine en de multiples filets qui peuvent être individualisés en cinq groupes, de haut en bas :
temporaux : innervant les muscles : frontal, du pavillon, auriculaire antérieur.
frontaux : pour le frontal, sourcilier, pyramidal du nez.
palpébraux : pour l'orbiculaire des paupières.
sous-orbitaires : innervant le canin, l'élévateur du nez et de la lèvre supérieure, le transverse du nez, le dilatateur des narines, le grand et le petit zygomatique.
buccaux supérieur : se rendant au buccinateur et à l'orbiculaire des lèvres.

Branche cervico-faciale

Elle descend le long de la branche montante à sa partie postérieure et se divise près de l'angle de la mâchoire, au niveau du pôle inférieur de la parotide en trois groupes de filets nerveux :
buccaux inférieurs : pour l'orbiculaire des lèvres et le rizorius.
mentonniers : se rendant au triangulaire des lèvres, au carré du menton et au muscle de la houppe du menton.
cervicaux : innervant le peaucier du cou.
En fait cette distinction anatomique est assez artificielle et les variations d'innervation suivant les rameaux nerveux sont nombreuses d'un sujet à l'autre.

Neurophysiopathologie

Nerf moteur sensitif et sensoriel, le facial a une riche pathologie où s'imbriquent les trois types de symptômes.
Les troubles moteurs retiendront ici notre attention ; par leur prééminence, ils sont au premier plan de la clinique. Ce sont eux qui sont à l'origine de la paralysie faciale. Le sourire est un des meilleurs moyens d'exploration de ces troubles moteurs. L'atteinte motrice, même minime, l'altère par la dissymétrie qu'elle provoque.
L'atteinte motrice peut être de type central ou périphérique. Elle est centrale lorsque la lésion siège au niveau du faisceau géniculé entre le cortex cérébral et le pont, périphérique lorsque l'atteinte est nucléaire ou infra- nucléaire (noyau).
Dans la paralysie faciale centrale, il existe une hémiplégie homolatérale et l'atteinte prédomine sur le facial inférieur. La paralysie faciale périphérique touche aussi bien les groupes musculaires faciaux inférieurs que supérieurs.
Si la lésion siège en aval du trou stylo-mastoïdien, l'atteinte motrice sera isolée, sinon il peut exister des signes lésionels sensoriels et sensitifs du territoire du VII^{eme}.

Rappel anthropologique

1 - Le Pécari.
Mammifère quadrupède, (suidés).
L'angle facial est petit, le massif facial constitue la partie prédominante de la tête osseuse.

2 - Gorille mâle.
Mammifère anthropoïde, brachiateur (primates).
L'angle facial augmente par rapport à celui du pécari, le massif facial diminue relativement par rapport au crâne cérébral qui augmente.

3 - Sinanthrope
(Archanthropien, Hominidé ancien — 500 000 ans)
L'hominisation a considérablement augmenté le développement relatif du crâne cérébral et du massif facial, ce dernier demeurant encore volumineux pour un hominidé bipède et de ce fait l'angle facial va s'ouvrir davantage sans atteindre celui de l'homo sapiens.

4 - Homo sapiens.
L'angle facial a atteint sa valeur la plus grande qui est la valeur actuellement observée.

1	2
3	4

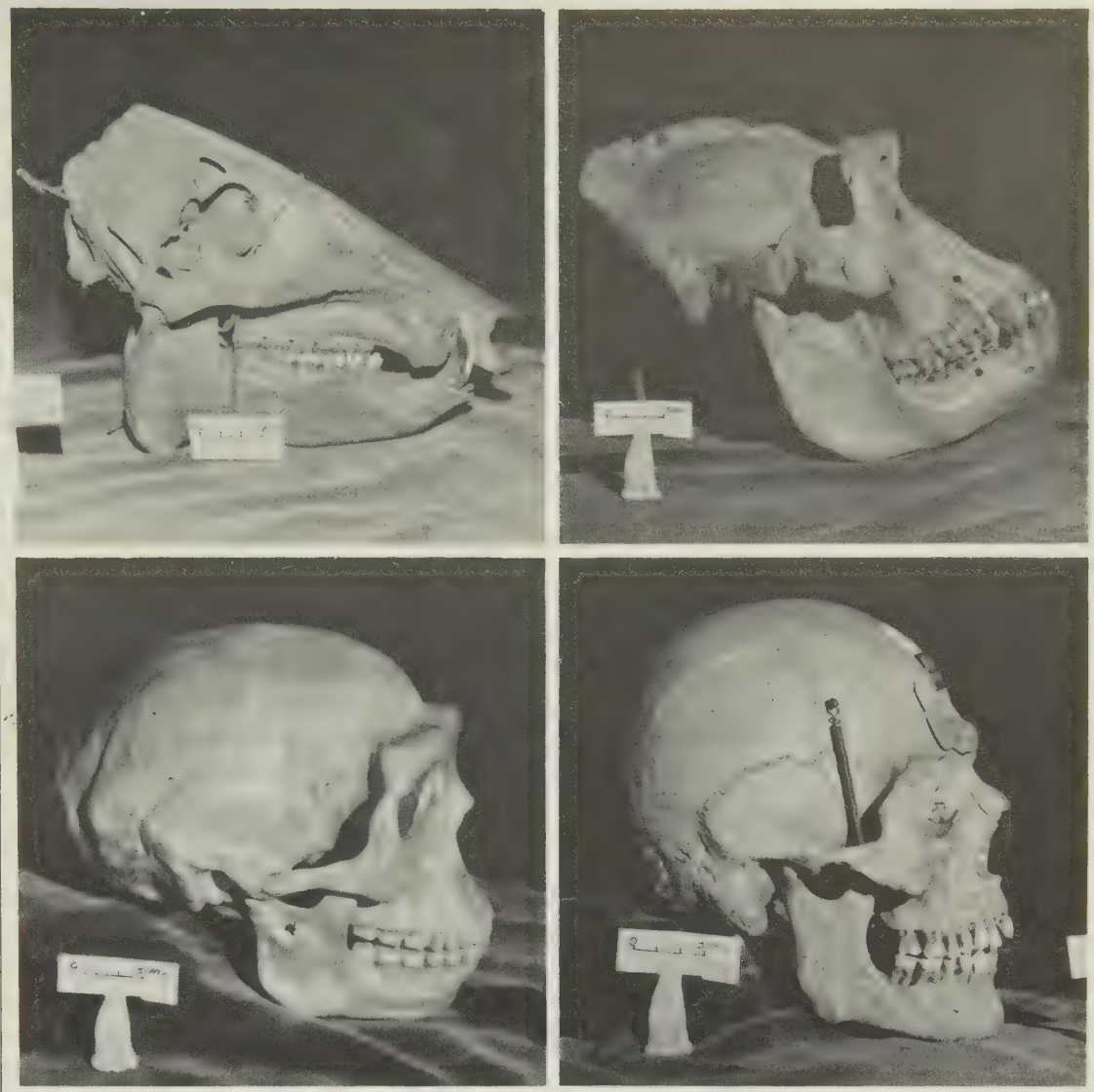

La régression du massif facial chez l'homme.

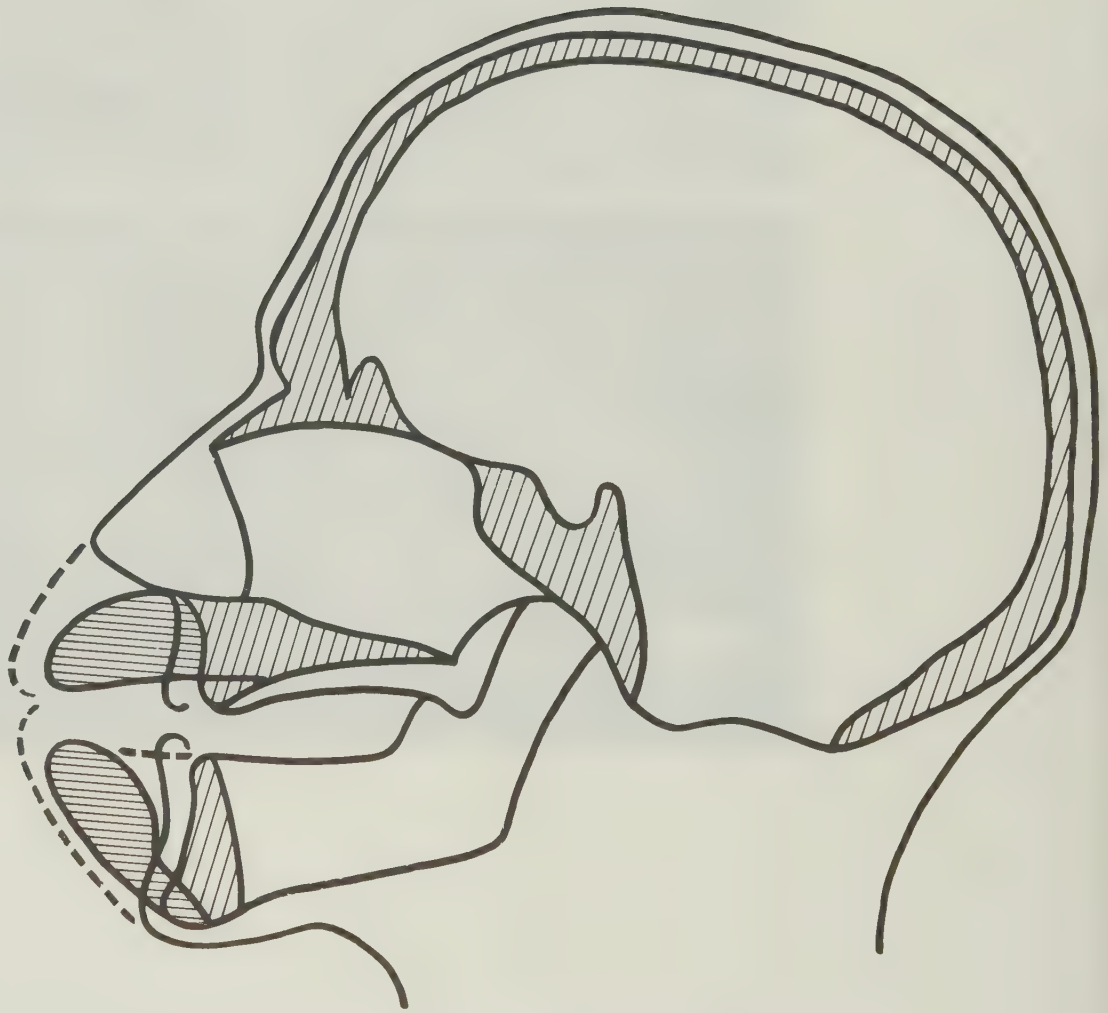

Extrait du Traité de Zoologie
(publié sous la direction de P. Grassé - tome XVII, fascicule 2)
de Monsieur le Professeur Vallois
(1955 - Masson et Cie, Editeurs, Paris)

RAPPEL ANTHROPOLOGIQUE

Le singe des forêts était mixte c'est-a-dire que sa position pouvait être horizontale ou verticale. C'était le dryopithèque des forêts.
Par la raréfaction des forêts, du fait des cataclysmes de la période préhistorique, il devient alors singe de la steppe.
Condamné à courir pour échapper aux carnassiers parce que plus facilement visible, il lui a fallu développer ses mollets ou disparaître par sélection naturelle.
Sa position par mutations successives tend à le faire se redresser : c'est la verticalité.
Le caractère préhensile de la main s'affirme, elle devient même défensive et tout ce que fait la main soulage d'autant la bouche.
Les lèvres, les muscles de la partie végétative, les maxillaires et les dents vont évoluer dans le sens de l'affinement : régression des canines, régression du prognathisme, régression de l'appareil dentaire.
Le menton n'est pas une accusation secondaire de l'Homme, mais un vestige de la machoire du bas avec régression de la partie dentaire.
De même le nez n'est pas une production de l'Homme par prolifération antérieure, c'est un vestige - et ce qu'il en reste avec le menton - du museau que nous avons eu autrefois.
L'évolution cérébrale a commencé dès les premiers primates, mais elle s'est manifestée essentiellement en même temps que la verticalité.
Il a fallu que le cerveau évolue pour que ces changements d'une importance capitale amènent une mimique différente de l'animal initial.

Yerkes (1925) et Kholer (1927) reconnaissent le sourire chez le Chimpanzé, Yerkes lui accordant même le rire.

PSYCHO-PHYSIOLOGIE

Par définition le sourire - du latin subridere - est l'action de sourire qui est une ébauche de rire marquée par un léger mouvement des traits du visage.
Le Professeur A. Soulairac écrivait en substance en 1959 (1) "A la naissance le sourire n'existe pas et les travaux de Jones (1926) révèlent que, précédant le rire, il apparaît entre le 30ème et le 45ème jour et au plus tard à 3 mois. Il semble une réponse à une stimulation sociale.
Les travaux de Washburn (1939) montrent que ce sourire timide au début - du fait d'une réaction motrice incomplète - va s'affirmer avec le fonctionnement des joues, de la bouche, des yeux. Les statistiques obtenues signalent des améliorations sensibles à la 12ème, 20ème, 32ème et 52ème semaine.
Le phénomène s'accompagne d'une relaxation générale du tonus musculaire.
Le sourire est un élément propre à l'homme en fonction même de sa structure faciale.
Le rire et le sourire sont des schémas innés de réponse, ils ne sont pas des phénomènes d'imitation, l'enfant sourd et aveugle de naissance ayant la même mimique gestuelle du sourire que les enfants normaux.
Le sourire est un élément de l'expression somatique de l'émotion. Pour le situer dans l'ensemble de la réaction émotionnelle, il est nécessaire d'envisager très brièvement un schéma de l'émotion.
Dans les formations hypothalamiques il existe deux régions importantes :
. une antérieure, provoquant l'activation du système parasymphathique,
. une postérieure à effet sympathique .....
Des influx se dirigent vers les structures inférieures du système nerveux et par la mise en train des formations végétatives et somatiques vont déclencher l'expression émotionnelle périphérique.....
La physiologie ..... est relativement simple. Il se produit une contraction des muscles de la face .....
L'excitation expérimentale de la partie postérieure provoque une augmentation de l'excitabilité motrice et des réactions de rage.
L'excitation de la partie antérieure provoque au contraire un relachement du tonus musculaire et des réactions de contentement. La prédominance de l'une ou l'autre de ces structures permet déjà de comprendre la grande

(1) Introdution à l'étude scientifique du Rire, phénomène humain par les Docteurs BERGÉ, BERLIOZ, DIETERLEN, SOULAIRAC etc... Éditeur : FLAMMARION et Cie, 1959.

diversité des réactions motrices. Toutefois l'élément essentiel est représenté par le contrôle cortical de ces structures. Ce contrôle intervient comme activateur ou inhibiteur selon les cas, et l'on comprend que grâce à ce contrôle le sourire peut être augmenté, renforcé ou inhibé ....."

"Le deuxième contingent d'influx"se projette au niveau du cortex cérébral et va activer les aires spécifiques et associatives en augmentant habituellement le niveau de vigilance et en favorisant certaines catégories d'intégrations.

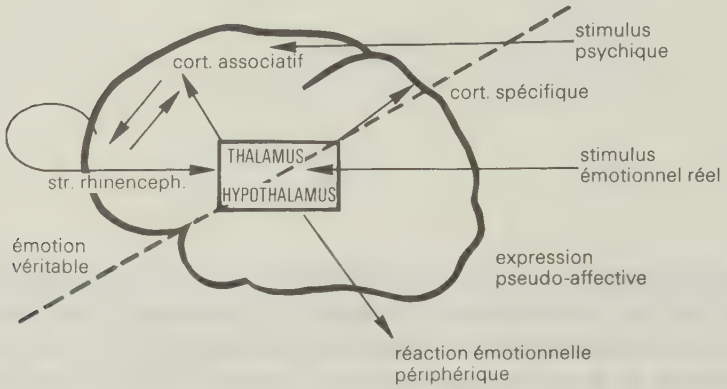

Schéma de l'émotion des "Données Psycho-Physiologiques" de M. le Professeur A. Soulairac, de "Introduction à l'étude scientifique du rire, phénomène humain" Éditeur : FLAMMARION et Cie, 1959.

Dans le cas où le stimulus émotionnel est purement psychique (souvenirs affectifs, etc ...)ce sont les structures corticales qui sont le point de départ du mécanisme."

1 - Lugal-Dalu
(environ 3000 ans avant J.C.)
Musée de l'Orient Ancien,
Istanbul.

2 - L'Apollon de Veies,
art Etrusque
(6 siècles avant J.C.)

Document Fabbri - aimable autorisation du Musée de l'Ancien Orient, Istambul

PHOTO ALINARI - GIRAUDON

3 - La Fille du peintre
de Petrus Christus (vers 1446).

4 - Le Printemps
de Boticelli (1478).

5 - La Joconde
de Léonard de Vinci (1503)

3 | 4

5

PHOTO BRUCKMANN GIRAUDON

PHOTO GIRAUDON

RAPPEL ARTISTIQUE

Il semble que l'expression du sourire remonte assez loin dans le temps. On trouve un sourire dans l'art sumérien, sur une statue d'un des premiers rois d'ABAB, Lugal-Dalu (environ 3.000 ans av. J.C.) Musée de l'Orient Ancien, Istanbul.
Dans l'art Egyptien, le sourire est légèrement esquissé. En Chine, 7siècles av. J.C. quelques petits personnages de bronze souriants dans la période Tchéou, le sourire est alors léger, labial. Il est métaphysique, méditatif dans le sourire asiatique du Bouddha.
En Grèce, 6 siècles av. J.C. à l'époque archaïque, ce sont les groupes souriants, les Kores - les vases grecs.
De même 6 siècles av. J.C. dans l'art Étrusque, on trouve l'Apollon de Veies dont le sourire est net mais toujours labial.

Dans l'art Indien on trouve à l'époque Maurya (3 siècles avant J.C.)des terres cuites souriantes et dans la période Gupta (5 siècles après J. C.) des scluptures de pierres au même sourire léger.
Vers la même époque, en Chine (5 siècles après J.C.) dans les sculptures rupestres, on trouve le fameux sourire des Wei, sourire très spiritualisé dans un visage illuminé.

Plus tard, du 7ème au 10ème siècle, en Chine, durant la période Tang, on retrouve des statuettes et des statues de pierre au même sourire discret.
Dans la période gothique, 13ème siècle, où l'âme rassurée par une foi profonde, crée un équilibre corporel et psychique, les sourires sont plus nets :
"Les Elus après le Jugement dernier" de la Cathédrale de Bourges.
Au début de la peinture de chevalet, 13ème siècle et plus tard, le sourire est absent :
"La Fille du Peintre de Pétrus Christus (vers 1446)
"Le Printemps" de Botticelli (1478)
ou esquissé :
"La Joconde" de L. de Vinci (1503)
en tous cas rarement denté sauf exceptions :
"L'enfant souriant" de Franz Hals (vers 1660)
"Jeune enfant" de Murillo (17ème siècle)
"La Marchande de crevettes, de W.Hogarth (1697 - 1764)

Donc, dans tout ce qui est antérieur au 20ème siècle, le sourire est souvent absent ou s'il existe, peu marqué ; il est alors presque uniquement labial. Quelques rares sourires dentés mis à part, l'expression est soit maussade, absente, de contemplation, quelquefois de passion, plus rarement de sourire discret.

6 - L'Enfant souriant
de Franz Hals (vers 1660).

7 - Jeune Enfant
de Murillo (17e siècle).

8 - La Marchande de crevettes
de William Hogarth (1697-1764).

6 | 7

8

PHOTO LAUROS GIRAUDON

PHOTO ANDERSON-GIRAUDON

PHOTO HANFSTAENGL GIRAUDON

La ligne - Rubens, comme le sourire né s'était pas encore idéalisée. Le sourire jusque là généralement labial va évoluer vers le sourire dento-labial et cela pour plusieurs raisons à partir des premières décades du XX^{ème} siècle.

Une évolution profonde due au fait social va modifier les mœurs. La vie se fait plus physique, hygiénique ; il y a les sports et prise de conscience de son corps. La cosmétologie, par la qualité et la pluralité de ses produits révèle à chacun son esthétique, elle intéresse non plus quelques femmes mais toutes les femmes parce qu'elle les fait plus belles. Le visage est plus étudié, on lui demande d'exprimer une plus grande variété d'expressions, le maquillage se fait plus marquant, contrastant davantage avec la denture qu'il fait ressortir, l'importance dentaire se fait jour comme jamais, les soins vont suivre, l'amélioration de l'esthétique du sourire aussi.

Le sourire labial évoluera vers le sourire dento-labial pour les besoins d'une expression plus libre du visage.

Je pense qu'avec les éléments ci-dessus et d'autres encore, c'est le cinéma avec les nécessités d'expression de l'interprétation qui a aidé à promouvoir le sourire denté en tant qu'élément d'animation du visage.

3ème PARTIE

LA CLASSIFICATION DES SOURIRES

précédée des expressions préalables au sourire

LE POINT SOURIRE

point esthétique.

LE RAPPORT ESTHÉTIQUE DE LA SURFACE DU SOURIRE

éléments qui, avec la lèvre supérieure
et la lèvre inférieure,
permettront d'entreprendre les recherches.

Dans notre préambule, il avait été précisé que notre travail ne concernerait que le sourire dento-labial à l'exclusion de la variété des sourires relatifs à des états d'âme.
Avant toutes recherches, nous avons été amené à établir :

- une classification des variétés du sourire dento-labial franc, installé,

et à préciser :

- les coordonnés d'un point esthétique : **le Point Sourire,**
- ainsi que d'un rapport, deux éléments trouvés au cours de nos premières recherches : **le Rapport Esthétique de la Surface du Sourire**

rapport qui nous a semblé devoir être avancé pour l'étude de notre sujet, parce que déterminant dans la qualité du sourire dento-labial.

C'est ce qui sera fait dans les pages suivantes avant d'entreprendre les recherches par fiches individuelles lesquelles s'appuiront également sur l'étude de la lèvre supérieure et de la lèvre inférieure.

LE SOURIRE DENTO-LABIAL

Qu'est-ce que le sourire dento-labial ?

Dans l'expression du sourire, c'est un cadre labial entourant des dents serties par la gencive, dents plus ou moins visibles, plus ou moins bien impplantées.

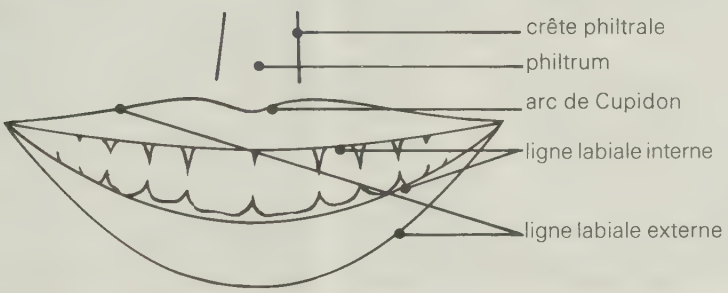

Le sourire dento-labial.

Le sourire moderne est denté ou dento-labial, c'est un sourire dans lequel les dents sont largement visibles, s'opposant en cela au sourire labial des siècles passés dans lequel les dents étaient peu visibles du fait de :
– l'éducation dispensée qui tendait à cacher les émotions et conduisait l'individu à un manque de libération,
– l'état des bouches – fonction des connaissances, des possibilités en dentisterie et en prothèse et de l'éducation du public – qui incitait peu à montrer des bouches délabrées.
La libération des individus sur le plan psychologique a amenée la libération des expressions ce qui – les progrès de l'art dentaire aidant – a inscrit des dentures plus soignées, plus esthétiques dans un sourire plus libre, plus ouvert, qui a cessé d'être considéré comme une "liberté" avec l'éducation. Le cinéma entre autre, a beaucoup fait – par le choix des héros et la valeur de l'exemple – pour hâter cette transformation.
Avant la classification graphique des variétés du sourire dento-labial, nous passerons rapidement sur les différentes phases qui précèdent et celle qui suit le sourire franc, installé, qui se classent et se définissent ainsi :

1 - l'attitude
2 - le pré-sourire esquissé
3 - le pré-sourire avancé
4 - le sourire franc installé

1	2
3	4

I/ 1 – l'attitude
2 – les pré-sourires :
. pré-sourire esquissé
. pré-sourire avancé

II / – le sourire franc, installé
(celui que ses qualificatifs désignent suffisamment et dont l'étude est l'objet de la présente thèse).

III/ – le sourire poussé.

I / LES EXPRESSIONS PRÉALABLES AU SOURIRE DENTO-LABIAL FRANC, INSTALLÉ

1 – l'attitude

En préalable aux différentes variétés du sourire dento-labial, franc, installé l'individu passe par une expression neutre "au repos" que l'on peut appeler l'attitude. Les lèvres sont entr'ouvertes ou non, en fonction de leur qualité jointive et de leur classification, l'espace d'inocclusion est celui de la position physiologique de repos.
Bien qu'expression neutre, l'attitude gagne sur le plan esthétique à être dentée comme toutes les expressions "lèvres entr'ouvertes".

2 – Les pré-sourires

. Pré-sourire esquissé : les lèvres peuvent être jointes ou entr'ouvertes selon leur qualité jointive ou leur classification.
Les dents peuvent être en occlusion ou en légère inocclusion.

. Pré-sourire avancé : les lèvres sont entr'ouvertes ou jointes selon leur qualité jointive et le type de forme qui les classe. C'est le stade avant le sourire franc, installé, et les dents ont tendance à se desserrer.

II – Le sourire franc, installé

C'est le sourire dento-labial dans sa plénitude et son apothéose, celui qui est étudié dans la présente thèse avec sa surface du sourire dans laquelle s'inscrivent, pour leur meilleure éloquence les dents du sourire et son espace d'inocclusion égal à celui de la position physiologique de repos.

III – L'EXPRESSION QUI SUCCÈDE AU SOURIRE DENTO-LABIAL FRANC, INSTALLÉ ET PRECEDE LE RIRE.

Le sourire poussé

C'est le stade intermédiaire entre le sourire franc, installé et le Rire et, étant un pré-Rire, il échappe à notre étude.
Les lèvres sont plus facilement entr'ouvertes toujours selon le type de forme qui les classe, l 'inocclusion des dents peut être plus accentuée.

Des sourires.

CHOIX D'UN CRITÈRE POUR UNE CLASSIFICATION DES SOURIRES

Si nous examinons différents sourires nous remarquons qu'ils ne se présentent tous de la même façon.
La position et les mouvements des lèvres ne sont pas identiques, les dents sont plus ou moins découvertes, visibles, l'expression transmise au visage est différente, parfois elle est favorable, très favorable, parfois elle désavantage.
En bref le degré de visibilité des dents et les mouvements des lèvres dessinent autant de combinaisons de types de sourires et communiquent autant d'expressions différentes au visage. Cependant, nous remarquons que si la lèvre inférieure garde - sauf exception - d'une bouche à l'autre, une courbe concave plus ou moins accusée dans les différents types de sourires, la lèvre supérieure par contre, est soit horizontale, soit concave, soit convexe ce qui type différemment le sourire ; par ailleurs c'est elle qui découvre plus ou moins les dents supérieures et qui donne ainsi des éclairages différents et variés au visage, présidant ainsi à son esthétique.
Pour toutes ces raisons – et pour d'autres qui seront développées par la suite dans ce travail - et comme il nous faut un critère, en considération de l'importance capitale qu'elle a dans le sourire, c'est à partir de la lèvre supérieure et du caractère de la courbe de la ligne interne de sa lèvre rouge que nous établirons notre classification des sourires, c'est-à-dire du sourire franc, installé.
Il fallait parmi tous les éléments composant le sourire, trouver celui ou ceux qu'il convenait de retenir pour marquer une différence d'un sourire à l'autre et établir ainsi un classement.
Le plus simple et le plus caractéristique, répétons le, est le dessin de la courbe de la ligne interne de la lèvre rouge supérieure et la projection qu'elle effectue dans le plan frontal sur la surface du sourire ; c'est en effet elle – et elle seule – qui différencie le mieux et de la façon la plus nette les sourires, la lèvre inférieure n'ayant qu'une importance secondaire par rapport à la lèvre supérieure dans la détermination du sourire.
La classification des sourires - classification graphique - découle donc de la classification de la lèvre supérieure sur la référence de la forme de la ligne interne de sa lèvre rouge.
La classe s'appliquera à la classification de la lèvre supérieure dans l'identité présentée avec un caractère de forme de la ligne interne de la lèvre rouge supérieure pris en référence.

Le type s'appliquera à la classification de la lèvre inférieure dans l'identité présentée avec un caractère de la forme de la ligne interne de la lèvre rouge inférieure pris en référence. C'est la détermination de ces formes de référence qui fera l'objet de la classification des sourires. Cependant la question se posera alors de la détermination de ces formes de référence ? Comment passer d'une classe du sourire à l'autre ?
La discrimination d'une classe à l'autre se fera-t-elle sur la mesure de la profondeur de la courbe de la ligne interne de la lèvre rouge par rapport au plan commissural ou plus simplement par le changement de caractère de la forme de cette même courbe ?

Schémas relatifs à l'invraisemblance du classement s'il était effectué sur le critère de la mesure de la profondeur de la courbe de la ligne interne de la lèvre rouge supérieure...

CAS N° 25

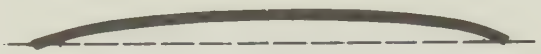

CAS N° 19

CAS N° 45

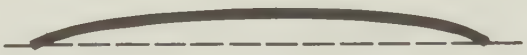

CAS N° 55

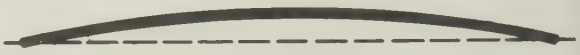

Avec des profondeurs égales,
2 courbes peuvent donner
des caractères de dessins différents.
Même dans le cas
où la courbe a une profondeur
plus grande elle peut
sembler moins marquée.

COMMENT PASSER D'UNE CLASSE DE SOURIRE A UNE AUTRE ?

A partir de quel élément :
- la mesure de la profondeur de la courbe de la ligne interne de la lèvre rouge ?
- le caractère de la forme de cette même courbe ?

Par srupule d'objectivité et de'exactitude, un classement avait été envisagé et entrepris, basé sur la mesure de la profondeur de la courbe de la ligne de la lèvre rouge par rapport au plan commissural pour :
- l'attribution de la classe correspondant pour la lèvre supérieure
- l'attribution du Type corespondant pour la lèvre inférieure.

Il s'est révélé qu'un tel classement revenait à grouper dans une même catégorie et au motif de mesures voisines, des lèvres de dessin et de caractère différents.

On arrivait à des invraisemblances.
Ainsi en ce qui concerne la lèvre supérieure, les cas n° 25 et 45 auraient dû être groupés avec les cas n° 19 et 55 au motif de mesures voisines : 3mm et 3mm pour les premiers , 3, 5 mm et 3 mm pour les seconds ; or les deux premiers sont à concavité marquée, les autres à concavité à peine esquissée.
Pour ce qui est de la lèvre inférieure, l'invraisemblance n'est pas moindre. Si l'on prend les cas n° 9 et 36, dont la courbe est profonde, ils présentent des mesures de profondeur de courbe de 8 mm et 7, 5 mm, or les cas n° 3, 10 et 27 entre autres, pour un type de courbe moins accusée présentent des profondeurs plus grandes : 9 mm, 9 mm et 10,5 mm !
Un autre exemple : 2 cas – n° 26 et 49 – remarquablement semblables par le dessin de la courbe présentent respectivement des mesures très différentes : 5, 5 mm et 11 mm.

Logiquement sur le vu de la mesure, il aurait fallu les dissocier alors qu'ils sont identiques par la même courbe de lèvres !
Au fur et à musure de l'accusation des catégories les mesures devraient s'accentuer, or il n'en est rien, la différence de la largeur de la bouche dans le sourire, d'un individu à l'autre, en constituant l'une des raisons. Nous avons vu que dans bien des cas, les lèvres s'inscrivent dans des catégories plus caractérisées avec des profondeurs de courbe moins importantes. La mesure de la profondeur de la courbe labiale interne ne préjuge donc pas du caractère du dessin de cette courbe.

Une évidence s'est ainsi précisée selon laquelle le classement catégoriel d'une lèvre ne dépend pas de la profondeur de sa courbe mais du caractère de celle-ci, principalement dans sa portion médiane.
En résumé le classement des lèvres en catégories ne peut donc résulter que du caractère du dessin de la ligne interne de la lèvre rouge - surtout dans la partie médiane - et non pas de la mesure de la profondeur de cette même courbe par rapport au plan commissural.
En effet, ainsi que nous venons de le voir dans les exemples cités plus haut, la prise en considération du critère de la mesure conduirait à des invraisemblances et à rassembler, au motif de mesures voisines dans une même catégorie des lèvres de genres différents et à séparer, au motif de mesures différentes, des lèvres que la forme rassemble dans une identité parfaite !

Le critère de la mesure étant ainsi écarté, il restait le classement par référence au caractère de la forme ou du dessin de la courbe de la ligne interne de la lèvre rouge, ce qui s'est révélé très facile ; c'est donc le critère qui a été choisi et retenu pour la classification des variétés du sourire dento-labial franc, installé, comme pour la classification des types de la lèvre inférieure.

En effet, contrairement à ce qu'il pourrait sembler, l'identification de la classe d'une lèvre supérieure - et par conséquent de la classe du sourire - ou d'un type de lèvre inférieure par référence à un caractère de courbe s'effectue avec une grande facilité, la mesure se révélant totalement inutile.

CLASSIFICATION DES SOURIRES

Il est évident que la présente classification ne saurait s'adresser à des nuances de sourires mais concerne exclusivement le sourire dento-labial complet, franc, installé, dans les différents types graphiques qu'il peut présenter selon les individus.

Répétons que c'est le caractère de la forme de la ligne labiale interne de la lèvre rouge supérieure qui sera retenu pour cette classification des variétés du sourire dento-labial franc, installé.

Une classe est dite horizontale lorsque dans le sourire dento-labial, franc, installé, le visage étant de face la tête en position normale, le plan passant par les points commissuraux est tangent au niveau médian de la ligne interne de la lèvre rouge supérieure.

Une classe est dite concave lorsque dans le sourire dento-labial franc installé, le visage étant de face la tête en position normale, le plan passant par les points commissuraux se situe au-dessous du niveau médian de la ligne interne de la lèvre rouge supérieure.

Une classe est dite convexe lorsque dans le sourire dento-labial franc installé, le visage étant de face la tête en position normale, le plan passant par les points commissureaux se situe au-dessus du niveau médian de la ligne interne de la lèvre rouge supérieure.

La classification des sourires basée sur la classification de la lèvre supérieure s'établit en 3 genres :

LES CLASSES DU SOURIRE

2 Classes horizontales	4 Classes concaves	4 Classes convexes
Classe I	Classe III	Classe VII
Classe II	Classe IV	Classe VIII
	Classe V	Classe IX
	Classe VI	Classe X

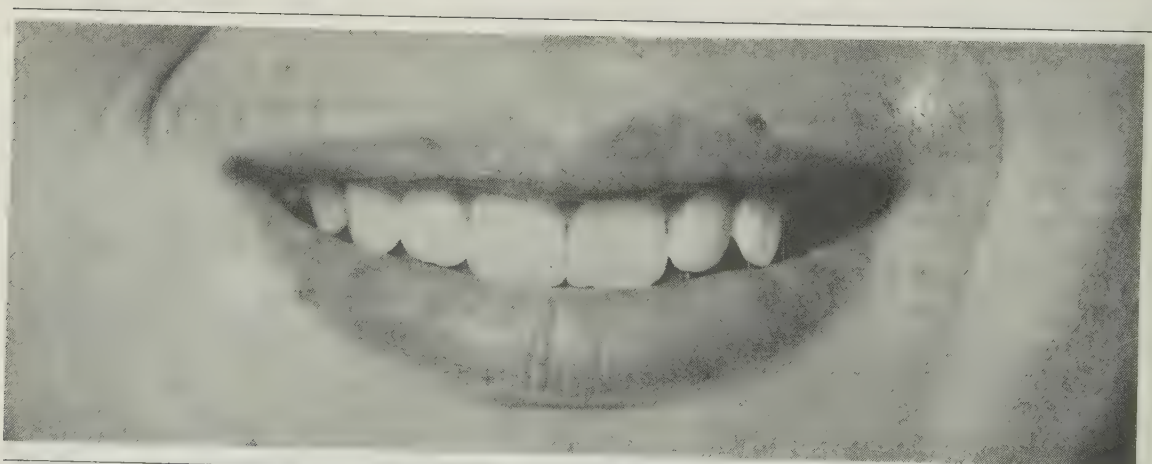

CLASSIFICATION DES SOURIRES

La classification qui va suivre donne la variété des sourires possibles dans l'expression du sourire dento-labial franc, installé qui, dans ses qualificatifs, désigne suffisamment le sourire qu'il décrit. Cette classification s'établit par référence à des caractères de forme de la courbe de la ligne interne de la lèvre rouge supérieure.
Après l'attitude – expression neutre – et les pré-sourires : esquissé et avancé, la classification des variétés du sourire dento-labial franc, installé, s'établit donc ainsi :

LES CLASSES HORIZONTALES

CLASSE I

Lèvre supérieure type horizontal

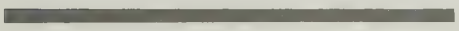

CLASSE II

Lèvre supérieure type hirondelle

La Classe VI
n'a pu être illustrée,
ce cas - bien qu'existant - ne s'étant
pas présenté à nous
au cours de ce travail parmi
les 60 cas étudiés.

CLASSE III

Lèvre supérieure type concave léger

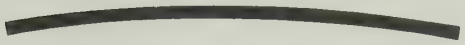

CLASSE IV

Lèvre supérieure type concave marqué

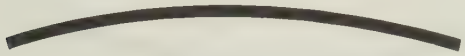

CLASSE V

Lèvre supérieure type concave accentué

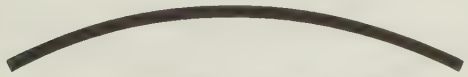

CLASSE VI

Lèvre supérieure type concave très accentué

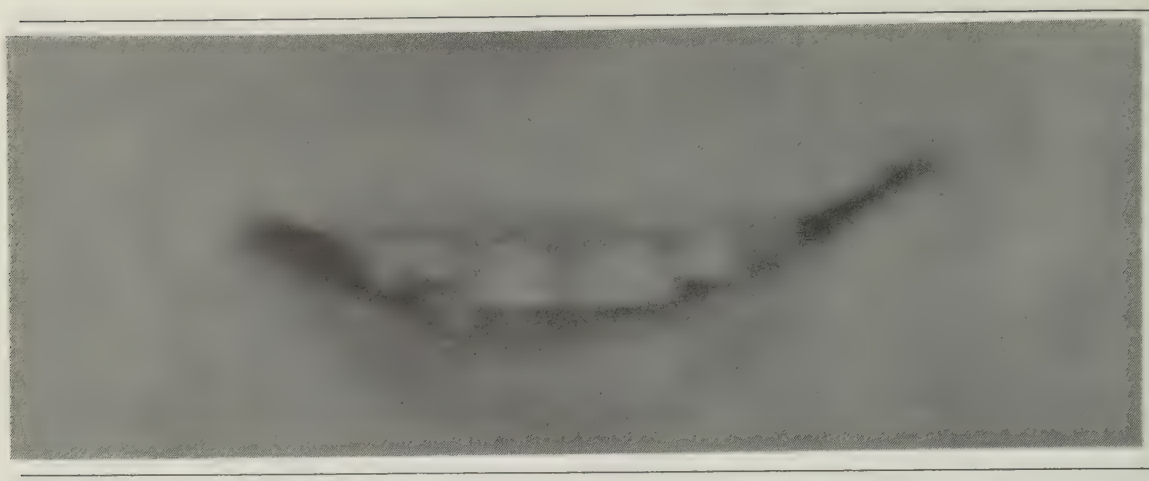

Les Classes VIII, IX et X
n'ont pu être illustrées,
ces cas - bien qu'existant - ne s'étant
pas présentés à nous
au cours de ce travail parmi
les 60 cas étudiés.

CLASSE VII

Lèvre supérieure type convexe léger

CLASSE VIII

Lèvre supérieure type convexe marqué

CLASSE IX

Lèvre supérieure type convexe accentué

CLASSE X

Lèvre supérieure type convexe très accentué

De même que la Classe catégorise la lèvre supérieure et le sourire, le Type classe la lèvre inférieure.
Il n'intervient pas dans la classification des sourires, il la complète ; pour une analyse de recherche ou d'observation, le Type pourra figurer après la Classe.
Hormis ces cas, la classification d'un sourire se suffit de l'annonce de sa classe.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DE LA CLASSIFICATION DES SOURIRES

Classe I : Lèvre supérieure horizontale :

Classe II : Lèvre supérieure horizontale "hirondelle"

Classe III : Lèvre supérieure concave légère :

Classe IV : Lèvre supérieure concave marquée :

Classe V : Lèvre supérieure concave accentuée :

Classe VI : Lèvre supérieure concave plus accentuée :

Classe VII : Lèvre supérieure convexe légère :

Classe VIII : Lèvre supérieure convexe marquée :

Classe IX : Lèvre supérieure convexe accentuée :

Classe X : Lèvre supérieure convexe plus accentuée.

CLASSIFICATION DES DIFFÉRENTS TYPES DE LA LÈVRE INFÉRIEURE

DANS L'EXPRESSION DU SOURIRE DENTO-LABIAL FRANC, INSTALLÉ.

La classification qui va suivre concerne, dans l'expression du sourire dento-labial franc, installé, la variété des courbes labiales internes de la lèvre rouge inférieure classées en différents types par référence – comme pour la lèvre supérieure – à un caractère de forme de courbe de la ligne interne de la lèvre rouge inférieure.

Bien que celle-ci soit, à la lèvre inférieure, presque toujours concave, ont été prévus les cas où – très exceptionnellement – elle est convexe.

Un type est dit concave lorsque – dans le sourire dento-labial franc, installé, le visage étant de face, la tête en position normale – le plan passant par les points commissuraux se situe au-dessus du niveau médian de la ligne interne de la lèvre rouge inférieure.

Un type est dit convexe lorsque – dans le sourire dento-labial franc, installé, le visage étant de face, la tête en position normale – le plan passant par les points commissuraux se situe au-dessous du niveau médian de la ligne interne de la lèvre rouge inférieure.

Il n'est pas exclu que le niveau médian de la ligne interne de la lèvre rouge inférieure puisse se situer sur le même plan que le plan commissural, constituant ainsi un type horizontal.

Cette classification se présente donc en deux genres : concave et très exceptionnellement convexe, qui s'expriment en 6 types.

Voici donc les 6 types retenus :

4 Types concaves	2 Types convexes
Type 1	Type 5
Type 2	Type 6
Type 3	
Type 4	

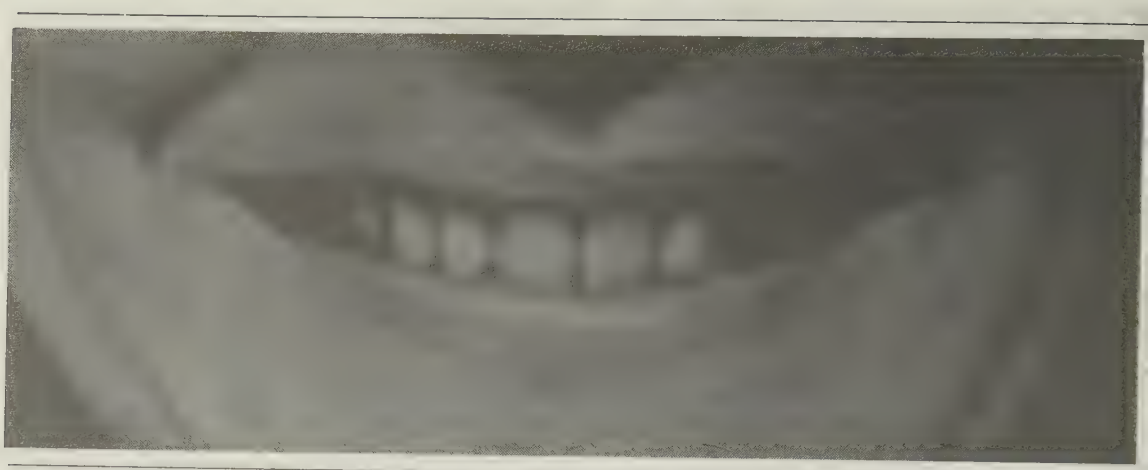

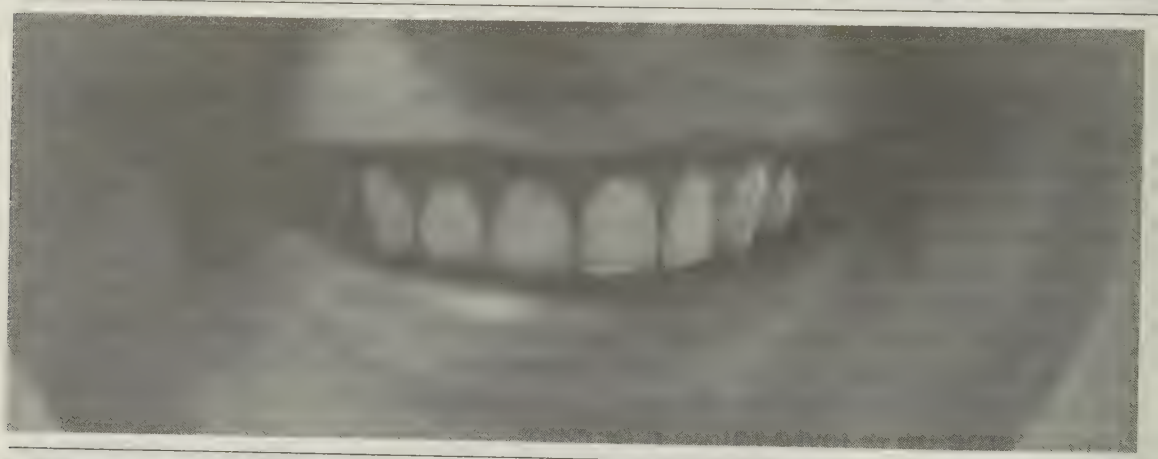

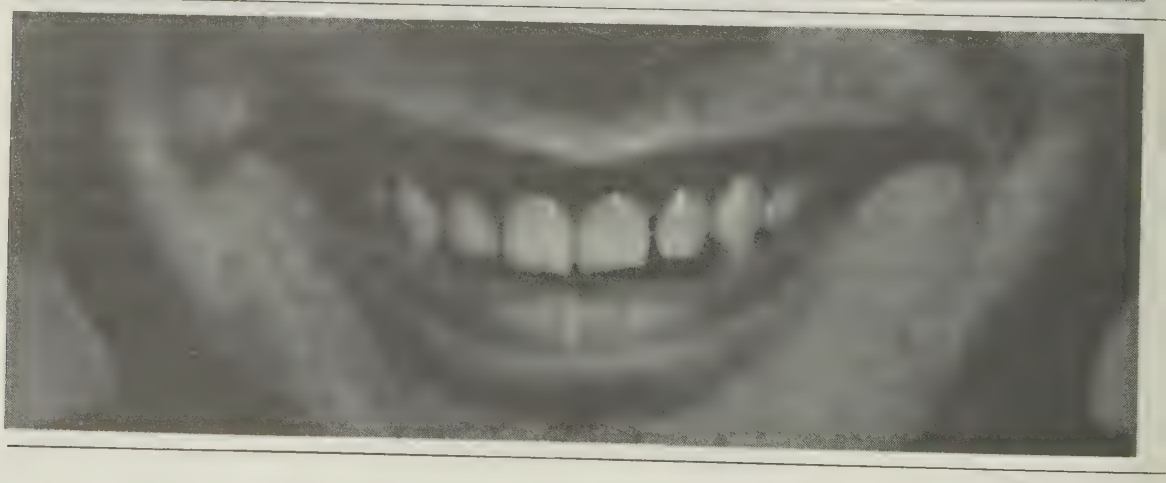

Le Type 4
n'a pu être illustré,
ce cas - bien qu'existant - ne s'étant
pas présenté à nous
au cours de ce travail parmi
les 60 cas étudiés.

LES TYPES CONCAVES

TYPE 1

Lèvre inférieure type concave léger

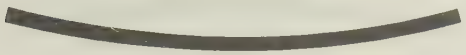

TYPE 2

Lèvre inférieure type concave marqué

TYPE 3

Lèvre inférieure type concave accentué

TYPE 4

Lèvre inférieure type concave très accentué

BIEN QU'EXISTANTS
MAIS LES CAS N'AYANT PAS ÉTÉ RENCONTRÉS.
IL N'Y A PAS DE PHOTOS POUR ILLUSTRER
LES TYPES CONVEXES 5 ET 6 .

LES TYPES CONVEXES

TYPE 5

Lèvre inférieure type convexe

TYPE 6

Lèvre inférieure type convexe marqué

Les Types 5 et 6
n'ont pu être illustrés,
ces cas - bien qu'existant - ne s'étant
pas présentés à nous
au cours de ce travail parmi
les 60 cas étudiés.

En résumé :
La classe – pour la lèvre supérieure et le sourire, – le type – pour la lèvre inférieure – se déterminent sur le critère du caractère de la courbe de la ligne interne de la lèvre rouge.

LE POINT SOURIRE.

$AB = H$

le point sourire $= \frac{H}{2}$

LE POINT SOURIRE
LE RAPPORT ESTHÉTIQUE DE LA SURFACE DU SOURIRE

Avant toutes recherches par fiches individuelles - ce qui sera l'objet de la partie suivante - nous avons été amené à chercher sur le visage dans l'expression du sourire dento-labial franc, installé, la tête étant en position normale, des points ou des rapports susceptibles de servir de critères à la qualité du sourire, et qui pourraient constituer des éléments de recherche.
Nous nous sommes arrêté aux deux éléments suivants :
- l'un est un point : le Point Sourire,
- l'autre un rapport qui concerne l'esthétique de la surface du sourire, surface offerte à l'inscription des dents.

I - Le point sourire

Dans un premier temps nous avons cherché, sur des photographies de face comportant un beau sourire, la tête étant en position normale, des rapports dont la constance nous permettrait une statistique et une déduction valables. Nous en avons trouvé un que nous estimons particulièrement intéressant que nous avons appelé : le Point Sourire.
Sur une photographie de face exprimant le sourire, la tête en position normale, si l'on tire une ligne joignant les sommets des angles externes des yeux on observe que, sur la ligne sagittale reliant ce plan à l'horizontale qui limite le menton, le bord externe médian de la lèvre rouge supérieure se situe au milieu de cette hauteur quand le sourire est bon, plus haut lorsque la gencive est trop visible, plus bas lorsque la lèvre trop longue couvre exagérément les incisives supérieures.
H étant la distance joignant la limite du menton au milieu de la ligne reliant les angles externes des yeux, en divisant par deux on obtient le Point Sourire : O qui est le point le meilleur, lorsqu'il est immédiat et net, où puisse se situer le bord externe médian de la lèvre rouge supérieure pour dessiner un beau sourire. Nous pourrons donc écrire

$$P\,S = \frac{H}{2} = O \text{ avec possibilité } + \text{ ou } - .$$

LE RAPPORT ESTHÉTIQUE DE LA SURFACE DU SOURIRE.

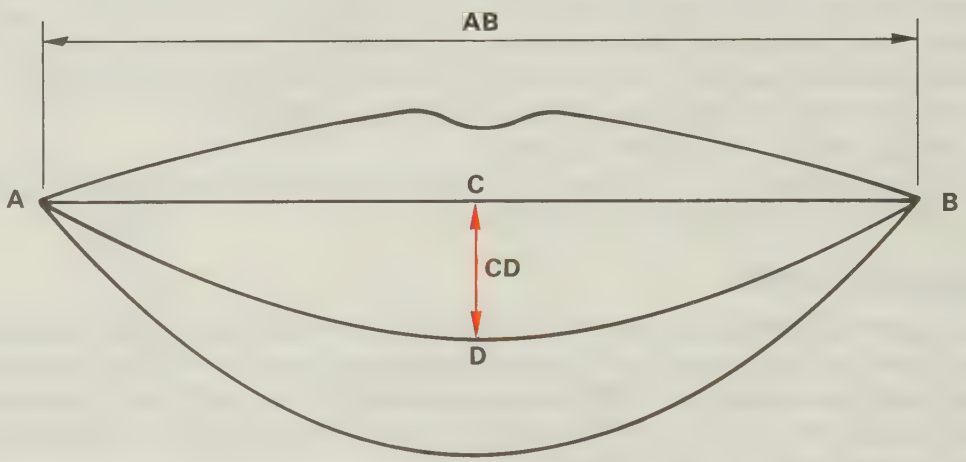

AB = **L**argeur du **S**ourire
CD = **H**auteur **M**édiane **L**atérale **I**nterne

Le **R**apport **E**sthétique de la **S**urface du **S**ourire s'exprime :

$$\textbf{RESS} = \frac{\textbf{HMLI}}{\textbf{LS}} \geqq \frac{1}{7}$$

II – LE RAPPORT ESTHÉTIQUE DE LA SURFACE DU SOURIRE (R E S S)

De la même façon, les recherches ont été réalisées sur des photographies de face, la tête en position normale, comportant un beau sourire.

Il est aisé de comprendre que les dents apportant dans le sourire un éclairage majeur, il fallait pour ce faire qu'il y ait une surface d'inscription suffisante sans excès et d'un caractère esthétique ; c'est ce que nous avons appelé la surface esthétique du sourire, surface qui s'établit à l'intérieur du cadre labial interne durant le sourire.

Dans cet esprit, des mesures ont été prises et il est vite apparu que les beaux sourires présentaient un caractère commun : des rapports assez proches liant la Hauteur Médiane Labiale Interne (H M L I)et la Largeur du Sourire (L S).

Il appairaissait évident que l'esthétique de la surface du sourire était fonction du rapport $\frac{H\,M\,L\,I}{L\,S}$ et c'est afin d'en déterminer le meilleur rapport dans l'expression des meilleurs sourires qu'a été ajouté aux autres éléments de recherche cet élément capital de l'esthétique du sourire dento-labial.

Hauteur Médiane Labiale Interne :
sur le plan frontal, hauteur médiane interne comprise entre les lignes internes des deux lèvres rouges dans l'expression du sourire dento-labial franc, installé.

Largeur du sourire :
largeur de la bouche d'une commissure à l'autre dans l'expression du sourire dento-labial franc, installé, sur le plan frontal.

4ème PARTIE

LES RECHERCHES

LÉGENDE
LES RECHERCHES

Par fiche individuelle, par classe et sans distinction de sexe, avec les cas les plus caractéristiques :

A – Étude de la lèvre supérieure dans le sourire dento-labial Tableau récapitulatif de l'étude.

B – Étude de la lèvre inférieure dans le sourire dento-labial Tableau récapitulatif de l'étude.

C – Étude du point sourire et du rapport esthétique de la surface du sourire dans le sourire dento-labial. Tableau récapitulatif de l'étude.

D – Expérience du sourire superposé.

E – Tableau récapitulatif général de l'étude des 60 cas étudiés dans l'expression du sourire dento-labial.

1 / la lèvre supérieure dans le sourire dento-labial
Femmes
Hommes

2 / la lèvre inférieure dans le sourire dento-labial
Femmes
Hommes

Légende préalable au tableau récapitulatif général du point sourire et du rapport esthétique de la surface du sourire

3 / le point sourire et le rapport esthétique de la surface du sourire dans le sourire dento-labial
Femmes
Hommes

LÉGENDE

Sur les fiches individuelles comme sur les tableaux récapitulatifs qui vont suivre, des conventions ont dû être établies.

– Les cas ou fiches ont été numérotés :
. de 1 à 40 pour les femmes,
. de 41 à 60 pour les hommes.

– **Le cas** est personnalisé par le sexe, l'âge, le type constitutionnel (Fluorique, Phosphorique et Carbonique), par la classification : dilaté, rétracté ainsi que par la mention : optimiste ou pessimiste.
– **La classe** indiquée est celle du sujet conformément à la classification des sourires qui précède,

– **Le Type** concerne la lèvre inférieure (c'est-à-dire le dessin de la ligne interne de la lèvre rouge inférieure) selon la classification qui précède,

– **Les Épaisseurs** concernent la lèvre rouge, elles ont été prises :
. la lèvre supérieure au niveau para-médian,
. la lèvre inférieure au niveau médian,
(toutes deux au niveau de la plus grande épaisseur).
Les chiffres expriment des millimètres.
Bien que les fiches soient titrées :
– La lèvre supérieure (ou inférieure) dans le sourire, l'épaisseur repos est donnée en référence, avant l'épaisseur de la même lèvre rouge dans le sourire

– **l'ourlet labial** peut être : . très marqué . marqué . léger ou absent.

– **Le tonus labial**
C'est une contraction tonique des muscles, qui implique énergie, ressort, vigueur et se matérialise dans la lèvre par une qualité du mouvement labial. Son absence ou son insuffisance se signalent par une mauvaise coordination, une absence de synchronisme, un défaut d'harmonie de la lèvre avec la lèvre correspondante, parfois même par une asymétrie. Sa qualité assure celle du sourire par la coordination et l'harmonie des rideaux labiaux ainsi que par la mise en place d'un cadre labial cohérent offrant une bonne inscription à la denture.

Le tonus labial peut être : excellent, très bon, bon, assez bon, passable, médiocre.

– **L'incidence nasale**
L'incidence nasale est l'interférence que subit parfois la lèvre supérieure dans sa partie médiane en raison de la position basse ou de l'importance

du cartilage nasal provoquant une convexité médiane de la lèvre supérieure.
Elle s'exprime de nature : certaine ou légère.

–**Rapport dento-labial :** cette relation situe la ligne labiale interne de la lèvre rouge par rapport :
au niveau du collet des incisives centrales supérieures, pour la lèvre supérieure, au niveau du bord incisif des incisives centrales inférieures, pour la lèvre inférieure. Le signe + situe la ligne labiale interne : au-dessus du collet pour la lèvre rouge supérieure, au-dessus du bord incisif pour la lèvre rouge inférieure. Le signe – situe,la ligne labiale interne : au-dessous du collet pour la lèvre rouge supérieure, au-dessous du bord incisif pour la lèvre rouge inférieure.

– **Position du frein labial antérieur :**
Pour le frein labial antérieur et sa position, la distance allant du point inter-incisif à la ligne de réflexion muqueuse étant très différente d'un sujet à l'autre, sa distance en mm par rapport au point inter-incisif ou à la ligne de réflexion muqueuse aurait peut-être situé de façon imprécise son insertion. Nous avons préféré diviser en 3 la distance séparant les limites indiquées plus haut et avoir ainsi :
– une position basse, c'est celle qui se situe dans le 1/3 le plus proche du point inter-incisif.
– Une position moyenne : c'est le 1/3 moyen de la distance allant du point inter-incisif à la ligne de réflexion muqueuse,
– Une position haute : c'est le 1/3 le plus proche de la ligne de réflexion muqueuse.

– **Rétraction :** c'est la différence de hauteur verticale, sur le plan frontal, que présente la ligne interne de la lèvre rouge entre sa position médiane de repos et sa position médiane dans le sourire.

– **Point sourire :** le visage étant de face, la tête en position normale dans l'expression du sourire dento-labial franc, installé, c'est le point qui se situe sur le plan frontal au milieu de la hauteur médiane allant du milieu de la ligne joignant les angles externes des yeux à l'horizontale limitant le menton.
Il y a Point Sourire lorsque le point médian externe de la lèvre rouge supérieure et le point qui vient d'être décrit coïncident.

–**Rapport Esthétique de la surface du sourire :** c'est l'expression esthétique de la surface du sourire dans le rapport de ses coordonnées principales :
. la hauteur médiane labiale interne (H M L I), prise sur le plan frontal à l'intérieur du cadre labial interne, entre les lignes internes des lèvres rouges supérieure et inférieure,
. la largeur du sourire d'un point commissural à l'autre, ces deux coordonnées étant prises au cours du sourire dento-labial franc, installé, le visage étant de face, et la tête en position normale.
Cette expression esthétique de la surface du sourire s'exprime dans le rapport suivant :

Rapport esthétique de la surface du sourire $= f\frac{H\ M\ L\ I}{L\ S} = \frac{1}{}$

Si les classes :
. concave : Classe VI
. convexes : Classes VIII, IX et X
pour la lèvre supérieure,

ainsi que les types :
. concave : Type 4
. convexes : Types 5 et 6
pour la lèvre inférieure,

ne figurent pas dans les recherches et sur les tableaux, c'est que, bien qu'ils existent, ils sont très rares et ne se sont pas présentés parmi les 60 cas étudiés au cours de ce travail.

Rappelons encore que c'est à partir du sourire dento-labial franc, installé, que s'établiront nos analyses de sourires, sourire qui se situe suffisamment par ses qualificatifs pour être précisé autrement.

Pour des raisons de discrétion que l'on comprendra, les initiales du sujet faisant l'objet de la fiche individuelle d'étude ne seront pas mentionnées, l'identification se faisant par le numéro du cas ou fiche, le sexe et l'âge.

LES RECHERCHES

A - LA LÈVRE SUPÉRIEURE DANS LE SOURIRE DENTO-LABIAL

ÉTUDE PAR FICHES INDIVIDUELLES ET PAR CLASSE

(sans distinction de sexe)

La moyenne d'âge des sujets concernés
par les fiches individuelles qui vont suivre est de :
– pour les Femmes : 24 ans 47
– pour les Hommes : 25 ans 27

FICHE N° 6

Sexe : féminin
25 ans
Fluorique – Rétractée – Pessimiste
Classe : I

Étude de la lèvre supérieure dans le sourire dento-labial

Épaisseur de la lèvre supérieure au niveau para-médian :
(plus grande épaisseur de la lèvre rouge)
au repos : 7 mm
au cours du sourire : 5 mm.

Caractéristiques de l'ourlet labial de la lèvre supérieure :
légèrement marqué, les lèvres étant relativement minces

Tonus de la lèvre supérieure dans son ensemble :
bon tant du point de vue de l'homogénéité que de la symétrie, aussi bien au repos que dans les différentes expressions de la vie affective.

Incidence nasale :
nulle dans ce cas.

Rapport dento-labial au niveau du collet de l'incisive centrale supérieure :
La lèvre est tangente au niveau du collet de l'incisive centrale supérieure.

Position du frein labial antérieur :
position : basse, (1/3 proche du point inter-incisif).

Importance de la rétraction de la lèvre supérieure au moment du sourire :
La lèvre s'élève de 6 mm. de la position de repos à celle dynamique du sourire.

FICHE N° 7

Sexe: féminin
23 ans
Fluorique - Rétractée - Optimiste
Classe : I

Étude de la lèvre supérieure dans la sourire dento-labial

Épaisseur de la lèvre supérieure au niveau para-médian :
(plus grande épaisseur de la lèvre rouge)
au repos : 5 mm
au cours du sourire : 6,5 mm

Caractéristiques de l'ourlet labial de la lèvre supérieure :
très marqué

Tonus de la lèvre supérieure dans son ensemble :
très bon tant du point de vue de l'homogénéité
que de la symétrie et de l'harmonie dans laquelle
se développe le mouvement.

Incidence nasale :
nulle dans ce cas.

Rapport dento-labial au niveau du collet de l'incisive centrale supérieure :
la lèvre se situe à 3 mm au-dessous du niveau du collet de l'incisive centrale supérieure.

Position du frein labial antérieur :
position : basse (dans le tiers proche du point inter-incisif).

Importance de la rétraction de la lèvre supérieure au moment du sourire :
la lèvre s'élève de 4 mm de la position de repos à celle dynamique du sourire.

FICHE N° 23

Sexe : féminin
25 ans
Carbonique – Rétractée – Optimiste
Classe : I

Étude de la lèvre supérieure dans le sourire dento-labial

Épaisseur de la lèvre supérieure au niveau para-médian :
(plus grande épaisseur de la lèvre rouge)
au repos : 8 mm
au cours du sourire : 7 mm

Caractéristiques de l'ourlet labial de la lèvre supérieure :
marqué

Tonus de la lèvre supérieure dans son ensemble :
très bon aussi bien au repos que dans les différentes expressions.

Incidence nasale :
nulle dans ce cas.

Rapport dento-labial au niveau du collet de l'incisive centrale supérieure :
la lèvre est tangente au niveau du collet.

Position du frein labial antérieur :
position : basse (dans le tiers proche du point inter-incisif).

Importance de la rétraction de la lèvre supérieure au moment du sourire :
la lèvre s'élève de 3,5 mm de la position de repos à celle dynamique du sourire.

FICHE N° 54

Sexe : masculin
20 ans
Phosphorique – Rétracté – Pessimiste
Classe : II

Étude de la lèvre supérieure dans le sourire dento-labial

Épaisseur de la lèvre supérieure au niveau para-médian :
(plus grande épaisseur de la lèvre rouge)
au repos : 6 mm
au cours du sourire : 5 mm

Caractéristiques de l'ourlet labial de la lèvre supérieure :
légèrement marqué

Tonus de la lèvre supérieure dans son ensemble :
bon tant du point de vue homogénéité que de la symétrie au repos comme dans les différentes expressions de la vie affective.

Incidence nasale :
nulle dans ce cas.

Rapport dento-labial au niveau du collet de l'incisive centrale supérieure :
la lèvre est tangente au niveau du collet.

Position du frein labial antérieur :
position : basse (1/3 proche du point inter-incisif)

Importance de la rétraction de la lèvre supérieure au moment du sourire :
la lèvre s'élève de 3 mm de la position de repos à celle dynamique du sourire.

FICHE N° 2

Sexe : féminin
19 ans
Carbonique – Dilatée – Pessimiste
Classe III

Étude de la lèvre supérieure dans le sourire dento-labial

Épaisseur de la lèvre supérieure au niveau para-médian :
(plus grande épaisseur de la lèvre rouge)
au repos : 8mm
au cours du sourire : 7,5 mm

Caractéristiques de l'ourlet labial de la lèvre supérieure :
légèrement marqué.

Tonus de la lèvre supérieure dans son ensemble :
moyen avec des mouvements lourds dans les différentes expressions de la vie affective.

Incidence nasale:
nulle dans ce cas.

Rapport dento-labial au niveau du collet de l'incisive centrale supérieure :
la lèvre se situe à 1,5 mm au dessous du niveau du collet.

Position du frein labial antérieur :
position : basse (dans 1/3 proche du point inter-incisif)

Importance de la rétraction de la lèvre supérieure au moment du sourire :
la lèvre s'élève de 7 mm de la position de repos à la position dynamique du sourire.

FICHE N° 42

Sexe : masculin
24 ans
Phosphorique – Rétracté – Neutre
Classe IV

Étude de la lèvre supérieure dans le sourire dento-labial

Épaisseur de la lèvre supérieure au niveau para-médian :
(plus grande épaisseur de la lèvre rouge)
au repos : 7 mm
au cours du sourire : 3 mm

Caractéristiques de l'ourlet labial de la lèvre supérieure :
nul dans ce cas.

Tonus de la lèvre supérieure dans son ensemble :
médiocre tant du point de vue de l'homogénéité que de la symétrie, au repos comme dans les différentes expressions.

Incidence nasale :
nulle dans ce cas.

Rapport dento-labial au niveau du collet de l'incisive centrale supérieure :
la lèvre se situe à 2 mm au dessus du niveau du collet.

Position du frein labial antérieur :
position : basse (dans 1/3 proche du point inter-incisif)

Importance de la rétraction de la lèvre supérieure au moment du sourire :
la lèvre s'élève de 7,5 mm de la position de repos à celle dynamique du sourire.

FICHE N° 21

Sexe : Féminin
24 ans
Fluorique – Dilatée – Optimiste
Classe V

Étude de la lèvre supérieure dans le sourire dento-labial

Épaisseur de la lèvre supérieure au niveau para-médian :
(plus grande épaisseur de la lèvre rouge)
au repos : 8 mm
au cours du sourire : 6 mm

Caractéristiques de l'ourlet labial de la lèvre supérieure :
nul dans ce cas.

Tonus de la lèvre supérieure dans son ensemble :
moyen tant du point de vue homogénéité que de l'asymétrie dans les différentes expressions

Incidence nasale :
nulle dans ce cas.

Rapport dento-labial au niveau du collet de l'incisive centrale supérieure :
la lèvre est tangente au niveau du collet.

Position du frein labial antérieur :
position : basse (dans 1/3 proche du point inter-incisif)

Importance de la rétraction de la lèvre supérieure au moment du sourire :
la lèvre s'élève de 4 mm de la position de repos à celle dynamique du sourire.

FICHE N° 41

Sexe : Masculin
24 ans
Phosphorique - Rétracté - Optimiste
Classe VII

Étude de la lèvre supérieure dans le sourire dento-labial

Épaisseur de la lèvre supérieure au niveau para-médian :
(plus grande épaisseur de la lèvre rouge)
au repos : 11 mm.
au cours du sourire : 8 mm.

Caractéristiques de l'ourlet labial de la lèvre supérieure :
nul dans ce cas.

Tonus de la lèvre supérieure dans son ensemble :
Passable tant du point de vue homogénéité que de la symétrie avec une tendance anarchique dans les mouvements des différentes expressions.

Incidence nasale :
nulle dans ce cas.

Rapport dento-labial au niveau du collet de l'incisive centrale supérieure :
la lèvre se situe à 4 mm. au-dessous du niveau du collet.

Position du frein labial antérieur :
position :
basse (dans 1/3 proche du point inter-incisif)

Importance de la rétraction de la lèvre supérieure au moment du sourire :
la lèvre s'élève de 5 mm. de la position de repos à celle dynamique du sourire.

FICHE N° 49

Sexe : Masculin
20 ans
Carbonique - Rétracté - Optimiste
Classe VII

Étude de la lèvre supérieure dans le sourire dento-labiale

Epaisseur de la lèvre supérieure au niveau para-médian :
(plus grande épaisseur de la lèvre rouge)
au repos : 6 mm.
au cours du sourire : 5 mm.

Caractéristiques de l'ourlet labial de la lèvre supérieure :
nul dans ce cas.

Tonus de la lèvre supérieure dans son ensemble :
médiocre avec une asymétrie au repos et des mouvements anarchiques dans les différentes expressions.

Incidence nasale :
nulle dans ce cas.

Rapport dento-labial au niveau du collet de l'incisive centrale supérieure :
la lèvre se situe à 2 mm. au-dessous du niveau du collet.

Position du frein labial antérieur :
position : basse (dans 1/3 proche du point inter-incisif).

Importance de la rétraction de la lèvre supérieure au moment du sourire :
la lèvre s'élève de 8 mm. de la position de repos à celle dynamique du sourire.

TABLEAU RÉCAPITULATIF

des fiches individuelles de l'étude
DE LA LÈVRE SUPÉRIEURE
DANS LE SOURIRE DENTO-LABIAL

CLASSE	CAS	ÉPAISSEUR		OURLET	TONUS	INCIDENCE NASALE	RAPPORT DENTO-LABIAL avec le collet	POSITION FREIN labial antérieur	IMPORTANCE rétraction
		R	S						
Classe I	6	7	5	Léger	Bon		Tangent	Bas	6
	7	5	6,5	Très Marqué	Très Bon		− 3	Bas	4
	23	8	7	Marqué	Très Bon		Tangent	Bas	3,5
Classe II	54	6	5	Léger	Bon		Tangent	Bas	3
Classe III	2	8	7,5	Léger	Moyen		− 1,5	Bas	7
Classe IV	42	7	3		Médiocre		+2	Bas	7,5
Classe V	21	8	6		Moyen		Tangent	Bas	4
Classe VI									
Classe VII	41	11	8		Passable		− 4	Bas	5
	49	6	5		Médiocre		− 2	Bas	8

Seuls ont été retenus les cas les plus caractéristiques, le tableau général fera mention de tous les cas étudiés.
Si les classes VI, VIII, IX et X ne figurent pas sur nos tableaux c'est que, bien qu'existant, ils sont très rares et ne sont pas présentés à nous parmi les cas étudiés.

LES RECHERCHES

B – LA LÈVRE INFÉRIEURE DANS LE SOURIRE DENTO-LABIAL

ÉTUDE PAR FICHES INDIVIDUELLES ET PAR TYPE

(sans distinction de sexe)

La moyenne d'âge des sujets concernés
par les fiches individuelles qui vont suivre est de :
–pour les Femmes : 24 ans 47
– pour les Hommes : 25 ans 27

FICHE N° 20

Sexe : féminin
32 ans
Phosphorique – Rétractée – Neutre
Type : 1

Étude de la lèvre inférieure dans le sourire dento-labial

Épaisseur de la lèvre inférieure au niveau médian :
(plus grande épaisseur de la lèvre rouge)
au repos : 9 mm
au cours du sourire : 10 mm

Caractéristiques de l'ourlet labial de la lèvre inférieure :
marqué

Tonus de la lèvre inférieure dans son ensemble :
Assez bon, tant du point de vue homogénéîté que symétrie aussi bien au repos que dans les différentes expressions.
On doit signaler qu'il y a une plus grande mobilité de la lèvre inférieure.

Rapport dento-labial au niveau incisif de l'incisive centrale inférieure :
La lèvre se situe à 1,5 mm au-dessous du niveau du bord incisif de l'incisive centrale inférieure.

Position du frein labial antérieur :
Position : moyenne (dans le 1/3 moyen de l'espace compris entre la ligne de réflexion muqueuse et le point inter-incisif.)

Importance de la rétraction de la lèvre inférieure au moment du sourire :
La lèvre reste dans la position dynamique du sourire dans la même position qu'au repos. La rétraction est donc nulle.

FICHE N° 40

Sexe : féminin
37 ans
Fluorique – Dilatée – Pessimiste
Type : 1

Étude de la lèvre inférieure dans le sourire dento-labial

Épaisseur de la lèvre inférieure au niveau médian :
(plus grande épaisseur de la lèvre rouge)
au repos : 10 mm
au cours du sourire : 8 mm

Caractéristiques de l'ourlet labial de la lèvre inférieure :
légèrement marqué

Tonus de la lèvre inférieure dans son ensemble :
bon, tant du point de vue homogénéité que de la symétrie au repos comme dans les différentes expressions.

Rapport dento-labial au niveau incisif de l'incisive centrale inférieure :
La lèvre se situe à 2 mm au-dessous du niveau du bord incisif de l'incisive centrale inférieure.

Position du frein labial antérieur :
position : moyenne (dans le 1/3 moyen de l'espace compris entre la ligne de réflexion muqueuse et le point inter-incisif).

Importance de la rétraction de la lèvre inférieure au moment du sourire :
la lèvre s'abaisse de 5 mm de la position de repos à celle dynamique du sourire.

FICHE N° 57

Sexe : masculin
45 ans
Carbonique – Rétracté – Neutre
Type : 1

Étude de la lèvre inférieure dans le sourire dento-labial

Épaisseur de la lèvre inférieure au niveau médian :
(plus grande épaisseur de la lèvre rouge)
au repos : 10 mm
au cours du sourire : 9 mm

Caractéristiques de l'ourlet labial de la lèvre inférieure :
nul dans ce cas.

Tonus de la lèvre inférieure dans son ensemble :
Médiocre, privant la lèvre d'homogénéité comme de symétrie avec des mouvements anarchiques, dans les différentes expressions.

Rapport dento-labial au niveau incisif de l'incisive centrale inférieure :
la lèvre se situe à 1 mm au-dessous du niveau du bord incisif de l'incisive centrale inférieure.

Position du frein labial antérieur :
position : haute (dans le 1/3 supérieur de l'espace compris entre la ligne de reflexion muqueuse et le point inter-incisif).

Importance de la rétraction de la lèvre inférieure au moment du sourire :
la lèvre s'abaisse de 1 mm de la position de repos à celle dynamique du sourire.

FICHE N° 18

Sexe : féminin
19 ans
Phosphorique – Dilatée – Optimiste
Type : 2

Étude de la lèvre inférieure dans le sourire dento-labial

Épaisseur de la lèvre inférieure au niveau médian :
(plus grande épaisseur de la lèvre rouge)
au repos : 10 mm
au cours du sourire : 8 mm

Caractéristiques de l'ourlet labial de la lèvre inférieure :
marqué

Tonus de la lèvre inférieure dans son ensemble :
très bon, tant du point de vue homogénéïté que de la symétrie au repos comme dans les différentes expressions.

Rapport dento-labial au niveau incisif de l'incisive centrale inférieure :
la lèvre se situe à 5 mm au dessous du bord incisif de l'incisive centrale inférieure.

Position du frein labial antérieur :
Position : moyenne (dans le 1/3 moyen de l'espace compris entre la ligne de réflexion muqueuse et le point inter-incisif).

Importance de la rétraction de la lèvre inférieure au moment du sourire :
la lèvre s'abaisse de 6 mm de la position de repos à celle dynamique du sourire.

FICHE N° 32

Sexe : féminin
22 ans
Phosphorique – Dilatée – Optimiste
Type : 2

Étude de la lèvre inférieure dans le sourire dento-labial

Épaisseur de la lèvre inférieure au niveau médian :
(plus grande épaisseur de la lèvre rouge)
au repos : 10 mm
au cours du sourire : 9 mm

Caractéristiques de l'ourlet labial de la lèvre inférieure :
marqué

Tonus de la lèvre inférieure dans son ensemble :
très bon, tant au point de vue homogénéïté que symétrie au repos comme dans les différentes expressions.

Rapport dento-labial au niveau incisif de l'incisive centrale inférieure :
la lèvre se situe à 2 mm au-dessous du niveau du bord incisif de l'incisive centrale inférieure.

Position du frein labial antérieur :
position : basse (dans le 1/3 proche du point inter-incisif).

Importance de la rétraction de la lèvre inférieure au moment du sourire :
La lèvre s'abaisse de 4mm de la position de repos à celle dynamique du sourire.

FICHE N°56

Sexe : masculin
25 ans
Phosphorique – Dilaté – Optimiste
Type :2

Étude de la lèvre inférieure dans le sourire dento-labial

Épaisseur de la lèvre inférieure au niveau médian :
(plus grande épaisseur de la lèvre rouge)
au repos :10 mm
au cours du sourire : 11 mm

Caractéristiques de l'ourlet labial de la lèvre inférieure :
Nul dans ce cas

Tonus de la lèvre inférieure dans son ensemble :
Bon, tant du point de vue homogénéïté que symétrie au repos comme dans les différentes expressions de la vie affective.

Rapport dento-labial au niveau incisif de l'incisive centrale inférieure :
La lèvre se situe à 2 mm au-dessous du niveau du bord incisif de l'incisive centrale inférieure.

Position du frein labial antérieur :
position : moyenne (dans le 1/3 moyen de l'espace compris entre la ligne de réflexion muqueuse et le point inter-incisif.)

Importance de la rétraction de la lèvre inférieure au moment du sourire :
La lèvre s'abaisse de 5 mm de la position de repos à celle dynamique du sourire.

FICHE N° 36

Sexe : Féminin
23 ans
Fluorique - Rétractée - Pessimiste
Type : 3

Étude de la lèvre inférieure dans le sourire dento-labial

Épaisseur de la lèvre inférieure au niveau médian :
(plus grande épaisseur de la lèvre rouge)
au repos : 10 mm.
au cours du sourire : 8 mm.

Caractéristiques de l'ourlet labial de la lèvre inférieure :
Légèrement marqué

Tonus de la lèvre inférieure dans son ensemble :
Assez bon, du point de vue homogénéité au repos, comme dans les différentes expressions avec une légère tendance à l'anarchie des mouvements.

Rapport dento-labial au niveau incisif de l'incisive centrale inférieure :
La lèvre se situe à 4 mm. au dessous du niveau du bord incisif de l'incisive centrale inférieure.

Position du frein labial antérieur :
position : basse (dans le 1/3 proche du point inter-incisif).

Importance de la rétraction de la lèvre inférieure au moment du sourire :
La lèvre s'abaisse de 6 mm. de la position de repos à celle dynamique du sourire.

FICHE N° 45

Sexe : masculin
25 ans
Phosphorique – Rétracté – Pessimiste
Type : 3

Étude de la lèvre inférieure dans le sourire dento-labial

Épaisseur de la lèvre inférieure au niveau médian :
(plus grande épaisseur de la lèvre rouge)
au repos 9 mm
au cours du sourire : 10 mm

Caractéristiques de l'ourlet labial de la lèvre inférieure :
Nul dans ce cas

Tonus de la lèvre inférieure dans son ensemble :
Passable, contrariant l'homogénéité et la symétrie au repos comme dans les différentes expressions au cours desquelles les mouvements ont une tendance anarchique.

Rapport dento-labial au niveau incisif de l'incisive centrale inférieure :
La lèvre se situe à 3 mm au-dessous du niveau du bord incisif de l'incisive centrale inférieure.

Position du frein labial antérieur :
Position : moyenne (dans le 1/3 moyen de l'espace compris entre la ligne de réflexion muqueuse et le point inter-incisif).

Importance de la rétraction de la lèvre inférieure au moment du sourire :
La lèvre s'abaisse de 6 mm de la position de repos à celle dynamique du sourire.

TABLEAU RÉCAPITULATIF

des fiches individuelles de l'étude DE LA LÈVRE INFÉRIEURE DANS LE SOURIRE DENTO-LABIAL

TYPE	CAS	ÉPAISSEUR		OURLET	Tonus	RAPPORT DENTO-LABIAL avec le bord incisif	POSITION FREIN labial antérieur	IMPORTANCE rétraction
		R	S					
Type 1	20	9	10	Marqué	Assez Bon	– 1,5	Moyen	0
	40	10	8	Léger	Bon	– 2	Moyen	5
	57	10	9		Médiocre	– 1	Haut	1
Type 2	18	10	8	Marqué	Très Bon	– 5	Moyen	6
	32	10	9	Marqué	Très Bon	– 2	Bas	4
	56	10	11		Bon	– 2	Moyen	5
Type 3	36	10	8	Léger	Assez Bon	– 4	Bas	6
	45	9	10		Passable	– 3	Moyen	6

Seuls ont été retenus les cas les plus caractéristiques, le tableau général fera mention de tous les cas étudiés. Si les types 4, 5, 6 ne figurent pas sur nos tableaux c'est que bien qu'existant, ils sont rares -surtout les types 5 et 6- et qu'ils ne se sont pas présentés à nous parmi les cas étudiés.

LES RECHERCHES

C - LE POINT SOURIRE
LE RAPPORT ESTHÉTIQUE
DE LA SURFACE DU SOURIRE

ÉTUDE PAR FICHES
INDIVIDUELLES ET PAR CLASSE

(sans distinction de sexe)

Le Point Sourire et le Rapport Esthétique de la surface du sourire évoluent parallèlement à travers les Classes, c'est la raison pour laquelle ils seront étudiés ensemble.

Si les Classes VI, VIII, IX et X ainsi que les Types 4, 5, 6, ne figurent pas sur nos tableaux c'est que, bien qu'existant, ils sont très rares et ne sont pas présentés à nous parmi les cas étudiés.

La moyenne d'âge des sujets concernés
par les fiches individuelles qui vont suivre est de :
– pour les Femmes : 24 ans 47
– pour les Hommes : 25 ans 27

FICHE N° 6

Sexe : Féminin
25 ans
Fluorique - Rétractée - Pessimiste
Classe I
Type 2

Étude du Point Sourire
et du Rapport esthétique de la surface du sourire
dans le sourire dento-labial

Étude du Point Sourire dans le sourire dento-labial

Point sourire $= \frac{H}{2} = \frac{95}{2} = 47{,}5$

Le point médian du bord externe
de la lèvre rouge supérieure
coïncide avec le point sourire **P.S. EXACT**

Étude du rapport esthétique de la surface du sourire dans le sourire dento-labial

Rapport esthétique de la surface du sourire $= f\frac{\text{Hauteur médiane labiale interne}}{\text{Largeur du sourire}} = \frac{9}{60} = \frac{1}{6{,}66}$

donc :

La hauteur médiane labiale interne est égale à $\frac{1}{6{,}66}$ de la largeur du sourire.

FICHE N° 7

Sexe : Féminin
23 ans
Fluorique - Retractée - Optimiste
Classe I
Type 3

Étude du Point Sourire
et du Rapport esthétique de la surface du sourire
dans le sourire dento-labial

Étude du Point Sourire dans le sourire dento-labial

Point sourire $= \frac{H}{2} = \frac{100}{2} = 50$

Le point médian du bord externe
de la lèvre rouge supérieure coïncide
avec le point sourire. Il y a donc point sourire **P.S. EXACT**

Étude du rapport esthétique de la surface du sourire dans le sourire dento-labial

Rapport esthétique de la surface du sourire $= f\frac{\text{Hauteur médiane labiale interne}}{\text{Largeur du sourire}} = \frac{10}{68} = \frac{1}{6,80}$

donc :

La hauteur médiane labiale interne est égale à $\frac{1}{6,8}$ de la largeur du sourire

FICHE N° 10

Sexe : Féminin
21 ans
Carbonique – Rétractée – Neutre
Classe II
Type 2

Étude du Point Sourire
et du Rapport esthétique de la surface du sourire
dans le sourire dento-labial

Étude du Point Sourire dans le sourire dento-labial

Point Sourire $= \frac{H}{2} = \frac{100}{2} = 50$

Le point médian du bord externe
de la lèvre rouge supérieure
coïncide avec le point sourire. Il y a donc point sourire. **P. S. EXACT**

Étude du rapport esthétique de la surface du sourire dans le sourire dento-labial

Rapport esthétique de la surface du sourire donc :

$$= f\frac{\text{Hauteur médiane labiale interne}}{\text{Largeur du sourire}} = \frac{9{,}25}{65} = \frac{1}{7}$$

La hauteur médiane labiale interne est égale à $\frac{1}{7}$ de la largeur du sourire.

FICHE N° 28

Sexe : Féminin
26 ans
Phosphorique – Dilatée – Optimiste
Classe III
Type 2

Étude du Point Sourire
et du Rapport esthétique de la surface du sourire
dans le sourire dento-labial

Étude du Point Sourire dans le sourire dento-labial

Point sourire $= \frac{H}{2} = \frac{100}{2} = 50$

Le point médian du bord externe
de la lèvre rouge supérieure
coïncide avec le point sourire. Il y a donc point sourire. **P.S. EXACT**

Étde du rapport esthétique de la surface du sourire dans le sourire dento-labial

Rapport esthétique de la surface du sourire donc $= f\frac{\text{Hauteur médiane labiale interne}}{\text{Largeur du sourire}} = \frac{9}{60} = \frac{1}{6,66}$

La hauteur médiane labiale interne est égale à $\frac{1}{6,66}$ de la largeur du sourire.

FICHE N° 24

Sexe : Féminin
28 ans
Phosphorique - Dilatée - Neutre
Classe IV
Type : 2

Étude du Point Sourire
et du Rapport esthétique de la surface du sourire
dans le sourire dento-labial

Étude du Point Sourire dans le sourire dento-labial

Point sourire $= \frac{H}{2} = \frac{100}{2} = 50$

Concavité marquée de la lèvre supérieure (Classe IV)
A noter qu'il y a 45 mm. sur le sujet (+ 5mm. de gencive visible).
Il n'y a donc pas point sourire. **P.S. INEXACT**

Étude du rapport esthétique de la surface du sourire dans le sourire dento-labial

Rapport esthétique de la surface du sourire donc :

$$= \frac{\text{Hauteur médiane labiale interne}}{\text{Largeur du sourire}} = \frac{13}{60} = \frac{1}{4,61}$$

La hauteur médiane labiale interne est égale à $\frac{1}{4,61}$ de la largeur du sourire.

FICHE N° 43

Sexe : Masculin
23 ans
Carbonique - **Rétracté - Optimiste**
Classe V
Type 2

Étude du Point Sourire
et du Rapport esthétique de la surface du sourire
dans le sourire dento-labial

Étude du Point Sourire dans le sourire dento-labial

Point sourire $= \frac{H}{2} = \frac{115}{2} = 57{,}5$

Or il y a sur le sujet 52 mm.
donc, 5 mm. en trop vers le haut,
différence qu'on doit imputer à la Classe V **P.S. INEXACT**

Étude du rapport esthétique de la surface du sourire dans le sourire dento-labial

Rapport esthétique de la surface du sourire $= f \frac{\text{Hauteur médiane labiale interne}}{\text{Largeur du sourire}} = \frac{16}{65} = \frac{1}{4{,}06}$

donc :

La hauteur médiane labiale interne est égale à $\frac{1}{4{,}06}$ de la largeur du sourire.

FICHE N° 3

Sexe : Féminin
28 : ans
Carbonique – Rétracté – Pessimiste
Classe VII
Type : 2

Étude du Point Sourire
et du rapport Esthétique de la Surface du Sourire
dans le sourire dento-labial

Étude du Point Sourire dans le sourire dento-labial :

Point sourire $= \frac{H}{2} = \frac{95}{2} = 47,5$

Le point médian du bord externe
de la lèvre rouge supérieure coincide
avec le point sourire. Il y a donc point sourire. **P. S. EXACT**

Étude du rapport esthétique de la surface du sourire dans le sourire dento-labial

Rapport esthétique de la surface du sourire $= f \frac{\text{Hauteur médiane labiale interne}}{\text{Largeur du sourire}} \quad \frac{7,5}{60} = \frac{1}{8}$

La hauteur médiane labiale interne est égale au $\frac{1}{8}$ de la largeur du sourire.

FICHE N° 44

Sexe : Masculin
23 ans
Carbonique - Rétracté - Neutre
Classe VII
Type 3

Étude du Point Sourire
et du Rapport esthétique de la surface du sourire
dans le sourire dento-labial

Étude du Point Sourire dans le sourire dento-labial

Point sourire $= \frac{H}{2} = \frac{120}{2} = 60$

Or il y a 62 mm sur le sujet c'est à dire 2mm en trop vers le bas.
Imputable à la convexité labiale supérieure
de la Cl. VII + incidence nasale. Il n'y a pas point sourire. **P. S. INEXACT**

Étude du rapport esthétique de la surface du sourire dans le sourire dento-labial

Rapport esthétique de la surface du sourire donc :

$$= f\,\frac{\text{Hauteur médiane labiale interne}}{\text{Largeur du sourire}} = \frac{7}{60} = \frac{1}{8,57}$$

La hauteur médiane labiale interne est égale à $\frac{1}{8,57}$ de la largeur du sourire

---

TABLEAU RÉCAPITULATIF

des fiches individuelles de l'étude
DU POINT SOURIRE ET DU RAPPORT ESTHÉTIQUE
DE LA SURFACE DU SOURIRE

CLASSE	CAS	POINT SOURIRE	RAPPORT ESTHÉTIQUE DE LA SURFACE DU SOURIRE	HAUTEUR MÉDIANE LABIALE INTERNE
CLASSE I	6	Oui, Parfait	6,66	9
	7	Oui, Parfait	6,80	10
CLASSE II	10	Très Bon	7	9,25
CLASSE III	28	Oui	6,66	9
CLASSE IV	24	Non	4,61	13
CLASSE V	43	Non	4,06	16
CLASSE VI		Non		
CLASSE VII	3	Oui	8	7,5
	44	Non	8,57	7
CLASSE VIII				
CLASSE IX				
CLASSE X				

Les Classe VI, VIII, IX, et X, ont une concavité (Cl. VI) ou une convexité de la lèvre supérieure accentuée telles qu'elles augurent mal du Point Sourire, et qu'elles ont obligatoirement :

- pour la classe VI : un rapport ess avec une HMLI élevée,
- pour les classes VIII, IX et X : un rapport esthétique de la SS avec avec HMLI petite.

Seuls ont été retenus les cas les plus caractéristiques, le tableau général fera mention de tous les cas étudiés.

LES RECHERCHES

D – EXPÉRIENCES DU SOURIRE SUPERPOSÉ

Pour étudier le sourire dans le cadre du visage, je me suis souvenu que j'avais toujours été frappé des cas de visages neutres, ternes au repos, qui ne devenaient beaux que dans le sourire. J'avais toujours pensé alors qu'il était faux de dire qu'un être a la beauté de son visage car il a la beauté de son sourire.
Le visage est une lanterne, et même si la beauté semble l'habiter, le visage est une lanterne éteinte tant que le sourire ne l'a pas éclairé, et c'est alors seulement que la beauté irradie.
J'ai donc cherché, dans l'expression du visage, la part qui revenait à la beauté des traits et celle qui revenait au sourire dento-labial.

Je suis parti d'une expérience simple.

Sur la photographie de face, la tête en position normale d'un sujet comportant un sourire de valeur passable ou moyenne, j'ai superposé un autre sourire, différent, meilleur par exemple - un mauvais sourire aurait eu l'effet inverse - aux mêmes mesures commissure à commissure, et j'ai vu alors à ma grande surprise changer totalement l'expression de ces mêmes traits dans une beauté améliorée.
Les traits concouraient évidement à la beauté faciale, mais ils n'étaient que des éléments neutres dont l'esthétique changeait de sens en fonction du type de sourire qui présidait à leur expression.
Donc, autant de sourires différents et autant d'expressions différentes des mêmes traits avec, comme résultats, des "beautés" différentes.
Cette expérience souligne suffisamment - et avec une netteté qui exclut toute discussion - l'importance capitale du sourire dento-labial qui commande l'esthétique du sourire général de la face, de l'expression des traits comme il commande et préside à la Beauté du visage.
Cette constation importante permet la déduction des lois suivantes :
- le sourire général de la face est conditionné, organisé, commandé dans son esthétique et sa qualité par le sourire dento-labial.
- le sourire dento-labial est l'expression majeure du visage, il est le chef d'orchestre de l'esthétique des traits - éléments neutres - auxquels il

Il apparaît suffisamment à la vue de ces quatre photographies d'un même visage – l'une étant l'original dans l'expression du sourire dento-labial, les trois autres représentant le même visage dans la même expression avec des sourires superposés différents – que c'est le sourire dento-labial qui commande :

- le sourire général de la face,
- l'expression des traits et leur esthétique,
- la beauté du visage avec laquelle il se confond.

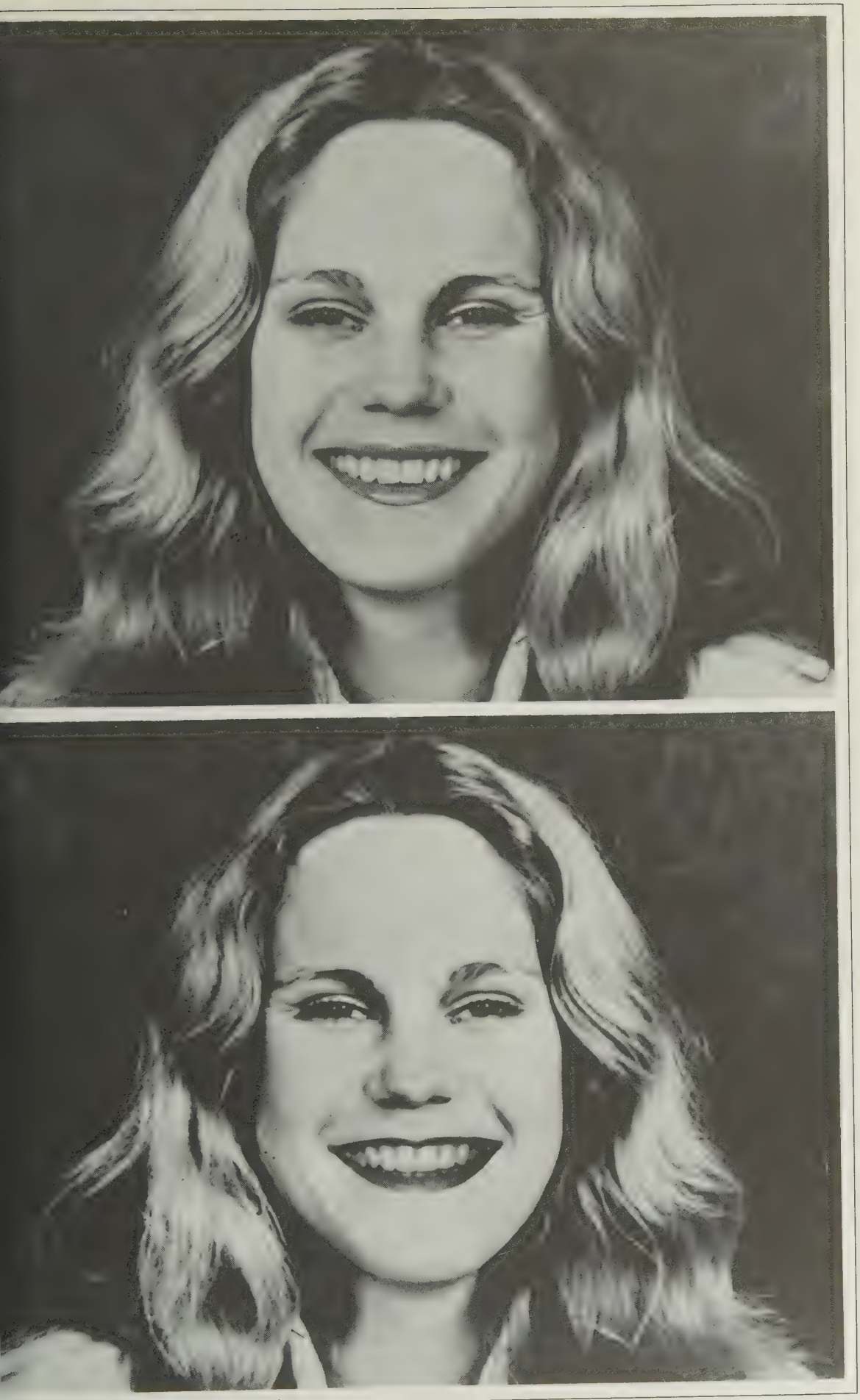

Il apparaît suffisamment à la vue de ces quatre photographies d'un même visage – l'une étant l'original dans l'expression du sourire dento-labial, les trois autres représentant le même visage dans la même expression avec des sourires superposés différents – que c'est le sourire dento-labial qui commande :

- le sourire général de la face,
- l'expression des traits et leur esthétique,
- la beauté du visage avec laquelle il se confond.

communique les qualités ou les défauts qui lui sont propres. Le sourire dento-labial commande et préside à la Beauté du visage.
- la Beauté et le Sourire dento-labial se confondent en une unité totale, le sourire s'identifiant à la Beauté et la Beauté au Sourire.
- la laideur n'existe pas. sous réserve d'un défaut esthétique majeur (5% des cas) la laideur n'existe qu'en tant que mauvais sourire, la preuve en est qu'un sourire meilleur étant superposé, la laideur n'existe plus.

Ces lois seront inscrites en préalables dans les lois du sourire et de la beauté faciale auxquelles elles président.

VISAGE D'ORIGINE

Importance du sourire dento-labial dans l'expression de l'esthétique faciale.

VISAGE D'ORIGINE

Importance du sourire dento-labial dans l'expression de l'esthétique faciale.

E – TABLEAUX RÉCAPITULATIFS des 60 cas étudiés : 40 Femmes – 20 Hommes.

DANS L'EXPRESSION DU SOURIRE DENTO-LABIAL FRANC. INSTALLÉ :

1° – LA LÈVRE SUPÉRIEURE :
1ère partie – Femmes de 1 à 20
2ème partie – Femmes de 21 à 40
3ème partie – Hommes de 41 à 60

2° – LA LÈVRE INFÉRIEURE :
1ère partie – Femmes de 1 à 20
2ème partie – Femmes de 21 à 40
3ème partie – Hommes de 41 à 60

3° – POINT SOURIRE ET LE RAPPORT ESTHÉTIQUE DE LA SURFACE DU SOURIRE :
– Femmes de 1 à 10
– Femmes de 11 à 20
– Femmes de 21 à 30
– Femmes de 31 à 40
– Hommes de 41 à 50
– Hommes de 51 à 60

TABLEAU RÉCAPITULATIF

des 60 cas étudiés :
40 pour les Femmes – 20 pour les Hommes.

LA LÈVRE SUPÉRIEURE DANS LE SOURIRE DENTO–LABIAL

1ère Partie

Femmes (cas du n° 1 au n° 20)

CAS	CLASSE	ÉPAISSEUR		OURLET	TONUS	INCIDENCE	RAPPORT DENTO-LABIAL avec le collet	POSITION FREIN labial antérieur	IMPORTANCE rétraction
		R	S						
1	Cl. II	7,5	5	Léger	Bon		Tangent	Haut	6,5
2	Cl. III	8	7,5	Léger	Passable		–1,5	Bas	7
3	Cl. VII	8	6,5	Marqué	Bon	Certaine Convexité labiale	–3	Bas	4
4	Cl. IV	8	7	Marqué	Assez Bon		– 1,5	Bas	3,5
5	Cl. II	6	5	Marqué	Passable	Certaine	– 3	Bas	2
6	Cl. I	7	5	léger	bon		Tangent	Bas	6
7	Cl. I	5	6,5	Très marqué	Très Bon		– 3	Bas	4
8	Cl. II	8	9		Assez Bon	Légère, Nez droit	– 2,5	Bas	3
9	Cl. IV	8	7	Marqué	Bon		– 3	Bas	4
10	Cl. II	6	4	Marqué	Très Bon		– 1	Moyen	3
11	Cl.II	5	5		Médiocre	Légère, Nez droit	– 2	Bas	2,5
12	Cl. III	5	4		Médiocre		– 2	Moyen	3
13	Cl. II	5,5	3		Passable		Tangent	Bas	6
14	Cl. IV	10	6		Passable		Tangent	Bas	4
15	Cl. III	6	4	Marqué	Bon		– 1	Bas	6
16	Cl. IV	9	6	Léger	Assez Bon		Tangent	Bas	7,5
17	Cl. III	6	6	Marqué	Bon		– 1	Moyen	4
18	Cl. III	7	7	Marqué	Très Bon	Certaine	Tangent	Bas	2,5
19	Cl. III	9	5	Marqué	Assez Bon		Tangent	Bas	6
20	Cl. III	7	7	Marqué	Assez Bon		Tangent	Bas	9

TABLEAU RÉCAPITULATIF

des 60 cas étudiés :
40 pour les Femmes – 20 pour les Hommes.

LA LÈVRE SUPÉRIEURE DANS LE SOURIRE DENTO–LABIAL
2ème PARTIE
FEMMES (Cas du n°21 au n° 40)

CAS	CLASSE	ÉPAISSEUR		OURLET	TONUS	INCIDENCE NASALE	RAPPORT DENTO-LABIAL avec le collet	POSITION FREIN labial antérieur	IMPORTANCE rétraction
		R	S						
21	Cl. IV	8	6		Passable		Tangent	Bas	4
22	Cl. III	5	4	Marqué	Très Bon		Tangent	Bas	4,5
23	Cl. I	8	7	Marqué	Très Bon		Tangent	Bas	3,5
24	Cl. IV	11	5		Passable		+ 5	Bas	8
25	Cl. IV	7,5	5	Léger	Assez Bon		+ 1,5	Bas	6
26	Cl. IV	8	6		Passable		Tangent	Bas	4,5
27	Cl. VII	8	8	Marqué	Passable		– 1,5	Bas	5
28	Cl. III	7	7	Marqué	Bon		–1	Haut	5,5
29	Cl. III	5	4		Assez Bon		+ 1	Bas	5
30	Cl. II	7	6	Léger	Bon		– 1	Bas	6,5
31	Cl. II	7	7	léger	Assez Bon		Tangent	Bas	3
32	Cl. III	6	3	Marqué	Très Bon		+ 0,5	Bas	6
33	Cl. III	9	7	Marqué	Bon		Tangent	Bas	4
34	Cl. III	8	7		Assez Bon		– 0,5	Bas	4
35	Cl. III	6	5		Assez Bon		– 2	Bas	5,5
36	Cl. IV	6	5	Léger	Assez Bon		Tangent	Bas	6
37	Cl. III	9	10		Médiocre		+ 1	Bas	7,5
38	Cl. III	5	4	Léger	Excellent		Tangent	Bas	6
39	Cl. III	6	9	Léger	Assez Bon	Certaine	– 4,5	moyen	3
40	Cl. IV	6	5	Léger	Bon		Tangent	Bas	4,5

TABLEAU RÉCAPITULATIF

des 60 cas étudiés :
40 pour les femmes – 20 pour les Hommes

LA LÈVRE SUPÉRIEURE DANS LE SOURIRE DENTO-LABIAL
3ÈME Partie
Hommes (Cas n° 41 au n°60)

CAS	CLASSE	ÉPAISSEUR		OURLET	TONUS	INCIDENCE NASALE	RAPPORT DENTO-LABIAL avec le collet	POSITION FREIN labial antérieur	IMPORTANCE rétraction
		R	S						
41	Cl. VII	11	8		Médiocre		– 4	Bas	5
42	Cl. IV	7	3		Médiocre		+ 2	Bas	7,5
43	Cl. V	5	3		Médiocre		+ 2	Bas	9
44	Cl. VII	7	5	Léger	Médiocre	Certaine	– 5,5	Bas	3
45	Cl. IV	5	5		Passable		– 3	Moyen	4
46	Cl. III	5	4		Médiocre	Légère	– 3	Bas	4
47	Cl. III	9	6		Assez Bon		Tangent	Bas	6,5
48	Cl. III	8	5		Assez Bon		Tangent	Bas	5,5
49	Cl. VII	6	5		Médiocre		– 2	Bas	8
50	Cl. III	7	4	Léger	Assez Bon		– 1	Bas	5
51	Cl. VII	7	6		Assez Bon		– 1	Moyen	8
52	Cl. III	4	4		Médiocre		Tangent	Bas	4,5
53	Cl. III	7	4		Passable		+1	Bas	6
54	Cl. II	6	5	Léger	Bon		Tangent	Bas	3
55	Cl. III	7	5		Passable		– 1	Très Bas	6,5
56	Cl. II	7	6		Bon		+ 1	Bas	6
57	Cl. III	5	5		Médiocre	Légère	– 3	Bas	4
58	Cl. III	10	8		Assez Bon		Tangent	Bas	3
59	Cl. III	7	4		Médiocre		– 1	Bas	6,5
60	Cl. II	7	4		Assez Bon		Tangent	Bas	9

TABLEAU RÉCAPITULATIF

des 60 cas étudiés :
40 pour les Femmes – 20 pour les Hommes.

LA LÈVRE INFÉRIEURE DANS LE SOURIRE DENTO-LABIAL
1ère Partie
Femmes (cas du n°1 au n° 20)

CAS	TYPE	ÉPAISSEUR		OURLET	TONUS	RAPPORT DENTO-LABIAL avec le bord incisif	POSITION FREIN labial antérieur	IMPORTANCE rétraction
		R	S					
1	T. 3	10	8	Léger	Bon	– 3	Bas	5,5
2	T. 2	10	10,5	Léger	Passable	– 1	Moyen	2
3	T. 2	9	9	Marqué	Bon	– 1,5	Moyen	3,5
4	T. 2	9	7,5	Marqué	Assez Bon	– 2	Moyen	4
5	T. 2	8,5	7	Marqué	Passable	Tangent	Moyen	4
6	T. 2	8	9,5	Léger	Bon	– 1	Moyen	3,5
7	T. 3	9	7,5	Très Marqué	Très Bon	– 5	Bas	5
8	T. 3	9	8,5		Assez Bon	– 1	Moyen	5,5
9	T. 3	10	10	Marqué	Bon	– 2	Bas	7
10	T. 2	11	7,5	Marqué	Très Bon	+ 1	Bas	5
11	T. 2	9	5		Passable	– 5	Bas	5
12	T. 2	9	10		Passable	– 2	Moyen	5
13	T. 2	9	6		Passable	– 5	Bas	4
14	T. 2	14	11		Passable	– 1	Moyen	6
15	T. 2	12	9	Marqué	Bon	– 2	Bas	6
16	T. 2	11	10	Léger	Assez Bon	Tangent	Moyen	4
17	T. 2	11	10	Marqué	Bon	– 3,5	Bas	7
18	T. 2	10	8	Marqué	Très Bon	– 5	Moyen	6
19	T. 2	11	9	Marqué	Assez Bon	+ 1	Moyen	5
20	T. 1	9	10	Marqué	Assez Bon	– 1,5	Moyen	0

TABLEAU RÉCAPITULATIF

des 60 cas étudiés :
40 pour les Femmes – 20 pour les Hommes.

LA LÈVRE INFÉRIEURE DANS LE SOURIRE DENTO–LABIAL
2ème PARTIE
Femmes (Cas du n° 21 au n° 40)

CAS	TYPE	ÉPAISSEUR		OURLET	TONUS	RAPPORT DENTO-LABIAL avec le bord incisif	POSITION FREIN labial antérieur	IMPORTANCE rétraction
		R	S					
21	T. 2	11	9		Assez Bon	– 3	Bas	1
22	T. 2	9,5	8	Marqué	Très Bon	– 4	Bas	6
23	T. 2	9	8	Marqué	Très Bon	– 2,5	Bas	2
24	T. 2	11	9		Passable	Tangent	Moyen	5
25	T. 2	10	10	Léger	Assez Bon	Tangent	Bas	4
26	T. 2	10	9		Passable	Tangent	Moyen	3
27	T. 2	10	10	Marqué	Assez Bon	– 3,5	Moyen	2
28	T. 2	10	9	Marqué	Bon	– 1	Moyen	3,5
29	T. 2	9	7		Assez Bon	– 2	Moyen	6
30	T. 2	10	9	Léger	Bon	– 4	Bas	3
31	T. 2	10	9	Léger	Assez Bon	– 2	Bas	6,5
32	T. 2	10	9	Marqué	Très Bon	– 2	Bas	4
33	T. 2	8	8	Marqué	Bon	–5	Bas	5,5
34	T. 2	11	10		Assez Bon	– 3,5	Moyen	6
35	T. 2	9	8		Assez Bon	– 2	Bas	4,5
36	T. 3	10	8	Léger	Assez Bon	– 4	Bas	6
37	T. 2	10	9		Assez Bon	Tangent	Moyen	3
38	T. 2	8	8	Léger	Excellent	– 4	Moyen	7
39	T. 2	9	9	Léger	Passable	– 1	Moyen	4,5
40	T. 1	10	8	Léger	Bon	– 2	Moyen	5

TABLEAU RÉCAPITULATIF

des 60 cas étudiés :
40 pour les Femmes – 20 pour les Hommes.

LA LÈVRE INFÉRIEURE DANS LE SOURIRE DENTO-LABIAL
3ème Partie
Hommes (cas du n° 41 au n° 60)

CAS	TYPE	ÉPAISSEUR		OURLET	TONUS	RAPPORT DENTO-LABIAL avec le bord incisif	POSITION FREIN labial antérieur	IMPORTANCE rétraction
		R	S					
41	T. 2	11	9		Passable	– 3	Moyen	4
42	T. 2	11	10		Médiocre	– 2	Moyen	4
43	T. 2	10	8		Médiocre	– 5	Moyen	8
44	T. 3	10	9		Assez Bon	– 3	Moyen	4
45	T. 3	9	10		Passable	– 3	moyen	6
46	T. 2	8	6		Médiocre	– 2	Haut	2
47	T. 2	11	10		Assez Bon	Tangent	Bas	4
48	T. 2	14	11		Assez Bon	– 4,5	Bas	5
49	T. 2	10	10		Médiocre	– 1	Moyen	1
50	T. 2	10	9	Léger	Assez Bon	–3	Moyen	5
51	T. 2	7	9		Assez Bon	– 4	Moyen	3
52	T. 2	8	8		Médiocre	– 2	Bas	7
53	T. 3	10	9		Médiocre	– 3,5	Bas	7
54	T. 2	10	10	Léger	Bon	– 3,5	Bas	6
55	T. 2	9	8		Passable	– 2,5	Bas	4,5
56	T. 2	10	11		Bon	– 2	Moyen	5
57	T. 1	10	9		Médiocre	– 1	Haut	1
58	T. 2	14	12		Assez Bon	– 4	Moyen	7
59	T. 2	10	10		Médiocre	– 6	Moyen	4
60	T. 3	8	8	Léger	Assez Bon	– 3	Moyen	1

LÉGENDE PRÉALABLE
AU TABLEAU RÉCAPITULATIF DU POINT SOURIRE ET DU RAPPORT ESTHÉTIQUE DE LA SURFACE DU SOURIRE

POINT SOURIRE : ou P S

$$\frac{H}{2} = O = P\,S$$

H : le sujet étant de face, la tête en position normale dans l'expression du sourire dento-labial franc, installé, c'est la hauteur médiane allant du milieu de la ligne joignant les sommets des angles externes des yeux à l'horizontale tangente au menton.

Il y a concordance avec le point sourire lorsque le point labial externe médian de la lèvre rouge supérieure et le point donné par $\frac{H}{2}$ se confondent.

RAPPORT ESTHÉTIQUE DE LA SURFACE DU SOURIRE : R. E. S. S.

Le sujet étant de face, la tête en position normale dans l'expression du sourire dento-labial franc, installé :

H M L I : hauteur médiane labiale interne prise entre les lignes internes des deux lèvres rouges, à l'intérieur du cadre labial interne.

L S : largeur du sourire, distance séparant les deux commissures labiales.

TABLEAU RÉCAPITULATIF

des 60 cas étudiés :
40 pour les Femmes – 20 pour les Hommes.

3) LE POINT SOURIRE ET LE RAPPORT ESTHÉTIQUE DE LA SURFACE DU SOURIRE DENTO-LABIAL.

Femmes (cas du n° 1 au n° 10)

CAS	CLASSE et TYPE	POINT SOURIRE $\frac{H}{2} = PS$	RAPPORT ESTHÉTIQUE DE LA SURFACE DU SOURIRE $RESS = f\frac{HLMI}{LS}$
1	Cl. II T. 3	$\frac{H}{2} = \frac{95}{2} = 47,5$ **P. S. EXACT**	$\frac{10}{60} = \frac{1}{6}$
2	Cl. III T. 2	$\frac{H}{2} = \frac{110}{2} = 55$ **P. S. EXACT**	$\frac{9}{63} = \frac{1}{7}$
3	Cl. VII T. 2	$\frac{H}{2} = \frac{95}{2} = 47,5$ **P. S. EXACT**	$\frac{7,5}{60} = \frac{1}{8}$
4	Cl. IV T. 2	$\frac{H}{2} = \frac{100}{2} = 50$ **P. S. EXACT**	$\frac{10}{62} = \frac{1}{6,2}$
5	Cl. II T. 2	$\frac{H}{2} = \frac{90}{2} = 45$ **P. S. EXACT**	$\frac{6}{55} = \frac{1}{9,15}$
6	Cl. I T. 2	$\frac{H}{2} = \frac{95}{2} = 47,5$ **P. S. EXACT**	$\frac{9}{60} = \frac{1}{6,66}$
7	Cl. I T. 3	$\frac{H}{2} = \frac{100}{2} = 50$ **P. S. EXACT**	$\frac{10}{68} = \frac{1}{6,80}$
8	Cl. II T. 3	$\frac{H}{2} = \frac{100}{2} = 50$ **P. S. EXACT**	$\frac{10}{65} = \frac{1}{6,5}$
9	Cl. IV T. 3	$\frac{H}{2} = \frac{100}{2} = 50$ **P. S. EXACT**	$\frac{11}{65} = \frac{1}{5,9}$
10	Cl. II T. 2	$\frac{H}{2} = \frac{100}{2} = 50$ **P. S. EXACT**	$\frac{9,25}{65} = \frac{1}{7}$

TABLEAU RÉCAPITULATIF

des 60 cas étudiés :
40 pour les Femmes – 20 pour les Hommes.

3°) LE POINT SOURIRE ET LE RAPPORT ESTHÉTIQUE DE LA SURFACE DU SOURIRE DENTO-LABIAL

Femmes (cas du n° 11 au n° 20)

CAS	CLASSE et TYPE	POINT SOURIRE $\frac{H}{2} = PS$	RAPPORT ESTHÉTIQUE DE LA SURFACE DU SOURIRE $RESS = f\frac{HMLI}{LS}$
11	Cl. II T. 2	$\frac{H}{2} = \frac{100}{2} = 50$ Or, il y a 52 (+ 2 mm) Inc. nasale + asymétrie **P. S. INEXACT**	$\frac{7,5}{65} = \frac{1}{8,66}$
12	Cl. III T. 2	$\frac{H}{2} = \frac{95}{2} = 47,5$ **P. S. EXACT**	$\frac{8}{56} = \frac{1}{7}$
13	Cl. II T. 2	$\frac{H}{2} = \frac{95}{2} = 47,5$ **P. S. EXACT**	$\frac{10}{62} = \frac{1}{6,2}$
14	Cl. IV T. 2	$\frac{H}{2} = \frac{115}{2} = 57,5$ **P. S. EXACT**	$\frac{10}{60} = \frac{1}{6}$
15	Cl. III T. 2	$\frac{H}{2} = \frac{110}{2} = 55$ **P. S. EXACT**	$\frac{12}{65} = \frac{1}{5,41}$
16	Cl. IV T. 2	$\frac{H}{2} = \frac{100}{2} = 50$ **P. S. EXACT**	$\frac{11,5}{65} = \frac{1}{5,65}$
17	Cl. III T. 2	$\frac{H}{2} = \frac{105}{2} = 52,5$ **P. S. EXACT**	$\frac{11}{60} = \frac{1}{5,45}$
18	Cl. III T. 2	$\frac{H}{2} = \frac{100}{2} = 50$ **P. S. EXACT**	$\frac{11,5}{65} = \frac{1}{5,65}$
19	Cl. III T. 2	$\frac{H}{2} = \frac{100}{2} = 50$ **P. S. EXACT**	$\frac{11}{60} = \frac{1}{5,45}$
20	Cl. III T. 1	$\frac{H}{2} = \frac{105}{2} = 52,5$ **P. S. EXACT**	$\frac{9}{65} = \frac{1}{7,22}$

TABLEAU RÉCAPITULATIF

des 60 cas étudiés :
40 pour les Femmes – 20 pour les Hommes.

3°) LE POINT SOURIRE ET LE RAPPORT ESTHÉTIQUE DE LA SURFACE DU SOURIRE DENTO-LABIAL

Femmes (cas du n° 21 au n° 30)

CAS	CLASSE et TYPE	POINT SOURIRE $\frac{H}{2} = PS$	RAPPORT ESTHÉTIQUE DE LA SURFACE DU SOURIRE $RESS = f\frac{HMLI}{LS}$
21	Cl. V T. 2	$\frac{H}{2} = \frac{100}{2} = 50$ Or, il y a 48 (– 2mm) Imputable à la classe V **P. S. INEXACT**	$\frac{11}{55} = \frac{1}{5}$
22	Cl. III T. 2	$\frac{H}{2} = \frac{100}{2} = 50$ **P. S. EXACT**	$\frac{10,5}{60} = \frac{1}{5,72}$
23	Cl. I T. 2	$\frac{H}{2} = \frac{92}{2} = 46$ **P. S. EXACT**	$\frac{8,5}{58} = \frac{1}{6,82}$
24	Cl. IV T. 2	$\frac{H}{2} = \frac{100}{2} = 50$ Or, il y a 45 (– 5 mm) gencive visible 5 mm, Cl. IV **P. S. INEXACT**	$\frac{13}{60} = \frac{1}{4,61}$
25	Cl. IV T. 2	$\frac{H}{2} = \frac{100}{2} = 50$ **P. S. EXACT**	$\frac{10}{62} = \frac{1}{6,2}$
26	Cl. IV T. 2	$\frac{H}{2} = \frac{95}{2} = 47,5$ **P. S. EXACT**	$\frac{7,5}{52} = \frac{1}{6,93}$
27	Cl. VII T. 2	$\frac{H}{2} = \frac{105}{2} = 52,5$ **P. S. EXACT**	$\frac{7}{60} = \frac{1}{8,59}$
28	Cl. III T. 2	$\frac{H}{2} = \frac{100}{2} = 50$ **P. S. EXACT**	$\frac{9}{60} = \frac{1}{6,66}$
29	Cl. III T. 2	$\frac{H}{2} = \frac{95}{2} = 47,5$ **P. S. EXACT**	$\frac{11}{60} = \frac{1}{5,45}$
30	Cl. II T. 2	$\frac{H}{2} = \frac{100}{2} = 50$ **P. S. EXACT**	$\frac{9,5}{60} = \frac{1}{6,32}$

TABLEAU RÉCAPITULATIF

des 60 cas étudiés :
40 pour les Femmes – 20 pour les Hommes.

3 – LE POINT SOURIRE ET LE RAPPORT ESTHÉTIQUE DE LA SURFACE DU SOURIRE DENTO-LABIAL

Femmes (cas du n° 31 au n°40)

CAS	CLASSE et TYPE	POINT SOURIRE $\frac{H}{2} = PS$	RAPPORT ESTHÉTIQUE DE LA SURFACE DU SOURIRE $RESS = \frac{HMLI}{LS}$
31	Cl. II T. 2	$\frac{H}{2} = \frac{105}{2} = 52,5$ **P. S. EXACT**	$\frac{9,5}{67} = \frac{1}{7,05}$
32	Cl. III T. 2	$\frac{H}{2} = \frac{105}{2} = 52,5$ **P. S. EXACT**	$\frac{10}{60} = \frac{1}{6}$
33	Cl. III T. 2	$\frac{H}{2} = \frac{110}{2} = 55$ **P. S. EXACT**	$\frac{9,5}{57} = \frac{1}{6}$
34	Cl. III T. 2	$\frac{H}{2} = \frac{110}{2} = 55$ **P. S. EXACT**	$\frac{10}{57} = \frac{1}{5,7}$
35	Cl. III T. 2	$\frac{H}{2} = \frac{100}{2} = 50$ **P. S. EXACT**	$\frac{10}{63} = \frac{1}{6,3}$
36	Cl. IV T. 3	$\frac{H}{2} = \frac{100}{2} = 50$ **P. S. EXACT**	$\frac{12}{60} = \frac{1}{5}$
37	Cl. III T. 2	$\frac{H}{2} = \frac{100}{2} = 50$ Or, il y a 45 (– 5 mm) P. S. remonté de 5 mm par double lèvre **P. S. INEXACT**	$\frac{10,5}{63} = \frac{1}{6}$
38	Cl. III T. 2	$\frac{H}{2} = \frac{105}{2} = 52,5$ **P. S. EXACT**	$\frac{13}{60} = \frac{1}{4,61}$
39	Cl. III T. 2	$\frac{H}{2} = \frac{105}{2} = 52,5$ **P. S. EXACT**	$\frac{7,5}{60} = \frac{1}{8}$
40	Cl. IV T. 1	$\frac{H}{2} = \frac{108}{2} = 54$ **P. S. EXACT**	$\frac{9,5}{60} = \frac{1}{6,32}$

TABLEAU RÉCAPITULATIF

des 60 cas étudiés :
40 pour les Femmes – 20 pour les Hommes.

3°) LE POINT SOURIRE ET LE RAPPORT ESTHÉTIQUE DE LA SURFACE DU SOURIRE DENTO-LABIAL

Hommes (cas du n° 41 au n° 50)

CAS	CLASSE et TYPE	POINT SOURIRE $\frac{H}{2} = PS$	RAPPORT ESTHÉTIQUE DE LA SURFACE DU SOURIRE $RESS = f\frac{HMLI}{LS}$
41	Cl. VII T. 2	$\frac{H}{2} = \frac{115}{2} = 57,5$ Or il y a 52 (-5,5 mm) Sujet très rétracté avec menton trop long ↑ **P. S. INEXACT**	$\frac{9}{60} = \frac{1}{6,66}$
42	Cl. IV T. 2	$\frac{H}{2} = \frac{120}{2} = 60$ **P. S. EXACT**	$\frac{11,5}{65} = \frac{1}{5,65}$
43	Cl. V T. 2	$\frac{H}{2} = \frac{115}{2} = 57,5$ Or, il y a 52 (– 5 mm) ↑ Imputable à la Cl. V **P. S. INEXACT**	$\frac{16}{65} = \frac{1}{4,06}$
44	Cl. V T. 3	$\frac{H}{2} = \frac{120}{2} = 60$ Or, il y a 62 (+ 2 mm) ↓ Convexité labial (Cl. VII) **P. S. INEXACT**	$\frac{7}{60} = \frac{1}{8,57}$
45	Cl. IV T. 3	$\frac{H}{2} = \frac{105}{2} = 52,5$ **P. S. EXACT**	$\frac{12}{60} = \frac{1}{5}$
46	Cl. III T. 2	$\frac{H}{2} = \frac{115}{2} = 57,5$ **P. S. EXACT**	$\frac{9}{62} = \frac{1}{6,88}$
47	Cl. III T. 2	$\frac{H}{2} = \frac{110}{2} = 55$ **P. S. EXACT**	$\frac{10,5}{65} = \frac{1}{6,19}$
48	Cl. III T. 2	$\frac{H}{2} = \frac{110}{2} = 55$ **P. S. EXACT**	$\frac{10,5}{60} = \frac{1}{5,72}$
49	Cl. VII T. 2	$\frac{H}{2} = \frac{120}{2} = 60$ **P. S. EXACT**	$\frac{9}{65} = \frac{1}{7,22}$
50	Cl. III T. 2	$\frac{H}{2} = \frac{120}{2} = 60$ **P. S. EXACT**	$\frac{10}{60} = \frac{1}{6}$

TABLEAU RÉCAPITULATIF

des 60 cas étudiés :
40 pour les Femmes – 20 pour les Hommes.

3°) LE POINT SOURIRE ET LE RAPPORT ESTHÉTIQUE DE LA SURFACE DU SOURIRE Hommes (Cas du n° 51 au n° 60)

CAS	CLASSE et TYPE	POINT SOURIRE $\frac{H}{2} = PS$	RAPPORT ESTHÉTIQUE DE LA SURFACE DU SOURIRE $RESS = f\ \frac{HMLI}{LS}$
51	Cl. VII T. 2	$\frac{H}{2} = \frac{120}{2} = 60$ **P. S. EXACT**	$\frac{11}{65} = \frac{1}{5,9}$
52	Cl. III T. 2	$\frac{H}{2} = \frac{105}{2} = 52,5$ **P.S. EXACT**	$\frac{11,5}{55} = \frac{1}{4,78}$
53	Cl. III T. 3	$\frac{H}{2} = \frac{100}{2} = 50$ **P. S. EXACT**	$\frac{13}{65} = \frac{1}{5}$
54	Cl. II T. 2	$\frac{H}{2} = \frac{100}{2} = 50$ **P. S. EXACT**	$\frac{9}{63} = \frac{1}{7}$
55	Cl. III T. 2	$\frac{H}{2} = \frac{120}{2} = 60$ **P. S. EXACT**	$\frac{12}{70} = \frac{1}{5,83}$
56	Cl. II T. 2	$\frac{H}{2} = \frac{110}{2} = 55$ **P. S. EXACT**	$\frac{11}{65} = \frac{1}{5,9}$
57	Cl. III T. 1	$\frac{H}{2} = \frac{100}{2} = 50$ **P. S. EXACT**	$\frac{5}{60} = \frac{1}{12}$
58	Cl. III T. 1	$\frac{H}{2} = \frac{110}{2} = 55$ **P. S. EXACT**	$\frac{10}{65} = \frac{1}{6,5}$
59	Cl. III T. 2	$\frac{H}{2} = \frac{110}{2} = 55$ **P. S. EXACT**	$\frac{10,5}{63} = \frac{1}{6}$
60	Cl. II T. 3	$\frac{H}{2} = \frac{110}{2} = 55$ **P. S. EXACT**	$\frac{10}{65} = \frac{1}{6,5}$

5ème PARTIE

I – RÉSULTATS D'EXPÉRIENCE

II – STATISTIQUES

III – CLASSEMENT ET COMMENTAIRES des résultats des recherches et des statistiques

I – RÉSULTATS D'EXPÉRIENCE

Les résultats de l'expérience du sourire superposé et l'esthétique faciale.

Préalablement à toutes statistiques, classements ou commentaires relatifs aux résultats des recherches, s'impose l'expérience du sourire superposé. Les résultats de l'expérience du sourire superposé sont tels qu'ils se passent de commentaires, dépassant tous les espoirs par l'ampleur de ce qu'ils permettent.
Ils dominent par leurs conséquences toute l'esthétique et la beauté faciale, l'esthétique du sourire dento-labial et commandent leur rapport comme toute leur philosophie.

Ces considérations sont capitales pour l'avenir de l'esthétique faciale, pour la conception du sourire dento-labial comme pour la chirurgie esthétique dont elles doivent ouvrir une ère nouvelle et particulièrement riche : la chirurgie esthétique du sourire dento-labial.

Les commenter davantage serait en limiter la portée.
C'est en raison de leur importance capitale que dès l'expérience faite, les lois déduites en ont été aussitôt énoncées (dans la 4ème partie : LES RECHERCHES) et que par ailleurs elles figurent dans la 6ème partie, en tête des lois du sourire et de la beauté faciale dont le titre même est imputable aux résultats de cette expérience.

II – LES RÉSULTATS STATISTIQUES TELS QU'ILS RÉSULTENT DES RECHERCHES.

RÉSULTATS STATISTIQUES

tels qu'ils résultent des recherches.

LA LÈVRE SUPÉRIEURE DANS LE SOURIRE DENTO-LABIAL :

STATISTIQUE DE LA CLASSE

CLASSE	FEMMES	HOMMES
Classe I	7 $\frac{1}{2}$ %	
Classe II	20 %	15 %
Classe III	42 $\frac{1}{2}$ %	50 %
Classe IV	22 $\frac{1}{2}$ %	10 %
Classe V	2 $\frac{1}{2}$ %	5 %
Classe VI		
Classe VII	5 %	20 %

Figure montrant le rapport dento-labial moyen de la ligne interne de la lèvre rouge supérieure au repos – par rapport au niveau du bord incisif des incisives centrales supérieures, pour la Femme et pour l'Homme – celle-ci se situant plus haut pour la Femme.

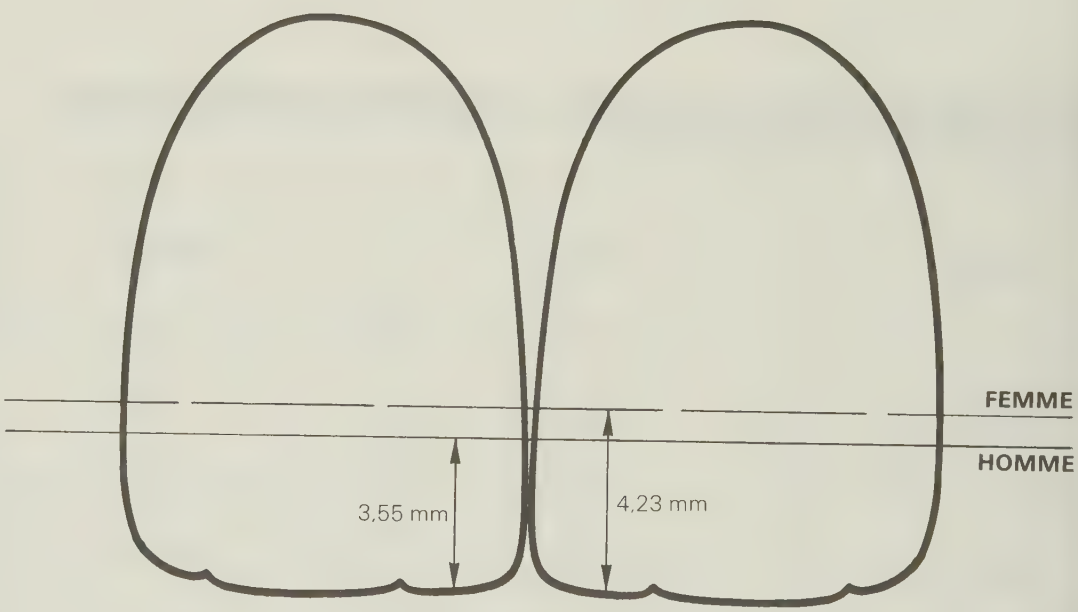

RÉSULTATS STATISTIQUES
tels qu'ils résultent des recherches

LA LÈVRE SUPÉRIEURE DANS LA POSITION DE REPOS :
STATISTIQUE DU RAPPORT DENTO-LABIAL EN POSITION DE REPOS.

Rapport dento-labial dans la position de repos par rapport au niveau du bord incisif de l'incisive centrale supérieure		FEMMES	HOMMES
Moyenne des positions Repos du point médian interne de la lèvre rouge supérieure par rapport au niveau du bord incisif de l'incisive supérieure		4,23 mm.	3,55 mm.
		(au dessus du niveau du bord incisif de l'incisive centrale supérieure).	
Position repos médiane de la ligne interne de la lèvre rouge supérieure par rapport au niveau du bord incisif de l'incisive centrale supérieure.	la plus basse	1 mm.	1 mm.
	la la plus haute	8 mm.	7 mm.

Figure illustrant le rapport dento-labial dans le sourire chez la Femme et chez l'Homme dans les différentes positions de la ligne interne de la lèvre rouge supérieure par rapport au collet des incisives centrales supérieures.

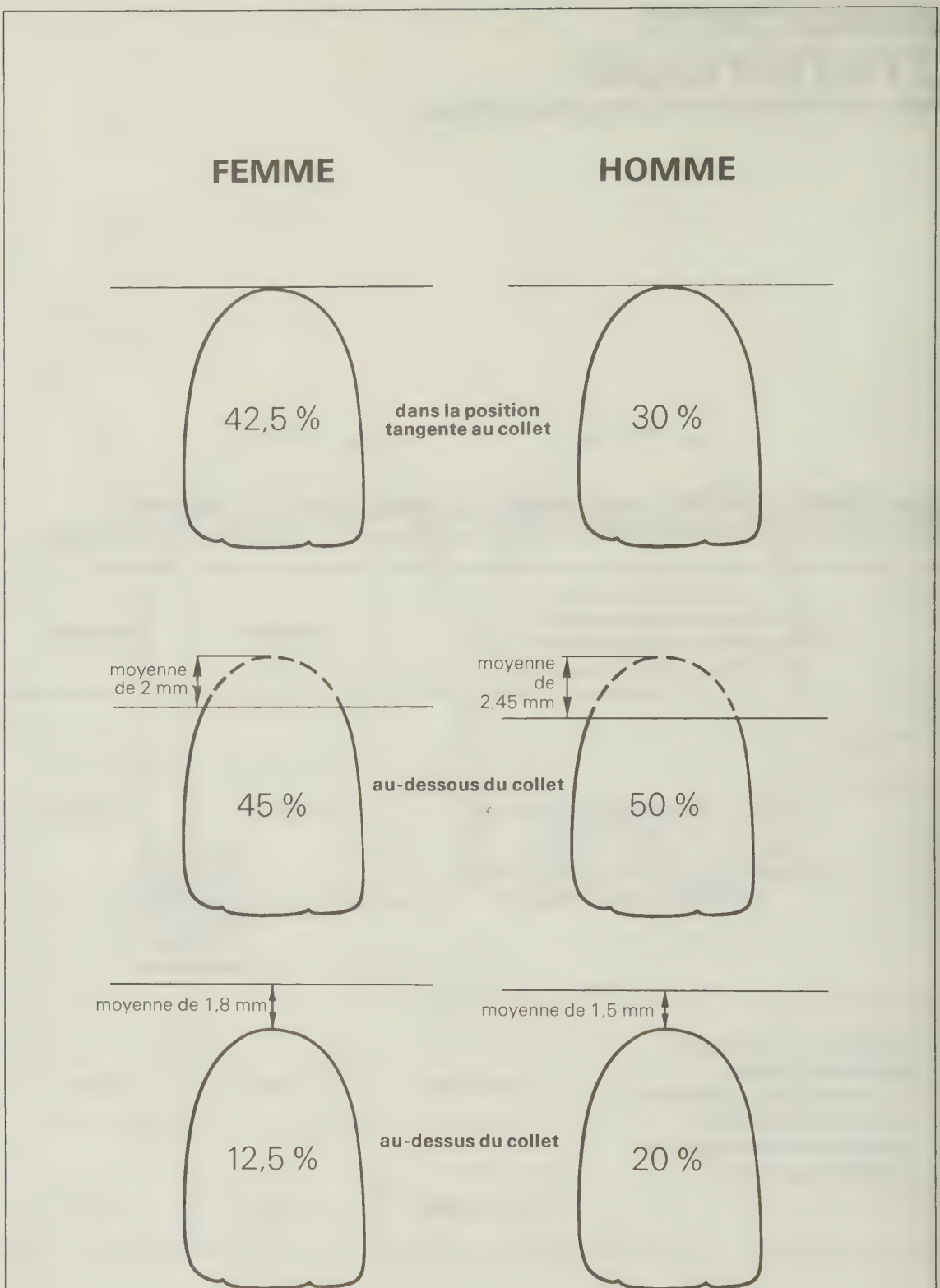

RÉSULTATS STATISTIQUES
tels qu'ils résultent des recherches

LA LÈVRE SUPÉRIEURE DANS LE SOURIRE DENTO-LABIAL :
STATISTIQUE DU RAPPORT DENTO-LABIAL.

Rapport dento-labial au niveau du collet de l'incisive centrale supérieure	FEMMES	HOMMES
Tangent au niveau du collet	42,5 %	30 %
Au-dessous du niveau du collet	45 %	50 %
avec une moyenne de	1,94 mm.	2,45 mm.
Au-dessus du niveau du collet	12,5 %	20 %
avec une moyenne de	1,8 mm.	1,5 mm.

RÉSULTATS STATISTIQUES
tels qu'ils résultent des recherches

LA LÈVRE SUPÉRIEURE AU REPOS ET DANS LE SOURIRE DENTO-LABIAL :
STATISTIQUE DE L'ÉPAISSEUR.

Épaisseur moyenne de la lèvre rouge supérieure au niveau para-médian de la plus grande épaisseur		FEMMES	HOMMES
AU REPOS	Épaisseur moyenne de la lèvre rouge supérieure en position repos au niveau para-médian de la plus grande épaisseur	7,08 mm.	6,85 mm.
	Plus petite épaisseur	5 mm.	4 mm.
	Plus grande épaisseur	11 mm.	11 mm.
DANS LE SOURIRE DENTO-LABIAL	Épaisseur moyenne de la lèvre rouge supérieure en position sourire au niveau para-médian de la plus grande épaisseur	5,9 mm.	4,95 mm.
	Plus petite épaisseur	3 mm.	3 mm.
	Plus grande épaisseur	10 mm.	8 mm.
Cas dans lesquels la lèvre s'affine dans le sourire		72,5 %	85 %
Cas dans lesquels la lèvre s'épaissit dans le sourire		10 %	
Cas dans lesquels la lèvre garde dans le sourire son épaisseur de repos		17,5 %	15 %

RÉSULTATS STATISTIQUES
tels qu'ils résultent des recherches.

LA LÈVRE SUPÉRIEURE DANS LE SOURIRE DENTO-LABIAL :
STATISTIQUE DE L'OURLET.

NATURE DE L'OURLET	FEMMES	HOMMES
Très marqué	2,5 %	
Marqué	40 %	
Léger	27,5 %	15 %
Sans Ourlet	30 %	85 %

RÉSULTATS STATISTIQUES

tels qu'ils résultent des recherches.

LA LÈVRE SUPÉRIEURE DANS LE SOURIRE DENTO-LABIAL :

STATISTIQUE DU TONUS.

NATURE DU TONUS	FEMMES	HOMMES
Excellent	2,5 %	
Très Bon	15 %	
Bon	25 %	10 %
Assez Bon	30 %	30 %
Passable	20 %	15 %
Médiocre	7,5 %	45 %

RÉSULTATS STATISTIQUES
tels qu'ils résultent des recherches.

LA LÈVRE SUPÉRIEURE DANS LE SOURIRE DENTO-LABIAL :
STATISTIQUE DE L'INCIDENCE NASALE.

Nature de l'Incidence	FEMMES	HOMMES
Certaine	10 %	5 %
Légère	5 %	10 %
Sans Incidence	85 %	85 %
Pourcentage Global d'Incidence Nasale	15 %	15 %

Les différentes positions du frein labial antéro-supérieur.

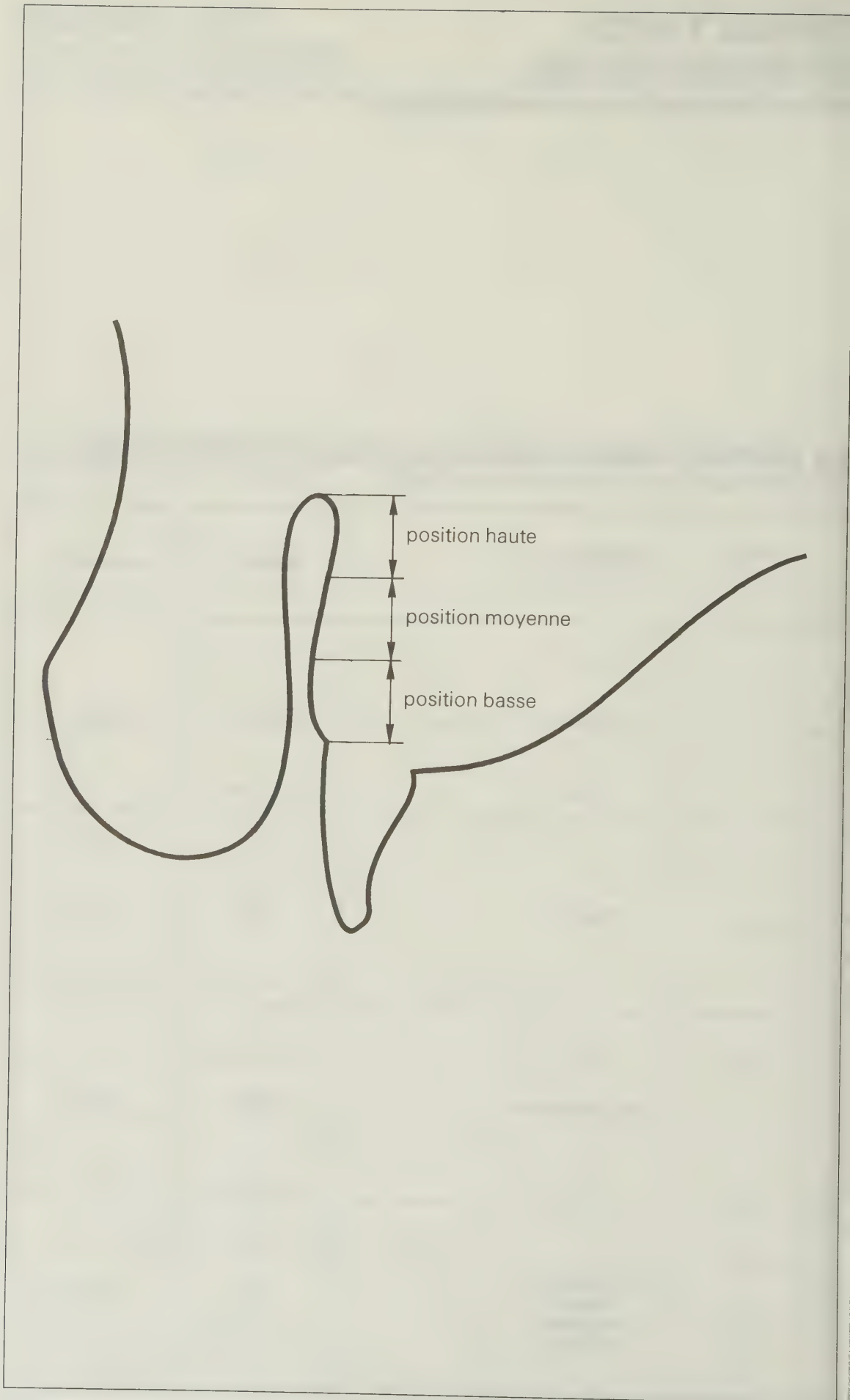

RÉSULTATS STATISTIQUES
tels qu'ils résultent des recherches

LA LÈVRE SUPÉRIEURE DANS LE SOURIRE DENTO-LABIAL :
STATISTIQUE DE LA POSITION DU FREIN LABIAL ANTÉRIEUR

POSITION DU FREIN LABIAL ANTÉRIEUR	FEMMES	HOMMES
Haut : 1/3 proche de la zone de reflexion muqueuse Moyen : 1/3 moyen entre le point inter-incisif et la zone de reflexion muqueuse Bas : 1/3 proche du point inter-incisif		
Haut	5 %	
Moyen	10 %	10 %
Bas	85 %	85 %
Très Bas		5 %

RÉSULTATS STATISTIQUES
tels qu'ils résultent des recherches

LA LÈVRE SUPÉRIEURE DANS LE SOURIRE DENTO-LABIAL :
STATISTIQUE DE LA RÉTRACTION LABIALE SUPÉRIEURE.

La rétraction de la lèvre rouge supérieure dans le sourire	FEMMES	HOMMES
Moyenne de la rétraction de la ligne interne médiane de la lèvre rouge supérieure de la position de repos à la position du sourire dento-labial	4,88 mm.	5,7 mm.
Rétraction la plus petite	2 mm.	3 mm.
Rétraction la plus forte	9 mm.	9 mm.

– 47,5 % de Femmes ont une rétraction supérieure à 4,88 mm.
– 55 % d'Hommes ont une rétraction supérieure à 5,7 mm.

RÉSULTATS STATISTIQUES

tels qu'ils résultent des recherches

LA LÈVRE INFÉRIEURE DANS LE SOURIRE DENTO-LABIAL :

STATISTIQUE DU TYPE.

TYPE	FEMMES	HOMMES
Type 1	5 %	5 %
Type 2	82,5 %	75 %
Type 3	12,5 %	20 %

RÉSULTATS STATISTIQUES
tels qu'ils résultent des recherches

LA LÈVRE INFÉRIEURE AU REPOS ET DANS LE SOURIRE DENTO-LABIAL :
STATISTIQUE DE L'ÉPAISSEUR.

Épaisseur moyenne de la lèvre rouge inférieure au niveau médian de la plus grande épaisseur		FEMMES	HOMMES
AU REPOS	Èpaisseur moyenne de la lèvre rouge inférieure en position repos au niveau médian de la plus grande épaisseur	9,82 mm.	10 mm.
	Plus petite épaisseur	8 mm.	7 mm.
	Plus grande épaisseur	14 mm.	14 mm.
DANS LE SOURIRE DENTO-LABIAL	Épaisseur moyenne de la lèvre rouge inférieure en position sourire au niveau médian de la plus grande épaisseur	8,67 mm.	9,3 mm.
	Plus petite épaisseur	5 mm.	6 mm.
	Plus grande épaisseur	11 mm.	12 mm.
Cas dans lesquels la lèvre s'affine dans le sourire		72,5 %	60 %
Cas dans lesquels la lèvre s'épaissit dans le sourire		10.%	15 %
Cas dans lesquels la lèvre garde dans le sourire son épaisseur de repos		17,5 %	25 %

RÉSULTATS STATISTIQUES
tels qu'ils résultent des recherches

LA LÈVRE INFÉRIEURE DANS LE SOURIRE DENTO-LABIAL :
STATISTIQUE DE L'OURLET.

NATURE DE L'OURLET	FEMMES	HOMMES
Très marqué	2,5 %	
Marqué	40 %	
Léger	27,5 %	15 %
Sans ourlet	30 %	85 %

RÉSULTATS STATISTIQUES
tels qu'ils résultent des recherches

LA LÈVRE INFÉRIEURE DANS LE SOURIRE DENTO-LABIAL :
STATISTIQUE DU TONUS.

NATURE DU TONUS	FEMMES	HOMMES
Excellent	2,5 %	
Très Bon	15 %	
Bon	25 %	10 %
Assez Bon	35 %	35 %
Passable	22,5 %	15 %
Médiocre		40 %

Figure illustrant le rapport dento-labial dans le sourire de la ligne interne de la lèvre rouge inférieure par rapport au bord incisif des incisives centrales inférieures.

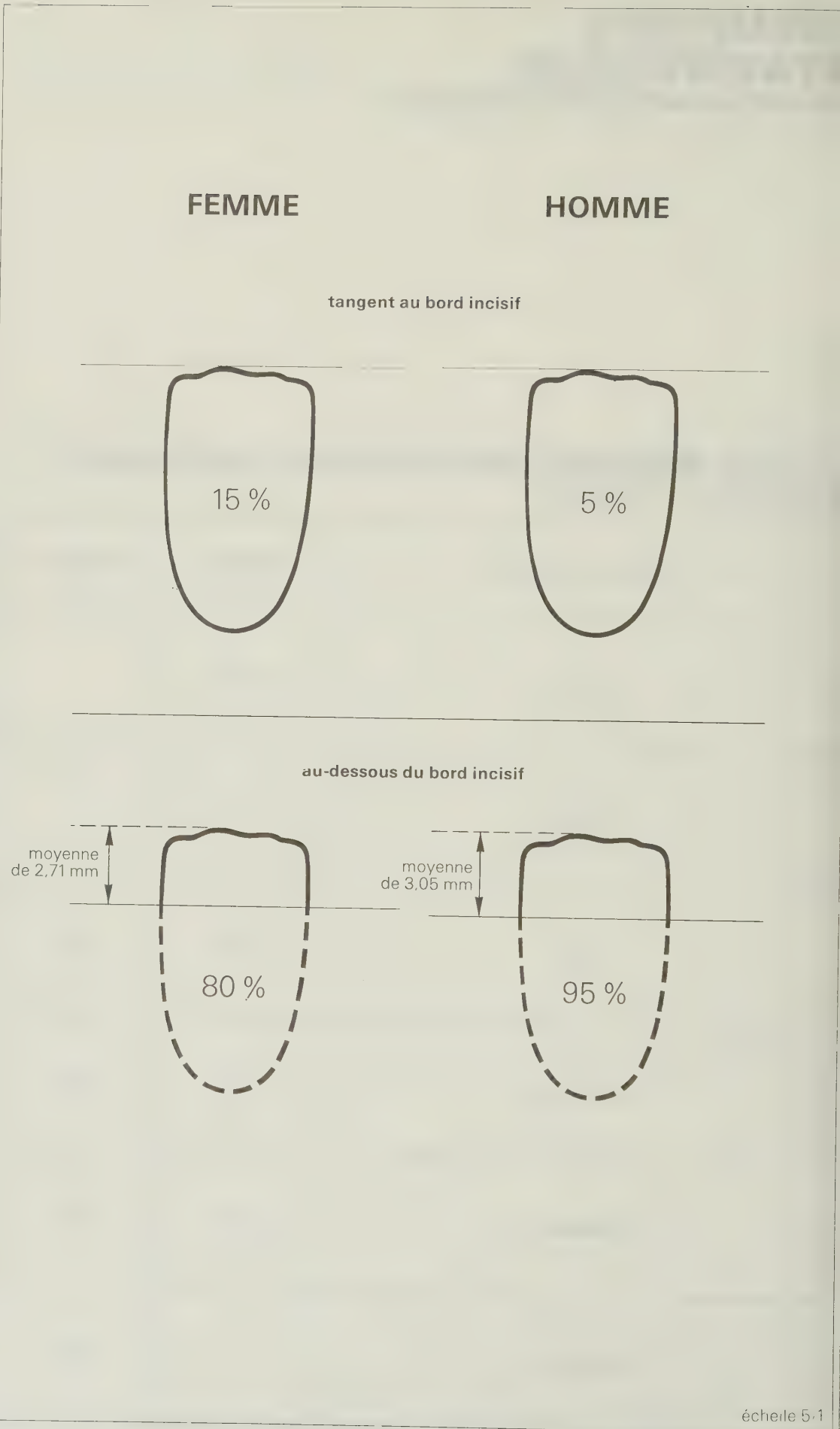

RÉSULTATS STATISTIQUES
tels qu'ils résultent des recherches

LA LÈVRE INFÉRIEURE DANS LE SOURIRE DENTO-LABIAL :
STATISTIQUE DU RAPPORT DENTO-LABIAL.

Rapport dento-labial au niveau du bord incisif de l'incisive centrale inférieure	FEMMES	HOMMES
Tangent au niveau du bord incisif de l'incisive centrale inférieure	15 %	5 %
Au-dessous du niveau du bord incisif de l'incisive centrale inférieure	80 %	95 %
avec une moyenne de	2,71 mm.	3,05 mm.
Au-dessus du niveau du bord incisif de l'incisive centrale inférieure	5 %	
Avec une moyenne de	1 mm.	

Les différentes positions du frein labial antéro-inférieur.

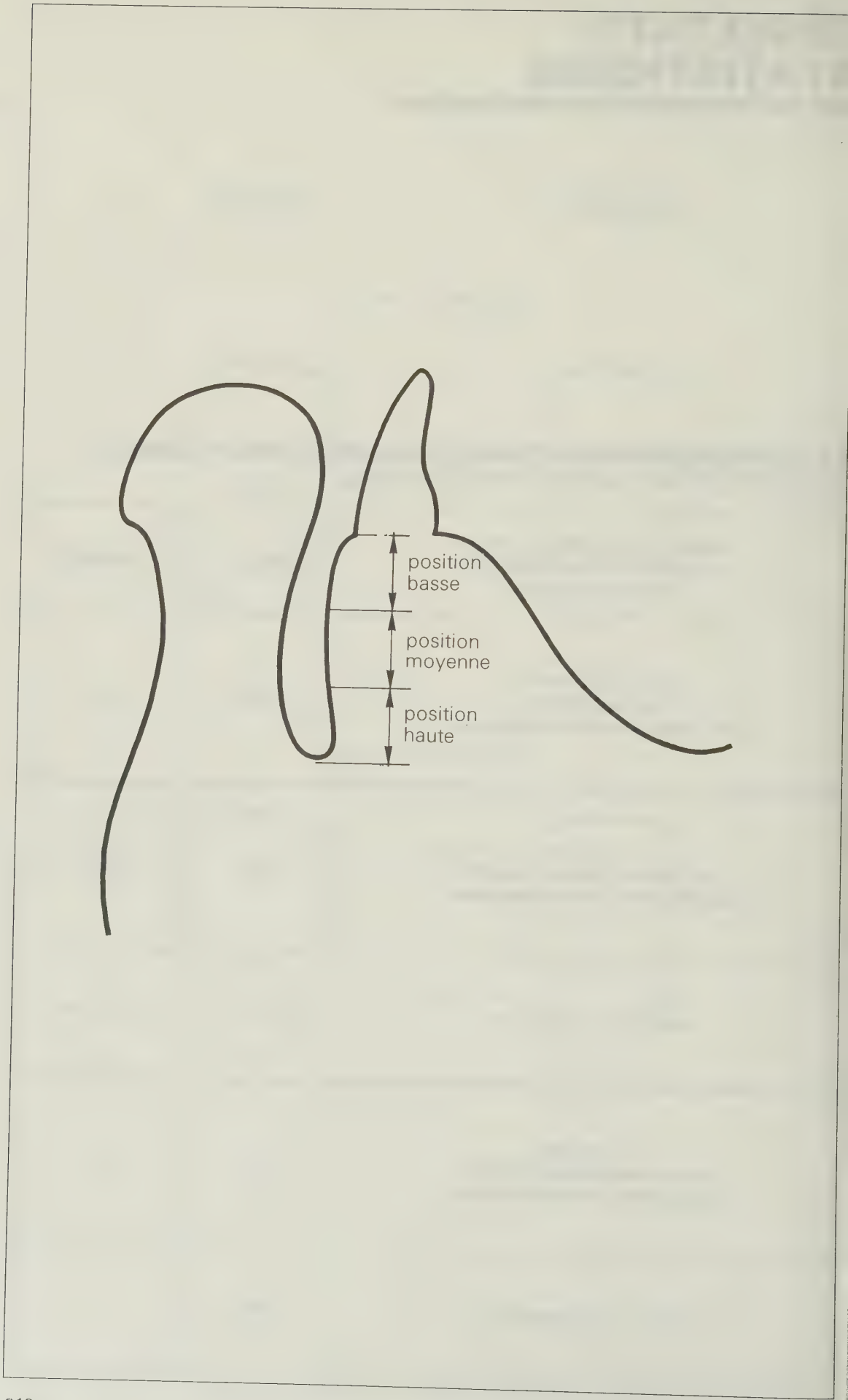

RÉSULTATS STATISTIQUES
tels qu'ils résultent des recherches

LA LÈVRE INFÉRIEURE DANS LE SOURIRE DENTO-LABIAL :
STATISTIQUE DE LA POSITION DU FREIN LABIAL ANTÉRIEUR .

Position du Frein Labial Antérieur de la lèvre inférieure	FEMMES	HOMMES
Haut : 1/3 proche de la zone de réflexion muqueuse Moyen : 1/3 moyen entre le point inter-incisif et la zone de réflexion muqueuse Bas : 1/3 proche du point inter-incisif		
Haut		10 %
Moyen	55 %	60 %
Bas	45 %	30 %
Très Bas		

RÉSULTATS STATISTIQUES

tels qu'ils résultent des recherches.

LA LÈVRE INFÉRIEURE DANS LE SOURIRE DENTO-LABIAL

STATISTIQUE DE LA RÉTRACTION LABIALE INFÉRIEURE

La rétraction de la lèvre rouge inférieure dans le sourire	FEMMES	HOMMES
Moyenne de la rétraction de la ligne interne médiane de la lèvre rouge inférieure de la position de repos à la position du sourire dento-labial	4,51 mm	4,42 mm
Rétraction la plus petite	0 mm	1 mm
Rétraction la plus forte	7 mm	8 mm

- 52,5 % de Femmes ont une rétraction supérieure à 4,5 mm
- 50 % d'Hommes ont une rétraction supérieure à 4,42 mm.

Moyenne des distances reliant le Point Sourire à la ligne horizontale joignant les angles externes des yeux pour la Femme et pour l'Homme.

chez la Femme : $\frac{H}{2} = 50{,}56$ mm

chez l'Homme : $\frac{H}{2} = 55{,}37$ mm

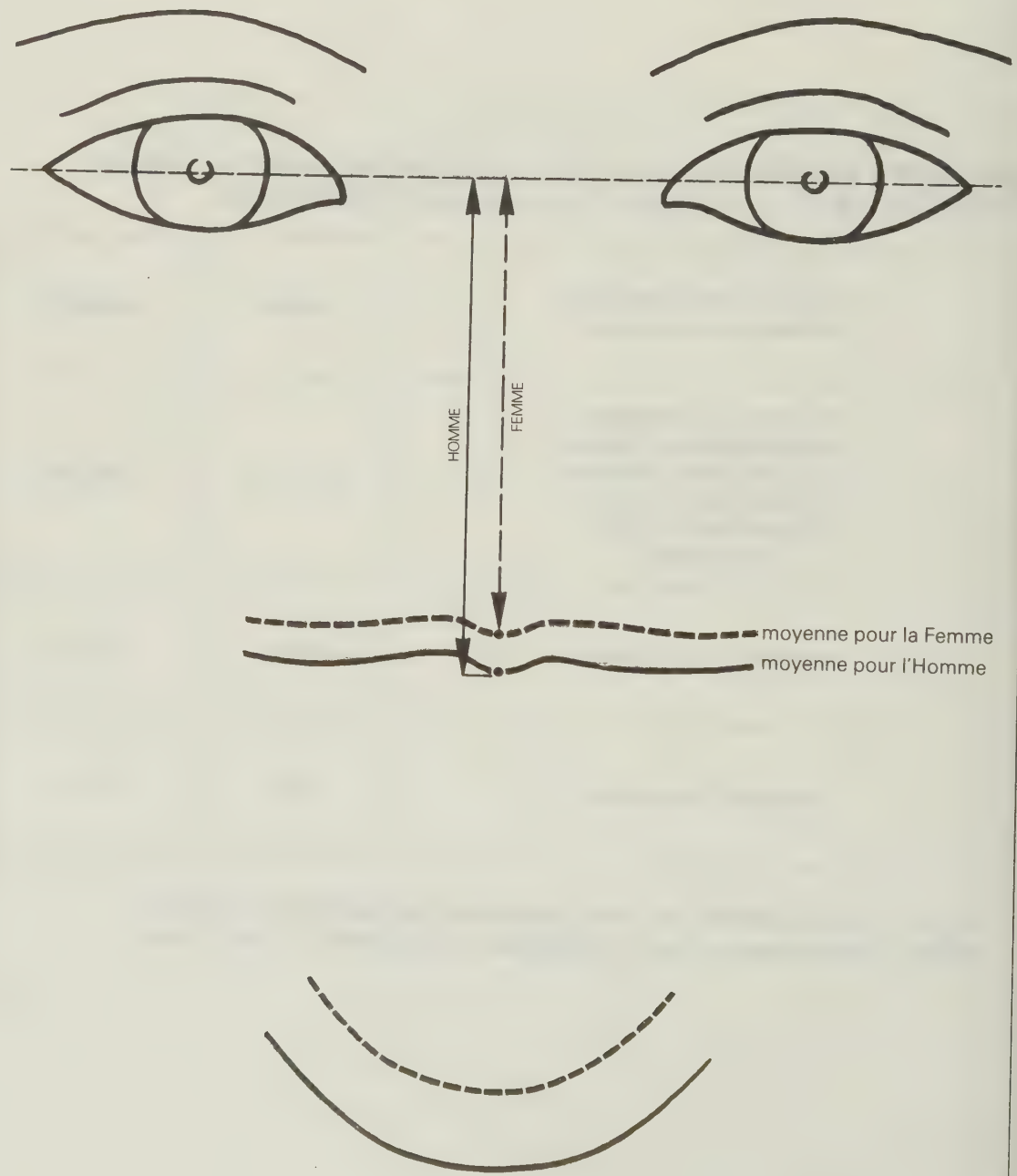

RÉSULTATS STATISTIQUES
tels qu'ils résultent des recherches.

LA LÈVRE SUPÉRIEURE DANS LE SOURIRE DENTO-LABIAL :
STATISTIQUE DU POINT SOURIRE.

Le Point Sourire	FEMMES	HOMMES
Tous cas étudiés compris Pourcentage des cas dans lesquels le point sourire est vérifié exact	90 %	85 %
Moyenne des distances reliant le Point Sourire à la ligne horizontale joignant les angles externes des yeux $\frac{H}{2} = P S$	50,56 mm	55,37 mm
Plus petite distance	45 mm	50 mm
Plus grande distance	57,5 mm	60 mm

Femmes sans P S
4 cas
1 cas : incidence nasale
1 cas : Classe V (lèvre concave)
1 cas : Classe IV (lèvre concave)
1 cas : anomalie dento-faciale

Hommes sans P S
3 cas
1 cas : particulièrement rétracté
1 cas : Classe V (lev. concave)
1 cas : Classe VII (convexité labiale)

RÉSULTATS STATISTIQUES
tels qu'ils résultent des recherches

LE RAPPORT ESTHÉTIQUE DE LA SURFACE DU SOURIRE DANS LE SOURIRE DENTO-LABIAL :
STATISTIQUE DU RAPPORT ESTHÉTIQUE DE LA SURFACE DU SOURIRE.

Rapport Esthétique de la surface du sourire		FEMMES	HOMMES
Tous cas étudiés compris Moyenne des rapports esthétiques de la surface du sourire $RESS = f\frac{HMLI}{LS} = \frac{1}{-}$		$\frac{1}{6,38}$	$\frac{1}{6,37}$
Rapport Esthétique de la surface du sourire	le plus petit	$\frac{1}{4,61}$	$\frac{1}{4,06}$
	le plus grand	$\frac{1}{9,15}$	$\frac{1}{12}$

HMLI : hauteur médiane labiale interne entre les deux lèvres rouges
LS : largeur du sourire
RESS : rapport esthétique de la surface du sourire

LE POINT SOURIRE STATISTIQUES par classe.

La **H**auteur **M**édiane **L**abiale **I**nterne moyenne par classe

Le **R**apport **E**sthétique de la **S**urface du **S**ourire moyen par classe

Tous cas étudiés compris sans distinction de sexe :

CLASSE	Le Point Sourire	La Hauteur Médiane Labiale Interne Moyenne	Le Rapport Ésthétique de la surface du sourire Moyen
CLASSE I	100 %	9,16	$\frac{1}{6,76}$
CLASSE II	91 %	9,25	$\frac{1}{6,93}$
CLASSE III	96,3 %	10,16	$\frac{1}{6,24}$
CLASSE IV	90,91 %	10,72	$\frac{1}{5,76}$
CLASSE V	0 %	13,5	$\frac{1}{4,53}$
CLASSE VI	nous n'avons pas rencontré de Classe VI - bien qu'elle existe - au cours de nos statistiques. Il en est de même pour les Classes VIII, IX, X et les types 4, 5 et 6.		
CLASSE VII	66,67 %	8,41	$\frac{1}{7,49}$

Point Sourire : Il est permis de penser que si la concavité de la Cl. V place la lèvre supérieure au dessus du Point Sourire, celle de la Cl. VI ne peut qu'accentuer cet écart comme le font dans le sens inverse les Classes convexes au delà de la Classe VII.

HMLI et RESS : Pour Cl. VI la HMLI sera très grande avec un RESS au dénominateur petit ; pour les Cl. VIII, IX et X la HMLI sera de plus en plus petite avec un RESS au dénominateur de plus en plus grand.

L'angle labio-commissural interne dans le sourire. Ses variations chez la Femme et chez l'Homme.

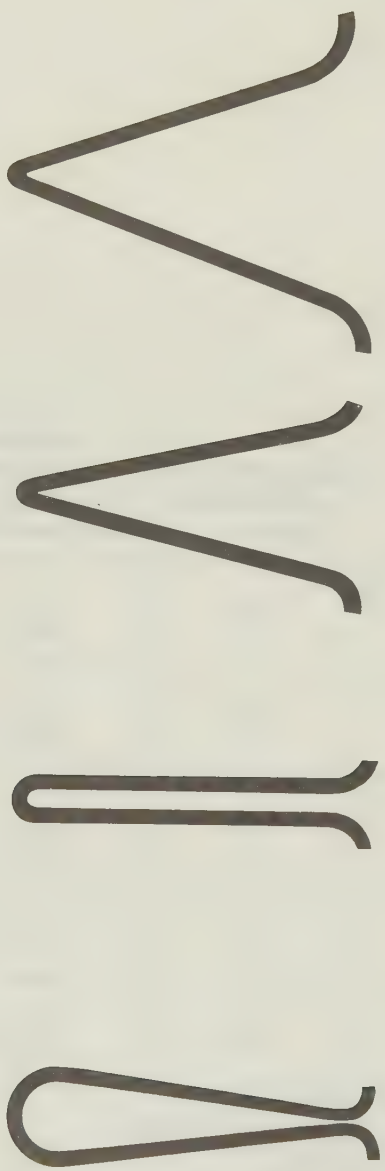

	FEMME	HOMME
	35 %	35 %
	52,5 %	50 %
	12,5 %	10 %
		5 %

RÉSULTATS STATISTIQUES

tels qu'ils résultent des recherches.

L'ANGLE LABIO-COMMISSURAL INTERNE DANS LE SOURIRE DENTO-LABIAL (vu de profil)

STATISTIQUE DE L'ANGLE LABIO-COMMISSURAL INTERNE.

Importance de l'angle labio-commissural interne (vu de profil)	FEMMES	HOMMES
Très ouvert	35 %	35 %
Ouvert	52,5 %	50 %
Cotés "parallèles"	12,5 %	10 %
Cotés "Convergents"		5 %

RESULTATS STATISTIQUES

tels qu'ils résultent des recherches.

LA GENCIVE DANS LE SOURIRE DENTO-LABIAL

STATISTIQUE DE LA GENCIVE

Esthétique de la Gencive	FEMMES	HOMMES
Agréable	65 %	10 %
Neutre	35 %	85 %
Désagréable		5 %

Résultats subjectifs.

RÉSULTATS STATISTIQUES

tels qu'ils résultent des recherches.

LE CADRE LABIAL DANS LE SOURIRE DENTO-LABIAL

STATISTIQUE DU CADRE LABIAL

Valeur du cadre labial	FEMMES	HOMMES
Moyenne des valeurs attribuées au cadre labial	12,52	10,3
Note la plus basse	8	4
Note la plus haute	17	16

Résultats subjectifs.

RÉSULTATS STATISTIQUES

tels qu'ils résultent des recherches.

L'INSCRIPTION DENTAIRE DANS LA SURFACE DU SOURIRE DENTO-LABIAL

STATISTIQUE DE L'INSCRIPTION DENTAIRE DANS LA SURFACE DU SOURIRE

Qualité de l'inscription dentaire dans la surface du sourire	FEMMES	HOMMES
Moyenne de la qualité de l'inscription dentaire à l'intérieur de la surface du sourire	11,95	10,05
Note plus basse	4	2
Note la plus haute	17	16

Résultats subjectifs

RÉSULTATS STATISTIQUES

tels qu'ils résultent des recherches.

LA VALEUR D'ÉCLAIRAGE DU VISAGE PAR LE SOURIRE DENTO-LABIAL

STATISTIQUE DE LA VALEUR D'ÉCLAIRAGE DU VISAGE PAR LE SOURIRE.

Valeur d'éclairage du visage par le sourire dento-labial	FEMMES	HOMMES
Moyenne de la qualité de l'éclairage du visage par le sourire dento-labial	12,40	10,35
Note la plus basse	4	2
Note la plus haute	16	15

Résultats subjectifs

CLASSEMENT ET COMMENTAIRES DES RÉSULTATS DES RECHERCHES ET DES STATISTIQUES.

CLASSEMENT ET COMMENTAIRES DES RÉSULTATS

des recherches et des statistiques tels qu'ils résultent de ces recherches

1 – LA LÈVRE SUPÉRIEURE DANS LE SOURIRE DENTO-LABIAL EN CLASSE I

Pourcentage des sujets relevés en Classe I sur l'ensemble des 60 cas étudiés :

7,5 % de sujets chez la Femme

– point Sourire : **100 %**

Rapport esthétique **moyen** de la surface du sourire : $\frac{1}{6,76}$

– L'angle labio-commissural interne est en général : **ouvert**

– Hauteur médiane labiale interne **moyenne :** 9,16

C'est dans la classe I que s'affirme le mieux l'importance de la lèvre supérieure dans le sourire dento-labial auquel elle communique une esthétique particulièrement séduisante.

La Femme s'inscrit plus facilement que l'Homme dans cette classe qui ne semble pas influencer l'épaisseur.

L'ourlet est souvent présent chez la Femme : marqué ou très marqué. quelquefois léger.

C'est dans cette Classe que le tonus est le meilleur, conférant à la lèvre supérieure chez la Femme, une aisance qui l'inscrit souvent dans la beauté de la bouche.

L'incidence nasale est nulle, la lèvre très horizontale.

Le rapport dento-labial situe généralement la lèvre en position tangente ou proche de la tangente par rapport au niveau du collet de l'incisive centrale supérieure.

Le frein labial antérieur est généralement bas, quant à l'importance de la rétraction labiale, elle reste variable et propre au sujet.

CLASSEMENT ET COMMENTAIRES DES RÉSULTATS

des recherches et des statistiques tels qu'ils résultent de ces recherches

1 – LA LÈVRE SUPÉRIEURE DANS LE SOURIRE DENTO-LABIAL EN CLASSE II

Pourcentage des sujets relevés en Classe II sur l'ensemble des 60 cas étudiés :

20 % de sujets chez la Femme
15 % de sujets chez l'Homme

– Point sourire : **91 %**

Rapport esthétique **moyen** de la surface du sourire : $\frac{1}{6,93}$

– L'angle labio-commissural interne est en géneral : **ouvert**

– Hauteur médiane labiale interne **moyenne :** 9,25

Par le caractère horizontal du dessin propre à sa classe, la Classe II est en général une classe privilégiée du sourire, surtout lorsque aux critères esthétiques du Point sourire et du Rapport esthétique de la surface du sourire s'ajoute la qualité du tonus.
L'épaisseur ne semble pas influencée et reste variable. L'ourlet est souvent présent et plus ou moins marqué chez la Femme, peu fréquent chez l'Homme.
Le tonus est varié mais souvent de qualité, surtout chez la Femme, ce qui confère l'homogénéîté au rideau labial et la coordination avec la lèvre inférieure.
L'incidence nasale est le plus souvent absente.
Le rapport dento-labial inscrit la ligne interne de la lèvre rouge supérieure sensiblement dans les mêmes positions que la Classe I de laquelle elle est si proche, à la différence près des légères concavités para-médianes qui caractérisent la Classe II. Le frein labial antérieur est généralement bas et la rétraction labiale très variable reste fonction du sujet.

CLASSEMENT ET COMMENTAIRES DES RÉSULTATS

des recherches et des statistiques tels qu'ils résultent de ces recherches.

1 – LA LÈVRE SUPÉRIEURE DANS LE SOURIRE DENTO-LABIAL EN CLASSE III

Pourcentage des sujets relevés en Classe III sur l'ensemble des 60 cas étudiés :

42,5 % de sujets chez la Femme
50 % de sujets chez l'Homme

– Point sourire : **96,3 %**

Rapport esthétique **moyen** de la surface du sourire : $\frac{1}{6,24}$

– L'angle labio-commissural interne est en général : **ouvert**

– Hauteur Médiane Labiale Interne **moyenne** : 10,16

La légère concavité de la lèvre tend à donner un sourire central très légèrement arrondi, éclairant parce que donnant un jour dentaire plus grand. La lèvre supérieure en Classe III préside souvent à des sourires de grande qualité.
L'épaisseur ne semble pas influencée par la classe, quant à l'ourlet généralement présent et marqué, il est quelquefois léger et toujours plus rare chez l'Homme.
Le tonus est de qualité variée mais assez souvent bon ou très bon, et toujours meilleur chez la Femme.
L'incidence nasale est généralement nulle.
Le rapport dento-labial rapproche la ligne interne de la lèvre rouge supérieure du niveau du collet de l'incisive centrale supérieure ou la place au-dessus de ce niveau.
Le frein labial antérieur est généralement bas, plus rarement moyen.
La rétraction est souvent moyenne ou importante.

CLASSEMENT ET COMMENTAIRES DES RÉSULTATS

des recherches et des statistiques tels qu'ils résultent de ces recherches.

1 – LA LÈVRE SUPÉRIEURE DANS LE SOURIRE DENTO-LABIAL EN CLASSE IV

Pourcentage des sujets relevés en Classe IV sur l'ensemble des 60 cas étudiés :

22,5 % de sujets chez la Femme
10 % de sujets chez l'Homme

– Point sourire : 90,91 %

Rapport esthétique **moyen** de la surface du sourire : $\frac{1}{5,76}$

– L'angle labio-commissural interne est en général : **ouvert ou très ouvert.**

– Hauteur médiane Labiale interne **moyenne** : 10,72

Étant donnée la concavité marquée de la lèvre supérieure, la bouche et le sourire tendent à s'arrondir, le sourire gagne en éclairage du visage avec une denture nettement plus visible ce qu'il perd parfois en qualité esthétique. Cependant, il garde souvent le bénéfice de ces deux qualités pour un sourire très agréable et de grande qualité lorsque le Point Sourire, un Rapport Esthétique de la Surface du Sourire équilibré ainsi qu'un bon tonus président à son expression.
L'épaisseur, variable, peut présenter des écarts importants par rapport à l'épaisseur repos.
L'ourlet est fréquement présent, plus souvent légèrement marqué que marqué chez la Femme.
Le tonus est variable, il peut être bon, plus souvent assez bon quelquefois passable chez la Femme, généralement passable ou médiocre chez l'Homme.
L'incidence nasale est nulle.
Le rapport dento-labial situe parfois la ligne interne de la lèvre rouge supérieure au-dessus du niveau du collet des incisives centrales supérieures ce qui peut laisser apparaître la gencive. Le frein labial antérieur est généralement bas et la rétraction labiale peut être importante et fonction de la position de repos.

CLASSEMENT ET COMMENTAIRES DES RÉSULTATS

des recherches et des statistiques tels qu'ils résultent de ces recherches

1 – LA LÈVRE SUPÉRIEURE DANS LE SOURIRE DENTO-LABIAL EN CLASSE V.

Pourcentage des sujets relevés en Classe V sur l'ensemble des 60 cas étudiés :

2,5 % de sujets chez les Femmes
5 % de sujets chez les Hommes

– Point sourire : **0 %**

Rapport esthétique **moyen** de la surface du sourire : $\frac{1}{4,53}$

– L'angle labio-commissural interne est en général : **très ouvert.**

– **Hauteur médiane labiale** interne **moyenne** : 13,5

C'est la Classe à concavité accentuée.
Le dessin de la ligne interne de la lèvre rouge supérieure propre à la classe V donne une bouche encore plus ronde avec un sourire très éclairant – parfois trop - mais généralement, sauf exception, moins esthétique.
L'épaisseur peut être influencée et assez variable.
Il y a rarement ourlet et le tonus peut être assez bon chez la Femme mais reste souvent médiocre chez l'Homme.
L'incidence nasale est nulle.
Le rapport dento-labial peut être tangent mais tend à situer la ligne interne de la lèvre rouge supérieure au-dessus du niveau du collet des incisives centrales supérieures découvrant ainsi la gencive.
Le frein labial antérieur est généralement bas.
La rétraction labiale est très variable et peut être importante.

CLASSEMENT ET COMMENTAIRES DES RÉSULTATS

des recherches et des statistiques tels qu'ils résultent de ces recherches

1 – LA LÈVRE SUPÉRIEURE DANS LE SOURIRE DENTO-LABIAL EN CLASSE VII

Pourcentage des sujets relevés en Classe VII sur l'ensemble des 60 cas étudiés :

5 % de sujets chez la Femme
20 % de sujets chez l'Homme

– Point sourire : **66,67 %**

Rapport esthétique **moyen** de la surface du sourire : $\frac{1}{7,49}$

– L'angle labio-commissural interne est généralement :
- **peu ouvert** ou
- **à cotés parallèles** ou
- **à cotés convergents.**

– Hauteur médiane labiale interne **moyenne :** 8,41

C'est la première des Classes convexes, donc à convexité légère. Cela suffit pourtant pour compter dans cette classe, sauf exception, des sourires moins éclairants, le rideau labial commençant à cacher les dents du sourire.
L'épaisseur reste variable.
L'ourlet peut être présent et marqué chez la Femme, plus rarement légèrement marqué chez l'Homme.
Le tonus peut être bon ou assez bon chez la Femme, assez bon passable ou médiocre chez l'Homme.
L'incidence nasale peut exister expliquant dans certains cas la convexité labiale médiane.
Le rapport dento-labial tend à situer la ligne interne de la lèvre rouge supérieure au-dessous du niveau du collet des incisives centrales supérieures.
La rétraction labiale est variable mais peut être réduite, influencée en cela par la convexité de la classe.

CLASSEMENT ET COMMENTAIRES DES RÉSULTATS

des recherches et des statistiques tels qu'ils résultent de ces recherches

STATISTIQUES GÉNÉRALES ET QUELQUES REMARQUES SUR LES ÉLÉMENTS DE LA LÈVRE SUPÉRIEURE DANS LE SOURIRE DENTO-LABIAL :

Épaisseur :

– L'épaisseur moyenne repos est de 7,08 mm. pour la Femme
de 6,85 mm. pour l'Homme.

– L'épaisseur moyenne dans le sourire est de 5,9 mm. pour la Femme
de 4,95 mm. pour l'Homme.

Il est intéressant de noter que :

– La lèvre s'affine dans le sourire dans 72,5 % des cas chez la Femme
dans 85 % des cas chez l'Homme.

– La lèvre s'épaissit dans le sourire dans 10 % des cas chez la Femme uniquement.

– La lèvre garde dans le sourire son épaisseur de repos
dans 17,5 % des cas chez la Femme
dans 15 % des cas chez l'Homme.

La qualité du rapport esthétique des épaisseurs des deux lèvres s'établit au bénéfice de la Femme.

L'Ourlet :

Il est léger, marqué ou très marqué, existant surtout dans les classes I, II. Relativement rare chez l'Homme, il reste un élément important du sourire féminin.

Il existe dans 70 % des cas chez la Femme et de façon :

– Très marqué : 2,5 %
– Marqué : 40 %
– Léger : 27,5 %

sont sans ourlet : 30 %

L'ourlet existe dans 15 % des cas seulement chez l'Homme et dans un type léger.

Sont sans ourlet 85 % des cas chez l'Homme.

CLASSEMENT ET COMMENTAIRES DES RÉSULTATS

des recherches et des statistiques tels qu'ils résultent de ces recherches

STATISTIQUES GÉNÉRALES ET QUELQUES REMARQUES SUR LES ÉLÉMENTS DE LA LÈVRE SUPÉRIEURE DANS LE SOURIRE DENTO-LABIAL :

Le tonus :

Il est toujours présent et de qualité dans les beaux sourires. Il semble être un élément essentiel de la qualité labiale, de son homogénéïté, de son aptitude à la coordination, et l'on constate que sa qualité va de pair avec la qualité du sourire. Cette qualité se constate nettement plus chez la femme ce qui explique la beauté de la bouche chez celle-ci.
Cette qualité - généralement présente dans les classes horizontales ou à concavité ou convexité légères - se dégrade au fur et à mesure des classes pour être souvent passable ou médiocre chez l'homme.

La statistique s'établit ainsi :

– excellent :	2,5 % chez la Femme,	néant
– très bon :	15 % chez la Femme,	néant
– bon :	25 % chez la Femme,	10 % chez l'Homme,
– assez bon :	30 % chez la Femme,	30 % chez l'Homme,
– passable :	20 % chez la Femme,	15 % chez l'Homme,
– médiocre :	7,5 % chez la Femme,	45 % chez l'Homme,

Il est à remarquer que l'asymétrie se constate plus à la lèvre supérieure qu'à la lèvre inférieure.

L'incidence nasale :

Elle est relativement peu courante et de nature :
– certaine : 10 % de sujets chez la Femme et 5 % chez l'homme,
– légère : 5 % de sujets chez la Femme et 10 % chez l'Homme.
Sont sans incidence nasale : 85 % de sujets chez la Femme,
85 % de sujets chez l'Homme.
Sa présence dans une classe à sourire peut en diminuer l'esthétique. La Classe VII est celle où l'incidence nasale est plus souvent présente.

CLASSEMENT ET COMMENTAIRES DES RÉSULTATS

des recherches et des statistiques tels qu'ils résultent de ces recherches

STATISTIQUES GÉNÉRALES ET REMARQUES SUR LES ÉLÉMENTS DE LA LÈVRE SUPÉRIEURE DANS LE SOURIRE DENTO-LABIAL PORTANT SUR L'ENSEMBLE DES CAS ÉTUDIÉS.

Le rapport dento-labial :

Il s'établit par rapport au niveau du collet des incisives centrales supérieures et de la manière suivante :

- tangent à ce niveau : 42,5 % chez la Femme, 30 % chez l'Homme.
- au-dessous de ce niveau : 45 % chez la Femme, 50 % chez l'Homme.
  avec une moyenne de : 1,94 mm. chez la Femme, 2,45 mm. chez l'Homme.
- au-dessus de ce niveau : 12,5 % chez la Femme, 20 % chez l'Homme.
  avec une moyenne de : 1,80 mm. chez la Femme, 1,50 mm. chez l'Homme.

Il est à remarquer que la lèvre supérieure - la ligne interne de la lèvre rouge - est plus souvent dans une position tangente par rapport au collet ou en position plus haute par rapport à ce même niveau chez la Femme que chez l'Homme, ce qui explique un meilleur éclairage du sourire.

Le frein labial antérieur :

On constate des pourcentages sensiblement identiques chez la Femme et chez l'Homme quant aux positions du frein labial antérieur. Celles-ci s'établissent de la façon suivante :

	Chez la Femme	Chez l'Homme
– Position haute du frein (1/3 proche de la ligne de reflexion muqueuse).	5 %	
– Position moyenne (1/3 moyen de la distance comprise entre la ligne de réflexion muqueuse et le point inter-incisif).	10 %	10 %
– Position basse (1 /3 proche du point inter-incisif)	85 %	85 %
– Position très basse		5 %

Ces pourcentages n'amènent aucun commentaire sinon que, dans la grande majorité des cas, le frein labial antéro-supérieur est en position basse dans 85 % des cas chez la Femme comme chez l'Homme, et qu'il n'interfère en rien sur la rétraction labiale et son importance.

CLASSEMENT ET COMMENTAIRES DES RÉSULTATS

des recherches et des statistiques tels qu'ils résultent de ces recherches

STATISTIQUES GÉNÉRALES ET REMARQUES SUR LES ÉLÉMENTS DE LA LÈVRE SUPÉRIEURE DANS LE SOURIRE DENTO-LABIAL PORTANT SUR L'ENSEMBLE DES CAS ÉTUDIÉS.

La rétraction labiale

Les recherches font ressortir une constatation importante selon laquelle la position du frein labial antérieur n'a aucune action sur la rétraction labiale et son importance.

	chez la Femme	chez l'Homme
– La moyenne de rétraction de la position de repos à celle dynamique du sourire est de	4,88 mm.	5,7 mm.
– La plus petite rétraction est de	2 mm.	3 mm.
– La plus forte rétraction est de	9 mm.	9 mm.

47,5 % de Femmes ont une rétraction supérieure à 4,88 mm,
55 % d'Hommes ont une rétraction supérieure à 5,7 mm.
D'une rétraction labiale médiane aisée dans les classes horizontales (Classe I et Classe II), la rétraction labiale supérieure est facilement réalisée dans les Classes concaves, plus difficile et moins esthétique dans les Classes convexes.
L'aisance de la rétraction labiale médiane supérieure est souvent un élément et une des caractéristiques du beau sourire.

CLASSEMENT ET COMMENTAIRES DES RÉSULTATS

des recherches et des statistiques tels qu'ils résultent de ces recherches.

2 – LA LÈVRE INFÉRIEURE DANS LE SOURIRE DENTO-LABIAL EN TYPE 1

Pourcentage des sujets relevés en Type 1
sur l'ensemble des 60 cas étudiés :

5 % de sujets chez la Femme,
5 % de sujets chez l'Homme.

– L'angle labio-commissural interne peut être :
- **ouvert**
- **à cotés parallèles**
- **à cotés convergents.**

De par la forme à concavité réduite du Type 1, La Hauteur Médiane Labiale Interne peut en être réduite et par là même l'éclairage communiqué par le sourire amoindri, à moins qu'une lèvre supérieure de Type concave aide à rétablir une surface du sourire suffisante dans un Rapport Esthétique de la Surface du Sourire équilibré.
Son association avec une classe convexe peut réduire l'esthétique de la surface offerte à l'inscription de la denture.
Les épaisseurs sont variables mais les écarts entre l'épaisseur repos et l'épaisseur dans l'expression du sourire semblent réduits.
L'ourlet peut être marqué ou léger chez la Femme.
Le tonus est varié : bon ou assez bon chez la Femme, médiocre chez l'Homme.
Le rapport dento-labial situe la ligne interne de la lèvre rouge inférieure généralement plus proche - quoique au-dessous - du niveau du bord incisif des incisives centrales inférieures, que dans les autres types concaves, en moyenne :
– à 1,75 mm. au-dessous de ce niveau pour la Femme,
– à 1 mm. au-dessous de ce niveau pour l'Homme.
La position du frein labial antérieur peut être moyenne ou haute et la rétraction labiale de la position de repos à celle du sourire : nulle, égale à 1 mm. ou normale.

CLASSEMENT ET COMMENTAIRES DES RÉSULTATS

des recherches et des statistiques tels qu'ils résultent de ces recherches

2 – LA LÈVRE INFÉRIEURE DANS LE SOURIRE DENTO-LABIAL EN TYPE 2.

Pourcentage des sujets relevé en Type 2 sur l'ensemble des 60 cas étudiés :

82,5 % des sujets chez la Femme,
75 % des sujets chez l'Homme.

– L'angle labio-commissural interne peut présenter toutes les variétés d'ouverture, celui-ci étant fonction de la Classe de la lèvre supérieure correspondante. Il peut donc être :

- **très ouvert,** ou,
- **ouvert,** ou,
- **à cotés parallèles,** ou,
- **à cotés convergents**

C'est le Type de dessin de la ligne interne de la lèvre rouge inférieure le plus courant et le meilleur pour un Rapport Esthétique de la Surface du Sourire équilibré.
C'est donc le type de lèvre inférieure qui s'associe le mieux aux Classes horizontales ou modérées - par la concavité ou la convexité - de la lèvre supérieure pour offrir une bonne surface d'inscription à la denture. Les épaisseurs ne semblent pas influencées par le Type.
L'ourlet est assez souvent marqué ou légèrement marqué chez la Femme, plus fréquemment absent chez l'Homme.
Le tonus est très bon, bon ou assez bon et rarement passable chez la Femme, rarement bon, quelquefois assez bon le plus souvent passable ou médiocre chez l'Homme.
Le rapport dento-labial situe la ligne interne de la lèvre rouge inférieure dans des rapports plus variés :

– tangente au niveau du bord incisif de l'incisive centrale inférieure dans 18,33 % des cas chez la Femme, 16,66 % des cas chez l'Homme.
– au-dessous du niveau du bord incisif :
dans 75,33 % des cas chez la Femme, avec une moyenne de 2,74 mm.
dans 93,33 % des cas chez l'Homme, avec une moyenne de 3,17 mm.
– au-dessus du niveau du bord incisif :
dans 6,33 % des cas chez la Femme, avec une moyenne de 1 mm.

La position du frein labial antérieur est variée mais plus généralement moyenne que basse. La rétraction labiale est assez variable et reste fonction du sujet.

CLASSEMENT ET COMMENTAIRES DES RÉSULTATS

des recherches et des statistiques tels qu'ils résultent de ces recherches

2 – LA LÈVRE INFÉRIEURE DANS LE SOURIRE DENTO-LABIAL EN TYPE 3

Pourcentage des sujets relevés en Type 3 sur l'ensemble des 60 cas étudiés :

12,5 % des sujets chez la Femme,
20 % des sujets chez l'Homme.

– L'angle labio-commissural interne est généralement :
- **ouvert,** ou,
- **très ouvert,** ou,
- **à cotés parallèles.**

Moins rare que le Type 1 (5 %) il reste beaucoup moins courant que le Type 2 (82,5 % chez la Femme 75 % chez l'Homme).
Sa grande concavité peut augmenter avec les Classes concaves de la lèvre supérieure la hauteur de la surface du sourire et donner parfois un Rapport Esthétique de la Surface du Sourire mal équilibré. Ce Type ne préjuge pas du sourire, celui-ci dépendant de son association avec la Classe de la lèvre supérieure, cependant le Type 3 peut concourir à de beaux sourires surtout si une concavité excessive supérieure ne se traduit pas par une Hauteur Médiane Labiale Interne exagérée ou une forte convexité de la même lèvre par une Hauteur Médiane Labiale Interne trop réduite.
Le Type ne semble pas influencer l'épaisseur.
L'ourlet peut être léger ou marqué chez la Femme, plus rarement léger chez l'Homme.
Le tonus peut être très bon, bon ou assez bon chez la Femme, assez bon, passable ou médiocre chez l'Homme.
Le rapport dento-labial dans ce Type situe toujours la ligne interne de la lèvre rouge inférieure au-dessous du niveau du bord incisif des incisives centrales inférieures découvrant ainsi plus largement celles-ci, dans les moyennes suivantes :
– Pour les Femmes : une moyenne de 3 mm, pour les Hommes 3,125 mm.
La position du frein labial antérieur est variable : généralement basse chez la Femme et moyenne chez l'Homme.
La rétraction labiale est variable, en général importante.

CLASSEMENT ET COMMENTAIRES DES RÉSULTATS

des recherches et des statistiques tels qu'ils résultent de ces recherches

STATISTIQUES GÉNÉRALES ET REMARQUES SUR LES ÉLÉMENTS DE LA LÈVRE INFÉRIEURE DANS LE SOURIRE DENTO-LABIAL PORTANT SUR L'ENSEMBLE DES CAS ÉTUDIÉS.

L'épaisseur

L'épaisseur moyenne de la lèvre rouge inférieure au repos est de :
- 9,82 mm. chez la Femme,
- 10 mm. chez l'Homme.

L'épaisseur moyenne de la lèvre rouge inférieure dans le sourire est de :
- 8,67 mm. chez la Femme,
- 9,3 mm. chez l'Homme.

Il est intéressant de noter que :

La lèvre rouge inférieure s'affine dans le sourire :
- 72 ,5 % des cas chez la Femme,
- 60 % des cas chez l'Homme.

La lèvre rouge inférieure s'épaissit dans le sourire dans :
- 10 % des cas chez la Femme,
- 15 % des cas chez l'Homme.

La lèvre rouge inférieure garde dans le sourire son épaisseur de repos dans :
- 17,5 % des cas chez la Femme,
- 25 % des cas chez l'Homme.

Le Rapport Esthétique des épaisseurs des lèvres supérieures et inférieures s'établit au bénéfice de la Femme.

L'ourlet

Il peut être marqué ou léger en types 1 ou 3 mais c'est en type 2 qu'il est le meilleur. Il est :
- très marqué : 2,5 % des cas chez la Femme,
- marqué : 40 % des cas chez la Femme,
- léger : 27,5 % des cas chez la Femme, 15 % chez l'Homme.

Sont sans ourlet :
- 30 % des cas chez la Femme,
- 85 % des cas chez l'Homme.

Il ressort nettement des statistiques ci-dessus que l'ourlet est un élément - important - du sourire féminin.

CLASSEMENT ET COMMENTAIRES DES RÉSULTATS

des recherches et des statistiques tels qu'ils résultent de ces recherches

STATISTIQUES GÉNÉRALES ET REMARQUES SUR LES ÉLÉMENTS DE LA LÈVRE INFÉRIEURE DANS LE SOURIRE DENTO-LABIAL PORTANT SUR L'ENSEMBLE DES CAS ÉTUDIÉS.

Le tonus

Il est souvent très bon ou bon en type 2 chez la Femme, avec une qualité moins constante dans les deux autres types (types 1 et 3).
On le trouve toujours présent et de qualité dans les beaux sourires, assurant l'homogénéité et l'harmonie du rideau labial inférieur, éléments essentiels d'une bonne coordination.

Les statistiques s'établissent ainsi :

– excellent	: 2,5 % des cas chez la Femme,	néant
– très bon	: 15 % des cas chez la Femme,	néant
– bon	: 25 % des cas chez la Femme,	10 % des cas chez l'Homme.
– assez bon	: 35 % des cas chez la Femme,	35 % des cas chez l'Homme.
– passable	: 22,5 % des cas chez la Femme,	15 % des cas chez l'Homme.
– médiocre	: néant	40 % des cas chez l'Homme.

Le tonus reste un des éléments essentiels du sourire féminin, donnant aux lèvres une émotion et la grâce d'une mobilité souple, généralement absent chez l'Homme.

Le rapport dento-labial

Le rapport dento-labial est influencé par le type et a été situé de façon chiffrée pour chacun d'eux dans les pages précédentes immédiates. Le rapport dento-labial général s'établit par rapport au niveau du bord de l'incisive centrale inférieure dans les pourcentages suivants :

– tangent au niveau du bord incisif	:	Femmes : 15 %, Hommes : 5%.
– au-dessous du niveau du bord incisif	:	Femmes : 80 %, Hommes : 95 %.
avec une moyenne de pour les	:	Femmes : 2,71 mm,
–	:	Hommes : 3,05 mm.
– au-dessus du niveau du bord incisif	:	Femmes : 5 %
avec une moyenne de pour les:		Femmes 1 mm.

Donc dans la majorité des cas - 80 % chez la Femme, 95 % chez l'Homme - la lèvre inférieure se situe au-dessous du niveau du bord incisif de l'incisive centrale inférieure.
Il est également à noter que la lèvre inférieure descend moins bas au-dessous de ce même niveau, pour les Femmes que pour les Hommes.

CLASSEMENT ET COMMENTAIRES DES RÉSULTATS

des recherches et des statistiques tels qu'ils résultent de ces recherches

STATISTIQUES GÉNÉRALES ET REMARQUES SUR LES ÉLÉMENTS DE LA LÈVRE INFÉRIEURE DANS LE SOURIRE DENTO-LABIAL PORTANT SUR L'ENSEMBLE DES CAS ÉTUDIÉS.

Frein labial antérieur.

Les résultats statistiques de la position du frein labial antérieur situent celle-ci de la façon suivante :

	Chez la Femme	**chez l'Homme**
– Position haute du frein (1/3 proche de la ligne de réflexion muqueuse)		10 %
– Position moyenne (1/3 moyen de la distance comprise entre la ligne de réflexion muqueuse et le point inter-incisif)	55 %	60 %
– Position basse (1/3 proche du point inter-incisif)	45 %	30 %

Donc dans la majorité des cas et dans des proportions assez proches pour la Femme, un peu différentes pour l'Homme – le frein labial antéro-inférieur se situe :

en position moyenne :

–dans 55 % des cas chez la Femme et 60 % chez l'Homme

et en position basse :

– dans 45 % des cas chez la Femme et 30 % chez l'Homme.

Rétraction labiale

Les statistiques nous ont appris que la position du frein labial antérieur n'influençait en rien la rétraction labiale et son importance.

– La moyenne de rétraction labiale chez la Femme , chez l'Homme de la position de repos à celle dynamique

du sourire est de :	4,51 mm	4,42 mm
La rétraction la plus légère est de :	0 mm	1 mm
La rétraction la plus forte est de :	7 mm	8 mm

Il faut également noter que :

52,5 % de Femmes ont une rétraction supérieure à 4,51 mm

50 % d'Homme ont une rétraction supérieure à 4,42 mm

La rétraction labiale est un élément qui interfère sur l'éclairage du visage par le sourire, c'est en cela qu'elle nous intéresse et qu'elle reste l'élément capital de la visibilité dentaire.

CLASSEMENT ET COMMENTAIRES DES RÉSULTATS

des recherches et des statstiques
tels qu'ils resultent de ces recherches
(ensemble des cas étudiés)

Le point sourire et le rapport esthétique de la surface du sourire dans le sourire dento-labial

Il est a remarquer que, dans l'ensemble des 60 cas étudiés, et sur les 7 cas relevés sans concordance avec le Point Sourire (4 pour les 40 Femmes, 3 pour les 20 Hommes)
– 6 cas relèvent de Classes à concavité ou convexité plus ou moins marquée :

Classes concaves – Classe III : 1 cas (double lèvre)
– Classe IV : 1 cas (concavité marquée)
– Classe V : 2 cas (concavité accentuée)

Classe convexe – Classe VII : 2 cas (convexité)

– 1 seul cas existe en Classe II dont l'absence de concordance avec le Point Sourire est le fait d'une asymétrie doublée d'une incidence nasale.

L´autre remarque se dégage de la constatation que la qualité du Point Sourire appelle celle du Rapport Esthétique de la Surface du Sourire. Les deux éléments sont inséparables et c'est la raison pour laquelle ils sont étudiés ensemble ; ils se suivent dans la qualité et souvent, lorsque le rapport Esthétique de la Surface duSourire devient médiocre, la concordance avec le point Sourire disparaît.
En classe IV par exemple dans laquelle la présence du Point Sourire est irrégulière, le Rapport Esthétique de la surface du Sourire s'inscrit parfois dans de mauvaises coordonnées, qui s'accentueront en classe V de laquelle le Point Sourire est généralement absent.

CLASSEMENT ET COMMENTAIRES DES RÉSULTATS

des recherches et des statistiques tels qu'ils résultent de ces recherches (ensemble des cas étudiés).

3 – Le Point Sourire et le Rapport Esthétique de la Surface du Sourire dans le sourire dento-labial. En Classe I

– Point sourire : **100 %**

Rapport esthétique **moyen** de la surface du sourire : $\frac{1}{6,76}$

– L'angle labio-commissural interne est généralement : **ouvert**

– Hauteur médiane labiale interne **moyenne :** 9,16

La concordance du niveau médian externe de la lèvre rouge supérieure avec le Point Sourire est immédiat et particulièrement net en Classe I. On vérifie là que la qualité du Point Sourire s'accompagne de la qualité du sourire, car la lèvre s'installe sans délai au Point Sourire.

Il est à remarquer que la qualité du Point Sourire s'accompagne de la qualité d'un Rapport Esthétique de la Surface du Sourire équilibré dans ses composantes : 1/6,76 - rapport excellent puisque légèrement inférieur au 1/7 de la largeur du sourire - pour une Hauteur Médiane Labiale Interne de 9,16 mm qui offre ainsi une surface du sourire esthétique et suffisante à l'inscription de la denture.

La preuve se fait ainsi que le Point Sourire accompagné d'un Rapport Esthétique de la Surface du Sourire aux coordonnées esthétiques souhaitables sont, en présence d'un tonus de qualité - ce qui est presque toujours conféré par la Classe I - des critères certains de la qualité d'un sourire.

CLASSEMENT ET COMMENTAIRES DES RÉSULTATS

des recherches et des statistiques tels qu'ils résultent de ces recherches (ensemble des cas étudiés).

3 – Le Point Sourire et le Rapport Esthétique de la Surface du Sourire dans le sourire dento-labial. En Classe II

– Point Sourire : **91 %**

Rapport esthétique **moyen** de la surface du sourire : $\frac{1}{6,93}$

– L'angle labio-commissural interne est généralement **ouvert**

– Hauteur médiane labiale interne **moyenne : 9,25**

Sans cas de déplacement labial supérieur par asymétrie et incidence nasale, le pourcentage de concordance avec le Point Sourire en Classe II s'établirait à 100 % dans notre statistique, l'abscence de concordance avec le Point Sourire étant généralement le fait d'une Classe concave ou convexe à caractère excessif. On véréfie encore dans cette Classe que la qualité du Point Sourire s'accompagne toujours de la qualité d'un Rapport Esthétique de la Surface du Sourire et présume d'un beau sourire en présence d'un tonus de qualité.
Lorsqu'il y a présence et qualité de ces trois éléments :
– concordance avec le Point Sourire,
– Rapport Esthétique de la Surface du Sourire équilibré et,
– tonus valable,
la Classe II est aussi celle du beau sourire.

CLASSEMENT ET COMMENTAIRES DES RÉSULTATS

des recherches et des statistiques tels qu'ils résultent de ces recherches

3 – Le Point Sourire et le Rapport Esthétique de la Surface du Sourire dans le sourire dento-labial. En Classe III

– Point Sourire : **96,3 %**

Rapport esthétique **moyen** de la surface du sourire : $\frac{1}{6,24}$

L'angle labio-commissural interne est généralement **ouvert**

– Hauteur médiane labiale interne **moyenne : 10,16**

Sans cas de double lèvre le pourcentage de concordance avec le Point Sourire devrait s'établir à 100 % dans notre statistique.
Le Rapport Esthétique de la Surface du Sourire augmente du fait de la Hauteur Médiane Labiale Interne qui grandit - 10,16 mm. - avec la concavité naissante et légère de la Classe III ; le rapport 1/6,24 reste bon puisque bénéficiant de composantes équilibrées.
L'inscription est prédominante dans ces sourires à type "éclairant" parce que plus visible et plus percutante.
En présence d'un bon tonus, les deux éléments de base – Point Sourire et Rapport Esthétique de la Surface du Sourire, - confèrent souvent à cette Classe un excellent sourire, éclairant sans excès, pour peu que l'inscription dentaire y soit de qualité.

CLASSEMENT ET COMMENTAIRES DES RÉSULTATS

des recherches et des statistiques tels qu'ils résultent de ces recherches (ensemble des cas étudiés).

3 – Le Point Sourire et le Rapport Esthétique de la Surface du Sourire dans le sourire dento-labial. En Classe IV

– Point Sourire : **90,91 %**

Rapport esthétique **moyen** de la surface du sourire : $\frac{1}{5,76}$

– L'angle labio-commissural interne est généralement : **ouvert,** ou, **- très ouvert.**

– Hauteur médiane labiale interne **moyenne : 10,72**

La concavité de la ligne interne de la lèvre rouge supérieure s'accentuant en Classe IV, l'existence de la concordance avec le Point Sourire devient irrégulière.
Le Rapport Esthétique de la Surface du Sourire voit sa composante principale la Hauteur Médiane Labiale Interne grandir, le rapport par conséquent augmente avec une difficulté fréquente à maintenir dans des limites esthétiques la surface du Sourire.
Avec les nuances de semblables coordonnées le sourire peut être assez "rond" dans sa partie centrale et dépend beaucoup de la qualité du tonus et du cadre labial.
L'inscription dentaire est souvent bonne, excellente même, elle n'est pas toujours esthétique, la gencive présentant une tendance à se découvrir. Mais lorsque l'inscription dentaire est heureuse, cette Classe donne souvent chez la Femme, et parfois chez l'Homme, des sourires de qualité exceptionnelle par la présence d'une denture très éclairante en plus de l'animation conférée aux expressions du visage.

CLASSEMENT ET COMMENTAIRES DES RÉSULTATS

des recherches et des statistiques tels qu'ils résultent de ces recherches (ensemble des cas étudiés).

3 – Le Point Sourire et le Rapport Esthétique de la Surface du Sourire dans le sourire dento-labial. En Classe V

– Point Sourire : **généralement absent**

Rapport esthétique **moyen** de la surface du sourire : $\frac{1}{4,53}$

– L'angle labio-commissural interne est généralement : **très ouvert**

– Hauteur médiane labiale interne **moyenne : 13,5**

La concavité excessive de la ligne interne de la lèvre rouge supérieure écarte celle-ci de la possibilité de concordance avec le Point Sourire. Celui-ci est donc généralement absent.
Quant au Rapport Esthétique de la Surface du Sourire, il augmente comme sa composante principale la Hauteur Médiane Labiale Interne surtout si vient s'ajouter à la concavité supérieure une concavité inférieure de Type 3 ou 4.
Les conditions esthétiques d'un Rapport Esthétique de la Surface du Sourire équilibré sont difficiles à obtenir compte tenu des coordonnées propres à cette Classe.
Le Sourire est "rond" avec des dents qui s'inscrivent souvent mal dans une Surface du Sourire trop haute et difficile à "meubler".
La gencive est souvent visible dans les cas ou les dents ne sont pas grandes, le sourire est très éclairant - souvent trop - mais les qualités esthétiques en sont souvent moyennes.

Dessin montrant que la lèvre supérieure d'une concavité ou convexité excessive tend à s'éloigner du Point Sourire.

CLASSEMENT ET COMMENTAIRES DES RÉSULTATS

des recherches et des statistiques tels qu'ils résultent de ces recherches (ensemble des cas étudiés).

3 – Le Point Sourire et le Rapport Esthétique de la Surface du Sourire dans le sourire dento-labial. En Classe VII

– Point Sourire : **66,67 %**

– Rapport esthétique **moyen** de la surface du sourire: $\frac{1}{7,49}$

– L'angle labio-commissural interne peut être :
- généralement peu ouvert
- à côtés parallèles ou **convergents**

– Hauteur médiane labiale interne **moyenne : 8,41**

La concordance avec le Point Sourire se vérifie plus chez les Femmes que chez les Hommes, la convexité légère de la Classe VII autorisant celle-ci dans une proportion des 2/3.
Le Rapport Esthétique de la Surface du Sourire diminue du fait de la dimension relative de la Hauteur Médiane Labiale Interne qui se réduit dans la convexité de cette Classe.

Le Sourire dans cette Classe souffre la plupart du temps de cette insuffisance qui en réduisant la hauteur de la Surface du Sourire diminue l'éclairage du visage, l'animation des expressions et le caractère esthétique de la surface offerte à l'inscription dentaire.
Parfois pourtant, dans certains cas, la Hauteur Médiane Labiale Interne demeure suffisante sinon tout à fait esthétique. La qualité du Sourire dépend alors de la qualité du tonus labial, de la valeur du cadre et du rapport de visibilité dentaire permis par la convexité de la lèvre supérieure; lorsque ces éléments restent positifs le sourire peut ne pas trop souffrir du défaut d'éclairage propre aux Classes convexes.

CLASSEMENT ET COMMENTAIRES DES RÉSULTATS

des recherches et des statistiques tels qu'ils résultent de ces recherches (ensemble des cas étudiés).

Le Point Sourire et le Rapport Esthétique de la Surface du Sourire dans le sourire dento-labial.

De ces résultats et commentaires se dégagent les conclusions suivantes :

Point Sourire

La concordance du point médian externe de la lèvre rouge supérieure avec le Point Sourire est d'autant plus nette et immédiate que le sourire est meilleur.
Dans les autres cas où se vérifie la concordance avec le Point Sourire mais où le sourire est moins bon, le sourire semble passer par différents types de sourire, il oscille comme la flèche d'une balance avant de s'installer au Point Sourire,

Le Rapport Esthétique de la Surface du Sourire

Comme le Point Sourire, il trouve ses conditions d'équilibre surtout dans les Classes horizontales (Classes I et II) ; il augmente avec les Classes concaves et diminue avec les Classes convexes.
La nature de la Classe de la lèvre supérieure, le Type de la lèvre inférieure et leur association dans la détermination de la Hauteur Médiane Labiale Interne interfèrent sur lui pour créer autant de rapports différents offrant autant de surfaces de sourires, d'expressions et d'éclairages différents.
L'élément essentiel qui résulte de l'étude de ce rapport est l'importance capitale de la Hauteur Médiane Labiale Interne et l'intérêt de sa normalisation pour l'obtention d'un Rapport Esthétique et suffisant de la Surface du Sourire.
La Hauteur Médiane Labiale Interne demeure l'élément essentiel qui commande l'esthétique de la Surface du Sourire et partant, le sourire dento-labial dans sa qualité. Elle doit donc être établie en fonction :

- de la largeur du sourire
- de l'éclairage nécessaire au visage et à l'animation des expressions,
- de l'esthétique du visage puisque c'est dans une surface du sourire qu'elle crée que s'inscriront les dents du sourire et leur rayonnement.

6ème PARTIE

Ce que permettent les résultats des recherches et des statistiques.

I – DÉDUCTIONS

II – APPLICATIONS PRATIQUES

Les conséquences de l'expérience du sourire superposé.

Les conséquences des résultats de l'expérience du sourire superposé ont été signalées dès l'expérience faite, il n'est pas trop de les répéter.
Ils dominent dorénavant toute la philosophie de l'esthétique faciale, du sourire dento-labial comme leur rapport.

Ces conséquences doivent s'inscrire dans :

- une nouvelle ère de l'esthétique dentaire à la faveur de l'argument prothétique et, à défaut de possibilité ou de suffisance, dans
- une nouvelle ère de la chirurgie à finalité esthétique du sourire dento-labial.

Les résultats des recherches et statistiques autorisent entre autres :

I – des déductions qui se matérialiseront dans :
- les lois du sourire et la beauté faciale
- la fiche de l'observation clinique du sourire, bilan complet du sourire.

II – des applications pratiques :aux fins de création, de restauration ou d'amélioration du sourire dento-labial qui pourront se concevoir et se réaliser, selon les cas, par deux voies différentes et d'après le plan suivant :

A) par la PROTHÈSE

1) par la qualité et si nécessaire l'amélioration du cadre labial pour un meilleur encadrement de la denture si c'est celui-ci qui est en cause.

éléments de contrôle déterminants de la défection du cadre labial
- la qualité du sourire
- la qualité du point sourire
- la qualité du rapprt esthétique de la surface du sourire
- la qualité du tonus labial
- la qualité du dessin, de l'épaisseur et du volume des lèvres.

2) par la qualité et si nécessaire l'amélioration de l'inscription ou de la qualité dentaire, si la qualité du cadre labial vérifiée n'est pas en cause et offre une surface esthétique et suffisante à une inscription dentaire défectueuse.

B) par la CHIRURGIE

Si c'est la qualité et la valeur d'encadrement du cadre labial qui est en cause et impossible à corriger par le modelage prothétique, la correction du cadre labial relève alors de la chirurgie pour l'amener à une meilleur inscription de la denture.
Relèvent également de la chirurgie les cas où les plans mous ou durs échappent aux possibilités prothétiques et interdisent la qualité esthétique du sourire dento-labial.

Ce que permettent les résultats des recherches et des statistiques

I – DÉDUCTIONS des résultats des recherches, statistiques et expérience du sourire superposé.

– Les lois du sourire et de la beauté faciale.

– La fiche de l'observation clinique du sourire dento-labial franc, installé.

LOIS DU SOURIRE DENTO-LABIAL ET DE LA BEAUTÉ FACIALE

I –La plus haute expression de l'art est la beauté, la plus prestigieuse expression de la beauté est le sourire.

II – La beauté identifie aux symboles les plus purs et confère les vertus cardinales qu'elle évoque.

III – Dans l'ordre des éléments du corps qui inscrivent l'être humain dans la beauté, le visage est prioritaire et occupe la première place.

IV – L'ordre cérébral ou mental commence par l'ordre physique,c'est-à-dire l'ordre esthétique.
L'éloquente visibilité et la bonne inscription des dents à vocation esthétique dans la surface du sourire constituent un élément primordial, incomparable d'expression, de libération, d'équilibre et de rayonnement pour l'individu.

V – Le sourire dento-labial est constitué par deux éléments principaux qui forment un tout inséparable :
le cadre labial - qui délimite la surface dans laquelle s'inscrivent les dents - et la denture, sertie par la gencive. Par ce qu'elles cachent et ce qu'elles découvrent, par le dessin qu'elles commandent de la surface du sourire permettant ainsi l'éloquente inscription de la denture, par le charme qu'elles exercent - chez la Femme - par l'harmonie de leurs figures de ballet dans le parler et le sourire à partir du mur-plancher dentaire, par le fait qu'elles composent et qu'elles situent l'ouverture magique d'où jaillit la lumière prodigieuse du sourire, ce sont les lèvres qui s'assurent le rôle principal dans le sourire - rôle dynamique actif - la denture, quelle que soit son importance, n'ayant qu'un rôle actif statique. Un rôle essentiel revient à la lèvre supérieure d'autant qu'elle approche le Point Sourire.

VI – Le sourire dento-labial est l'expression majeure du visage, il est le chef d'orchestre de l'esthétique des traits - éléments neutres - auxquels il communique les qualités ou les défauts qui lui sont propres.
Le sourire dento-labial commande et préside à la beauté du visage.

VII – La beauté et le sourire dento-labial se confondent en une unité totale, le sourire s'identifiant à la beauté et la beauté au sourire.

VIII – La laideur n'existe pas.
Sous réserve de défaut esthétique majeur (5 % des cas),
la laideur n'existe qu'en tant que mauvais sourire, la preuve en est qu'un sourire meilleur étant superposé, la laideur n'existe plus.

IX – Le sourire général de la face est conditionné, organisé, commandé dans son esthétique et sa qualité par le sourire dento-labial.

LOIS DU CADRE LABIAL DANS LE SOURIRE DENTO-LABIAL.

X – Le Point Sourire est un critère esthétique du sourire dento-labial. Il situe dans le plan frontal du visage le niveau de l'inscription verticale du sourire.
Dans le sourire dento-labial franc, installé - le sujet étant de face, la tête en position normale - le niveau médian du bord externe de la lèvre rouge supérieure se situe à la moitié de la hauteur allant du milieu de la ligne joignant les sommets des angles externes des yeux à la ligne horizontale tangente au menton lorsque le sourire est bon, plus haut si la gencive est trop visible, plus bas lorsque la lèvre supérieure trop longue recouvre exagérément les incisives centrales supérieures.
Lorsque le niveau médian du bord externe de la lèvre rouge supérieure se place au-dessus ou au-dessous du Point Sourire dans une esthétique imparfaite, le sourire s'améliore si l'on tend à l'en rapprocher.

XI – La surface du sourire est délimitée par le cadre labial interne entre les lignes internes des lèvres rouges supérieure et inférieure. Elle est matérialisée dans le plan frontal et le sens vertical médian par la Hauteur Médiane Labiale Interne et dans le sens horizontal par la Largeur du Sourire comprise d'un point commissural à l'autre.

XII – Quelle que soit la Classe du sourire du sujet, la relation entre la Hauteur Médiane Labiale Interne et la Largeur du Sourire doit s'établir dans un rapport au moins égal à 1/7 et mieux lui être légèrement supérieur sans excès ou à défaut s'en approcher, afin que la surface du sourire puisse offrir une surface esthétique à l'inscription des dents, particulièrement des dents du sourire, et suffisante pour éclairer le visage et animer les expressions.
Cette relation s'exprime dans le rapport :

$$\text{RESS} = \frac{\text{Hauteur Médiane Labiale Interne}}{\text{Largeur du Sourire}} \geqslant \frac{1}{7} = \frac{1}{}$$

RESS : Rapport Esthétique de la Surface du Sourire
HMLI : Hauteur Médiane Labiale Interne
LS : Largeur du Sourire

XIII – L'expression d'un visage est directement proportionnelle à la surface du sourire, l'excès de surface n'apportant rien qu'un défaut esthétique.

XIV – La surface du sourire est une surface d'expression et de contact social comme si, à avoir une surface du sourire suffisante, l'être humain était mieux exprimé et mieux perçu.
A surface du sourire insuffisante : dents peu visibles et visage éteint.

XV – Les lèvres gagnent à avoir un tonus égal, un rapport d'épaisseurs esthétique, un dessin et un volume agréables, sans asymétrie, pour offrir dans la concordance de mouvements harmonieux un cadre labial bien dessiné découvrant au mieux la denture.
Le sourire est favorisé lorsque la lèvre supérieure – lèvre du sourire est courte sans excès, légèrement concave plutôt que convexe à défaut d'être horizontale, se rétractant dans sa partie médiane en une aisance facile, permet l'éloquente visibilité des dents du sourire et l'éclairage du visage.

XVI – Il existe un rapport étroit entre l'esthétique de la forme des lèvres et l'esthétique de la forme des dents.
A belles lèvres, belles dents.

LOIS DE LA PRÉSENCE DENTAIRE DANS LE SOURIRE DENTO-LABIAL

XVII – Le sourire moderne est denté, c'est-à-dire dento-labial dans toute la dynamique et la statique labio-buccale à partir des lèvres entr'ouvertes.
Les dents du sourire appartiennent au visage, à toutes ses expressions, à sa Beauté.
Elles constituent un élément d'éclairage du visage tel, qu'elles doivent apparaître toujours et de façon suffisante en une présence largement visible, pour animer toutes les expressions (le parler, le sourire, l'attitude etc...)
La ligne esthétique des dents du sourire doit être déduite de leur niveau.
Ces impératifs priment toute autre considération.

XVIII – La vocation esthétique de Beauté appartient aux dents antéro et latéro-supérieures dites : dents du sourire.
Ce sont elles qui doivent s'inscrire en majorité dans la surface du sourire.
La hauteur de cette inscription doit être décroissante à partir du centre, parallèlement à la ligne interne de la lèvre rouge inférieure, l'inverse constituant en restauration une faute esthétique qui éteint et ridiculise le sourire.
On peut même dire que, plus cette majorité s'affirme, meilleur est le sourire.

IXX – Il est nécessaire que les 4/5 au moins de la hauteur des dents antéro-supérieures du sourire soient visibles pour qu'un sourire soit présent.
A dents cachées, sourire et visage éteints.

XX – La grande visibilité des dents du bas gêne l'effet esthétique des dents du haut même si celles-ci s'inscrivent dans la meilleure présence ; l'exagération de cette tendance conduit au sourire inversé.

XXI – LOI DE LA PERPENDICULARITÉ

Sans pour autant s'y inscrire strictement, plus l'axe d'une dent approche la verticale, plus elle a de présence.
La position des dents du sourire – dans la légère distalisation supérieure de leur axe – doit approcher la perpendiculaire à la ligne interne de la lèvre rouge supérieure, la finalité de l'esthétique la meilleure restant en dernier lieu juge de leur position.

XXII – La qualité du rapport esthétique de la surface du sourire, du tonus labial étant acquis, le critère du point sourire assuré dans un cadre labial

satisfaisant, c'est la qualité de la denture et de son inscription qui fait la valeur d'un sourire.

XXII - Le beau sourire est établi lorsque la lèvre supérieure horizontale ou légèrement concave plutôt que convexe se situant au point sourire, compose dans un cadre labial avantageux, une surface du sourire esthétique et suffisante sans excès, dans laquelle s'inscrit agréablement une denture de qualité à majorité supérieure dans des rapports heureux sur les plans frontal et sagittal.

XXIV – LOI DE L'ANGLE LABIO-COMMISSURAL INTERNE DANS LE SOURIRE DENTO-LABIAL

Afin de favoriser l'inscription esthétique des dents du sourire les lignes composant de profil, l'angle labio-commissural interne du sourire ne doivent être ni parallèles ni convergentes mais divergentes à partir du point commissural, c'est-à-dire du sommet de l'angle et composer un angle ouvert.

XXV – LOIS DE LA BEAUTÉ DE LA BOUCHE

Il existe une beauté de la bouche.
Elle concourt étonnamment à la beauté du visage.
Elle est établie lorsque, à la beauté du sourire, s'ajoute, chez la Femme, avec l'élégance d'un cadre labial raffiné, la grâce de lèvre aux mobilités égales exécutant entre autre, au cours du parler dans un ensemble parfait et un charme certain en s'étirant et se rétractant, un véritable ballet.

XXVI – C'est à partir des plans osseux et dentaire sous-jacents que les muscles composent chez la Femme essentiellement, l'éloquence physique de la bouche et des lèvres qui s'exprime au cours du parler et du sourire, dans le ballet prestigieux qu'elles créent au départ de ce tremplin.

XXVII – LOI DE LA COMPLÉMENTARITÉ

Les éléments du visage apportent une complémentarité dans une solidarité qui leur est propre, que préside le sourire dento-labial et qui s'exprime dans l'esthétique du visage.

XXVIII – LOI DES DÉDUCTIBILITÉS

Le sourire dento-labial gagne, pour son rayonnement et communiquer pleinement son éclairage au visage et sa Beauté aux traits, à ne pas subir une incidence nasale marquée, une déductibilité ou un démenti esthétique quelconque d'un des éléments constitutifs du visage.

LA FICHE DE L'OBSERVATION CLINIQUE DU SOURIRE DENTO-LABIAL FRANC INSTALLÉ

La fiche de l'observation clinique du sourire dento-labial franc, installé ne peut être établie qu'en fonction des détails multiples propres aux éléments qui le constituent, c'est ce qui a présidé à son élaboration.

Bilan complet du sourire, elle permet son identification ainsi qu'éventuellement, la mise en évidence des défauts du sourire et leur correction.

FICHE DE L'OBSERVATION CLINIQUE DU SOURIRE DENTO-LABIAL FRANC INSTALLÉ

M _____

ADRESSE _____

_____

TÉLÉPHONE _____

Sexe :

Type constitutionnel (1) :

Hauteur du visage dans le sourire (3) :

Age :

Type du visage (2) :

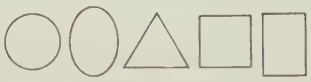

POINT SOURIRE (4)

P. S.

Exact

Inexact

$\frac{H}{2} = \frac{\quad}{\quad} =$

Il y a sur le sujet :

RAPPORT ESTHÉTIQUE DE LA SURFACE DU SOURIRE (5) (R.E.S.S.)

$\frac{HMLI}{LS} = \frac{\quad}{\quad} = \frac{1}{\quad}$

Normal :
RESS doit être légèrement $\geqslant \frac{1}{7}$

Qualité du R.E.S.S.

CADRE LABIAL

Classification (6) :

Classe

Type

Épaisseur labiale (7) :

$\frac{(L \quad)L}{(I \quad)I}$

Ourlet (8) :

Tonus (9) :

Mobilité labiale (10) :

Qualité des mouvements labiaux (11)

Incidence nasale (12) :

Esthétique des lèvres (13) :

Rétraction labiale (14) :

$\frac{L}{I}$

Rétraction plan commissural (15) :

Rapport dento labial avec le collet (16) :

Rapport dento labial avec le bord incisif (17) :

Angle labial interne (profil) (18) :

Couloir d'ombre (19) :

C

Teinte lèvre blanche (20) :

Teinte lèvre rouge (20 b) :

De même que la Classe catégorise la lèvre supérieure et le sourire, le Type classe la lèvre inférieure.
Il n'intervient pas dans la classification des sourires, il la complète ; pour une analyse de recherche ou d'observation, le Type pourra figurer après la Classe.
Hormis ces cas, la classification d'un sourire se suffit de l'annonce de sa classe.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DE LA CLASSIFICATION DES SOURIRES

Classe I : Lèvre supérieure horizontale :

Classe II : Lèvre supérieure horizontale "hirondelle"

Classe III : Lèvre supérieure concave légère :

Classe IV : Lèvre supérieure concave marquée :

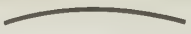

Classe V : Lèvre supérieure concave accentuée :

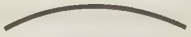

Classe VI : Lèvre supérieure concave plus accentuée :

Classe VII : Lèvre supérieure convexe légère :

Classe VIII : Lèvre supérieure convexe marquée :

Classe IX : Lèvre supérieure convexe accentuée :

Classe X : Lèvre supérieure convexe plus accentuée.

Ce que permettent
les résultats des recherches
et des statistiques.

II – APPLICATIONS PRATIQUES
des résultats des recherches, statistiques et expérience du sourire superposé à la création, la restauration et l'amélioration du sourire labial franc, installé.

A – par la voie prothétique

B – par la voie chirurgicale

Y a-t-il si loin de la laideur à la beauté ?

La distance est-elle si grande de la ligne qui dessine la laideur à celle qui dessine la beauté, ou faut-il peu pour passer de l'une à l'autre ?

C'est parce que la différence en est petite – la différence de ligne, de forme souvent légère – que le Praticien, dans certains cas, a la possibilité en modifiant de façon infime certains volumes du visage à l'occasion de la restauration prothétique et dans le strict respect des caractéristiques propres au patient, de mettre de la beauté où il y avait de la laideur.

Quelles que soient les voies utilisées pour y parvenir, la création la restauration ou l'amélioration du sourire doivent se réaliser dans le cadre des impératifs esthétiques dégagés des résultats des recherches, statistiques, expépérience du sourire superposé, des lois du sourire ainsi que des Règles préalables et des lois de la restauration qui pourront les concerner.

LA CRÉATION, LA RESTAURATION, L'AMÉLIORATION DU SOURIRE DENTO-LABIAL

A – Par la voie prothètique

Les Règles préalables et Lois de la restauration qui vont suivre s'appliquent à tous les cas dans la finalité esthétique du sourire dento-labial, de la prothèse totale à la prothèse partielle adjointe ou fixe et chacune, pour les phases qui peuvent les concerner.

Les Règles préalables donnent les détails ou la technique, les lois : l'esprit général et les impératifs.

1) Règles préalables propres à la prothèse
Dans les cas de prothèse adjointe – partielle ou totale – il faut partir de la plaque base dure de la prothèse c'est-à-dire terminée, qui a l'avantage de garder avec le montage des dents sa position stable et sans élasticité (la cire et la plaque dure n'ayant pas la même stabilité, le même contact); en règlant le montage des dents sur la cire, on reste à ignorer la hauteur que présenteront les dents, la prothèse terminée.

Relativement à la teinte, elle sera prise, même si la restauration est unitaire et afin d'éviter les erreurs, avec un groupe de dents qui seul, peut approcher la teinte probable.
Un essai préalable à la finition devra avoir été fait avec une dent dans la teinte, la forme et le type choisis, montée sur le matériau porteur : résine ou métal, afin d'en juger la teinte définitive.

Rappelons que la plaque dure commence à concourir – pour autant que les volumes en aient été amorcés – à la construction des tremplins labiaux, prélude à la mise en place du cadre labial.

2) Règles préalables propres au cadre labial
Qu'il soit destiné :
A une création du sourire en prothèse totale ou à une restauration ou une amélioration du sourire dans les autres cas, un cadre labial doit être esthétique et suffisant et son contrôle s'effectue :
- sur la qualité du sourire
- sur sa situation dans le cadre du visage
  c'est : le Point Sourire
- sur le caractère esthétique et suffisant sans excès de la surface du sourire qu'il offre à l'inscription dentaire
  c'est : le Rapport Esthétique de la Surface du Sourire
- sur la qualité du tremplin labial, créateur du tonus labial
- sur la qualité du dessin, de l'épaisseur, du volume des lèvres.

C'est donc par référence aux critères esthétiques du Point Sourire et du Rapport Esthétique de la Surface du Sourire, dans l'harmonie des caractéristiques propres au patient, que doivent s'effectuer :

- la mise en place du cadre labial en prothèse totale,
- le contrôle et s'il y a lieu, la rectification du même cadre en cas de défaut de l'encadrement labial ou de mauvais sourire dans tous les autres cas, afin que le cadre soit ramené à une meilleure inscription de la denture.

La reconstitution des plans durs sous-jacents disparus dans la résorption osseuse, soutiens et tremplins des lèvres, doit être conduite afin que celles-ci offrent le meilleur de leur dessin, de leur volume, de leur coordination, de leur tonus dans la composition d'un cadre labial agréable et que puisse se créer – surtout chez la Femme si elle n'existe pas – avec l'éloquence labiale, la beauté de la bouche.
La réalisation du tremplin le meilleur, propre selon le cas à maintenir, à améliorer ou à créer la qualité des rideaux labiaux, principalement chez la Femme, doit être particulièrement recherchée dans le modelage des volumes sous-jacents.
La reconstitution des plans durs s'appuie conjointement sur le critère du Point Sourire, l'obtention d'un rapport esthétique et suffisant de la surface du sourire, la qualité du tonus et de l'encadrement labial dans la finalité esthétique du sourire et du visage.

Contrôle du Point Sourire

Le point médian externe de la lèvre rouge supérieure doit se situer au niveau du Point Sourire ou s'en approcher au plus près possible, pour les cas où le caractère excessif de la classe du sourire de l'intéressé interdit cette concordance (classes très concaves ou très convexes).

Contrôle du Rapport Esthétique de la Surface du Sourire

Ce contrôle doit s'effectuer en fonction de la classe du sourire esthétiquement souhaitable pour le sujet (en prothèse totale en fonction de la classe qui semble être ou pouvoir être celle du sujet).

D'après ce contrôle, et si nécessaire, création ou amélioration par modelage des volumes sous-jacents d'une surface esthétique et suffisante sans excès de la surface du sourire, et vérification d'un angle labio-commissural ouvert pour la meilleure inscription de la denture dans les limites permises par la classe du sujet.
L'éclairage du visage par une surface du sourire suffisante doit être recherché ainsi que le synchronisme et la qualité du tonus labial dans l'harmonie des mouvements labiaux.
Dans certains cas, le passage d'une classe à une autre classe plus esthétique peut être possible.
En résumé, si le cadre labial donne un mauvais encadrement à la peinture que constitue la denture, on doit tendre à le déplacer pour l'amener à une meilleure inscription des dents par le modelage adéquat des volumes sous-jacents , mais si le modelage s'avère inefficace par le caractère excessif et inesthétique dans lequel il s'inscrit, la rectification du cadre labial relève alors de la chirurgie pour obtenir une meilleure inscription des dents.

Les vrais «édentés partiels».

3) Règles préalables propres à l'inscription des dents du sourire

Parce que la vocation des dents antéro et latéro-supérieures est essentiellement esthétique – et cette qualité d'autant plus grande que les dents s'inscrivent bien dans l'encadrement labial – le montage des dents du sourire et des dents antérieures du bas qui en dépendent,-se fera en bouche au cours des phases dynamiques du sourire et du parler, - qui dessineront la surface du sourire et d'animation des expressions selon la technique du sourire figuré (1).

Ce montage ne se fera pas en position statique avec dépassement conventionnel et figé de 2mm au-dessous de la lèvre supérieure au repos, parce que la rétraction de cette lèvre est très différente d'un sujet à l'autre variant de 2 à 9mm.

La position des dents sera contrôlée afin qu'elles apparaissent de façon suffisante dans le parler, le sourire, l'attitude, pour la meilleure éloquence des dents du sourire, des lèvres et des expressions.
Le réglage au cours du parler et du sourire, du rapport de visibilité des dents du haut avec les dents du bas sera particulièrement contrôlé en conformité des lois du sourire et de la restauration.
Le niveau des dents du sourire ainsi obtenu constitue la ligne esthétique du sourire, élément qui sert de base au montage des autres dents et prime toute autre considération, les dents étant réglées en toute liberté esthétique, sans contingence inférieure, à chaque fois que cela est possible et au bénéfice de la meilleure présence dentaire ; dans cet esprit la prothèse supérieure sera terminée avant la prothèse inférieure, le plan d'occlusion devant être situé comme la ligne du sourire à son niveau le plus esthétique.
Les règles qui précèdent,ou qui suivront ne sont pas limitatives. Elles pourront être augmentées et enrichies pour autant qu'elles tendent à améliorer l'esthétique du sourire et par conséquent du visage.

(1) Technique très simple qui fera l'objet d'une publication ultérieure.

LES LOIS DU SOURIRE DANS LA RESTAURATION PROTHÉTIQUE

Complètant les lois du sourire dento-labial auxquelles elles restent soumises, les lois de la restauration prothètique qui présideront à la création, à la restauration et à l'amélioration du sourire restent dominées par la finalité unique de l'esthétique du sourire et du visage.
Elles concernent dans l'ordre :

- l'esprit général des lois de la restauration,
- le cadre labial,
- le plan d'occlusion prothétique et la ligne du sourire,
- le choix des dents,
- la position des dents sur le plan frontal,
- la position des dents vue de profil dans la surface de l'angle labio-commissural interne.

LOIS DU SOURIRE DENTO-LABIAL DANS LA RESTAURATION PROTHÉTIQUE

I – L'esprit général de la restauration prothètique

Parce que la vocation des dents du sourire, dents antéro et latéro supérieures, est essentiellement esthétique – et cette qualité d'autant plus grande que les dents s'inscrivent bien dans l'encadrement labial – les lois présidant au règlage du sourire comme au choix des divers éléments de la restauration ne doivent s'inspirer que de la finalité unique et des impératifs absolus de l'esthétique du sourire dento-labial, de l'animation des expressions et de l'éclairage du visage dans une invisibilité totale du caractère artificiel de la restauration.
Ces impératifs priment toute autre considération.

II – Le cadre labial

Le cadre labial doit être selon le cas, maintenu, amélioré ou mis en état d'offrir un encadrement esthétique et suffisant sans excès, à l'inscription des dents du sourire

- par le contrôle du Point Sourire
- par le contrôle du Rapport Esthétique de la Surface du Sourire
- par le règlage des lèvres dans leur dessin, leur épaisseur, leur volume
- et le tonus les plus avantageux,

de telle sorte que la qualité du sourire dento-labial maintienne, améliore ou inscrive l'intéressé dans l'esthétique la meilleure.

III – Le plan d'occlusion prothètique et la ligne du Sourire

Le plan d'occlusion prothètique ainsi que la ligne du Sourire doivent se situer au niveau le plus esthétique.

IV – Le choix des dents

La qualité de l'inscription des dents dans la surface du sourire découlant de la découpe offerte par le cadre labial, mais aussi de l'implantation, de la taille, du dessin du volume, de la teinte des dents, celles-ci doivent être choisies en fonction des caractéristiques propres au sujet (sexe, personnalité, âge) et de leur insertion dans la finalité esthétique du sourire dento-labial et du visage.

V – La position des dents

La position de chacune des dents du sourire doit être celle qui lui donne la présence et l'inscription la meilleure dans le sourire en conférant aux lèvres le dessin, l'épaisseur, le volume, le tonus et l'éloquence les plus avantageux et qui inscrit le sourire au sein du visage dans la finalité esthé-

tique la meilleure. Ces impératifs priment toute autre considération et se complètent des règles préalables précédemment énoncées qui les concernent.

VI – La position des dents vue de profil dans la surface de l'angle labio-commissural interne, dans le sourire dento-labial

L'inscription dentaire dans la surface de l'angle labio-commissural interne et son esthétique, vue de profil sur le plan sagittal, est un critère important de l'esthétique dentaire qui contrôle et apporte un élément précieux à la bonne inscription des dents du sourire sur le plan frontal.

LA CRÉATION, LA RESTAURATION, L'AMÉLIORATION DU SOURIRE DENTO-LABIAL

B – par la voie chirurgicale

Dans les cas qui ne relèveraient pas de la restauration prothétique ou dans lesquels celle-ci n'aurait pas apporté d'améliorations suffisantes à de mauvaises dispositions labiales, la chirurgie labiale est possible.
La chirurgie labiale est une chirurgie délicate pour être parfaite, elle s'adresse actuellement presque toujours à des faits congénitaux, pathologiques ou traumatiques (1), rarement à des demandes esthétiques. Cela est regrettable car les lèvres portent en elles un rôle esthétique qui est incontestable, elles conditionnent la beauté de la bouche, unité esthétique remarquable qui concourt étonnament à la beauté du visage.
Donc, négliger les lèvres revient à négliger l'esthétique du sourire et la beauté du visage, et ce n'est sûrement pas là le désir de l'intéressé.
On imagine cependant que la chirurgie labiale puisse inscrire de nombreuses possibilités, entre autres :

- La réduction d'une surface excessive du sourire à une surface plus esthétique par allongement d'une ou des deux lèvres, de même que l'augmentation d'une surface du sourire trop réduite par raccourcissement d'une ou des deux lèvres - en général et dans les deux cas l'intervention sur la lèvre supérieure suffit - l'élément concerné étant essentiellement la hauteur de la surface du sourire,
- la possibilité de donner un dessin, une épaisseur, un volume à la lèvre et de la galber dans une esthétique meilleure en créant au besoin l'ourlet labial,
- la possibilité de supprimer une asymétrie,
- la possibilité de corriger - avec le bénéfice esthétique d'une meilleure inscription dentaire - l'angle labio-commissural interne trop ou insuffisamment ouvert, à côtés parallèles ou convergents, par la rectification des sections labiales défectueuses,
- la suppression de la double lèvre,

A cette brève énumération pouvant s'ajouter toutes les interventions susceptibles de placer l'interessé dans une esthétique meilleure, par un cadre labial amélioré.
Évidemment il faudra que la lèvre réglée dans le dessin, l'épaisseur, le volume, l'expression et le tonus souhaités, la cicatrisation ne vienne pas

(1) Interventions de ABBE-ESTLANDER, Camille BERNARD, WEBSTER, MILLARD, etc...

remettre en question un acquis esthétique minutieusement amené ; c'est là surtout un problème de sutures mais bien réalisées, on estime la rétraction négligeable compte tenu de la plasticité labiale.
La rétraction sera moins susceptible de se manifester lorsque, l'expérience aidant, des techniques améliorées l'amèneront à être nulle.
Or, comme nous l'avons prouvé dans l'importance capitale du cadre labial, qui dit lèvres dit qualité du sourire dento-labial.

Les traits sont des éléments neutres, c'est le sourire dento-labial qui donne son orientation esthétique au visage ; si l'esthétique est mauvaise, il faut chercher et trouver le sourire qui, superposé donne une esthétique meilleure au visage.
Les traits, répétons le, n'ont d'esthétique qu'en fonction du sourire dento-labial qui préside à leurs expressions et leur communique les qualités ou les défauts qui lui sont propres.
Il est inexact de parler de laideur, la laideur n'existe pas, les traits étant des éléments neutres.
La preuve en est qu'un visage laid devient beau quand lui a été superposé le sourire qui sied à son expression.
Quel que soit le type de visage d'un individu, c'est le sourire dento-labial qui impose sa loi :
– aimable, si le sourire est beau,
– ingrate et dure, si le sourire est laid.
La meilleure preuve que l'on peut et que l'on doive changer le sourire d'une personne quand il la dessert notoiremment, c'est que, celui-ci figuré par un sourire superposé meilleur, la personne est plus belle.

L'acte chirurgical pour l'amélioration du sourire dento-labial utilisera principalement l'intervention sur le cadre labial, cependant il n'est pas exclu qu'elle soit mixte, c'est-à-dire qu'elle s'adresse aux parties molles et aux parties dures dans toutes les variétés opératoires, ni même qu'elle ne s'adresse uniquement qu'aux parties dures : plans osseux ou dentaires, dans la finalité esthétique du sourire.
Le traitement chirurgical de la proalvéolie s'inscrit entre autres, dans les possibilités et pour la même finalité.

Les directives esthétiques de l'intervention gagnent à être déduites de la superposition préalable de sourires qui conduit à trouver le sourire qui convient le mieux au visage et à l'individu, compte tenu de l'orientation esthétique qu'il communique aux traits et de l'éclairage dont il anime lés expressions.

En fonction de la diversité possible des éléments en cause dans l'intervention, celle-ci s'effectuera dans le cadre des lois du sourire et éventuellement, des lois de la restauration et des règles préalables qui pourront la concerner.

7ème PARTIE

CONCLUSIONS GÉNÉRALES DE LA THÈSE

CONCLUSIONS GÉNÉRALES DE LA THÈSE

Au terme de nos recherches nous parvenons aux conclusions de ce travail. Elles ne nous surprennent pas, car nous avons toujours cru au sourire dento-labial, phénomène esthétique majeur, et au fait qu'un individu n'a atteint sa majorité d'équilibre qu'autant qu'il a accédé à l'éloquence physique dans un sourire acceptable, suffisamment denté pour éclairer son visage et animer ses expressions.
En considérant l'ensemble des apports issus des recherches, et statistiques, des conclusions générales se dégagent qui signalent à notre attention :

A – En premier lieu, l'expérience du sourire superposé qui affirme et prouve sans discussion possible,

1 – La maîtrise absolue du sourire dento-labial :

- sur les traits et expressions du visage auxquels il communique sa propre esthétique,
- sur la beauté du visage avec laquelle il se confond et à laquelle il préside,
- sur le sourire général de la face dont il commande l'esthétique et la qualité.

2 – Les lois qui découlent de cette expérience et président à la beauté faciale, première partie des lois du sourire, énonçant que :

- Le sourire dento-labial est l'expression majeure du visage, il est le chef d'orchestre de l'esthétique des traits - éléments neutres - auxquels il communique les qualités ou les défauts qui lui sont propres.
  Le sourire dento-labial commande et préside à la beauté du visage.
- La beauté et le sourire dento-labial se confondent en une unité totale, le sourire s'identifiant à la beauté et la beauté au sourire.
- La laideur n'existe pas.
  Sous réserve de défaut esthétique majeur (5 % des cas),
  la laideur n'existe qu'en tant que mauvais sourire, la preuve en est qu'un sourire meilleur étant superposé, la laideur n'existe plus.
- Le sourire général de la face est conditionné, organisé, commandé dans son esthétique et sa qualité par le sourire dento-labial.

B – En second lieu : la mise en évidence de la vocation esthétique de la bouche dont les composantes - chez la Femme - se prêtent à une meilleure esthétique que chez l'Homme. En effet :

- on compte plus de Femmes que d'Hommes en Classe I classe du beau sourire, de même qu'en Classe II classe également priviligée ;
- on compte moins de Femmes que d'Hommes en Classe convexe, classe généralement moins esthétique ;
- au repos, la position de la lèvre supérieure est plus haute chez la Femme, prédisposition à un meilleur lever du rideau labial supérieur donc à une meilleure visibilité des dents du sourire dans un meilleur éclairage ;
- dans le sourire, le rapport dento-labial situe la lèvre supérieure plus souvent tangente au niveau du collet des incisives centrales supérieures chez la Femme - 42,5 % contre 30 % chez l'Homme - et dans les cas où elle se situe au-dessous de ce niveau, elle demeure encore plus haute que chez l'Homme.
- l'ourlet est présent dans 70 % des cas contre 15 % chez l'Homme.
- la qualité du tonus, élément essentiel de la lèvre et du sourire est généralement meilleure, la qualité des mouvements plus homogène, le cadre labial plus harmonieux.
- les dents, nettement plus claires sont mieux dessinées, plus fines avec des angles arrondis, l'implantation est bonne en général et l'inscription meilleure dans une surface du sourire plus esthétique.
- la gencive affirme sa vocation esthétique par un aspect plus humide, plus brillant, plus agréable.
- la valeur du cadre labial est meilleure et on trouve chez la Femme la beauté de la bouche.
- l'ensemble donne une esthétique appréciable, souvent de qualité et capable à elle seule de conférer la beauté au visage et la beauté tout court au sujet.

et enfin dans leur énumération respective :

C – l'intérêt de la classification des sourires qui donne le signe sous la présidence duquel se place le sourire.
Cette classification des sourires s'exprime en trois genres :

2 Classe Horizontales
Classe I
Classe II

4 Classe Concaves	**4 Classes Convexes**
Classe III	Classe VII
Classe IV	Classe VIII
Classe V	Classe IX
Classe VI	Classe X

Elle rend possible, entre autre avec les lois du sourire, la création de la fiche de l'observation clinique du sourire par la classification qu'elle permet des lèvres supérieures et inférieures, composantes du cadre labial, premier élément du sourire dento-labial.

D – l'importance capitale du cadre labial - essentiellement au niveau de la lèvre supérieure ← dans la création et la qualité du sourire dento-labial, importance qui s'exprime en cinq critères concernant :

. la qualité du sourire.

. le niveau d'inscription du cadre labial externe dans le visage : importance sur le plan frontal et dans le cadre du visage du niveau médian du bord externe de la lèvre rouge supérieure, ce niveau étant

LE POINT SOURIRE

. la surface du cadre labial interne ou surface du sourire : importance d'une surface du sourire esthétique et suffisante afin qu'elle offre ces qualités à une inscription agréable des dents du sourire ; le juste rapport de la Hauteur Médiane Labiale Interne avec la Largeur du Sourire satisfait à ces exigences et c'est

LE RAPPORT ESTHÉTIQUE DE LA SURFACE DU SOURIRE

que l'on exprime ainsi : R. E. S. S. $= \frac{HMLI}{LS} = \frac{1}{}$
et qui doit être légèrement $\geqslant \frac{1}{7}$

. la qualité du tonus labial.

. la valeur du cadre labial qui s'exprime indépendamment de la quali-

té de son tonus, dans l'esthétique de sa découpe ainsi que du dessin, de l'épaisseur et du volume des lèvres.

E – l'importance du juste volume des plans durs sous-jacents – osseux et dentaire – dans la coordination des lèvres, la qualité du tonus et du sourire.

F – les impératifs esthétiques relatifs à la denture, résultant des recherches, statistiques, expérience du souire superposé et lois du sourire, dans les possibilités qu'ils permettent de la meilleure création ou de l'amélioration sensible de celui-ci :

en situant le niveau médian du bord externe de la lèvre rouge supérieure dans le cadre du visage, le point sourire situe en même temps les dents du sourire puisque celles-ci sont encadrées par la ligne interne de la même lèvre rouge supérieure ;

. dans la constatation que le sourire moderne est denté ou dento-labial c'est-à-dire qu'il s'établit dans une presence dentaire largement visible ;

. par la connaissance du rapport esthétique de la surface du sourire et la possibilité de son harmonisation, en intervenant sur la hauteur médiane labiale interne, permettant ainsi la meilleure inscription de la denture dans une surface du sourire esthétique et suffisante,

. par la mise en évidence de la vocation esthétique des dents antéro et latéro supérieures dites : dents du sourire, qui doivent apparaître en majorité dans la surface du sourire, dans une hauteur décroissante à partir du centre et parallèlement à la ligne interne de la lèvre rouge inférieure,

. en donnant la meilleure présence esthétique aux dents du sourire :

par la hauteur : la dent doit être visible sur les $\frac{4}{5}$ au moins de sa hauteur,

par leur axe : l'axe des dents du sourire doit – sans pour autant s'y inscrire strictement – être proche de la perpendiculaire à la ligne interne de la lèvre rouge supérieure.

. en sachant que la grande visibilité des dents du bas gêne l'esthétique des dents du haut, même si celles-ci s'inscrivent dans la meilleure présence,

. par le réglage de la position des dents du sourire qui doit se faire en bouche, dans le sourire et surtout dans le parler d'une façon logique c'est-à-dire en fonction de la rétraction labiale supérieure propre au sujet et non d'une façon standard et unique pour tous, avec les deux millimètres conventionnels au-dessous de la lèvre supérieure au repos.

. par la connaissance du rapport dento-labial moyen au niveau repos de la ligne interne de la lèvre rouge supérieure – différent pour la Femme et pour l'Homme – dans le règlage de l'attitude dentée,

. par la connaissance de la statistique du rapport dento-labial moyen dans le sourire qui situe la ligne interne de la lèvre rouge supérieure légèrement plus haute pour la Femme que pour l'Homme,

. par la connaissance de l'importance du mur plancher dentaire quand à l'harmonie, à la coordination, à la qualité du tonus et à l'éloquence labiale,

. par la connaissance de l'interférence de l'importance des dents du sourire quant à la qualité, leur teinte, leur esthétique, leur implantation, leur inscription dans la surface du sourire,

. par la connaissance du fait que c'est le cadre labial qui fait les beaux sourires,

. par l'importance de la beauté conférée lorsque l'association des dents avec le cadre labial est heureuse,
. par la connaissance du fait que la position du frein labial antérieur n'a pas d'incidence sur la rétraction labiale et son importance et par conséquent entre autre, sur l'ascension du rideau labial supérieur qui découvre les dents du sourire,
. par l'importance esthétique du sourire dento-labial et de sa maîtrise :
sur le sourire général de la face qu'il commande,
sur la beauté faciale à laquelle il préside, se confondant avec elle,
sur les traits du visage et ses expressions
et par la connaissance des détails nombreux découlant des recherches et statistiques et qui, tous ne peuvent être rappelés ici.

G – l'intérêt des lois du sourire dans toutes leurs applications entre autres la création, la restauration et l'amélioration du sourire dento-labial ainsi que dans l'élaboration de la fiche de l'observation clinique du sourire.

H – l'intérêt de la fiche de l'observation clinique du sourire, bilan du sourire qui, par le relevé de tous les éléments ~~con~~stitutifs permettra l'identification du sourire et éventuellement s'ils existent, des défauts du sourire et leur correction.
L'intérêt du rapport de visibilité entre autres éléments de la fiche de l'observation clinique du sourire.

I – L'intérêt des lois de la restauration prothètique qui complètent les lois du sourire auxquelles elles restent soumises ainsi que des règles préalables qui précisent certains détails ou une technique.

J – Le fait que le plan d'occlusion prothètique comme la ligne du sourire doivent se situer au niveau le plus esthétique
Les conclusions des recherches et statistiques font du point sourire et du rapport esthétique de la surface du sourire des critères esthétiques de qualité et soulignent pour ce dernier le rôle capital de la hauteur médiane labiale interne dans la normalisation de ce rapport puisque c'est elle qui commande l'esthétique de la surface du sourire et, en définitive - composante principale - la qualité du sourire dento-labial.
Si, en presence d'un tonus de qualité dans un cadre labial valable, ces critères sont réalisés dans un sourire bien venu, c'est bien.
Dans l'éventualité inverse, l'amélioration du sourire par le modelage prothétique et l'obtention des éléments ci-dessus doit être recherchee dans la restauration prothètique.
Dans le cas contraire ainsi que dans les cas où la restauration prothètique n'aurait pas obtenu ou ne pourrait prétendre à la correction du défaut labial, la correction chirurgicale s'impose parce qu'il faut que l'être humain "s'accepte" et que le sourire dento-labial bien venu est la meilleur élément à pouvoir plaider cette "acceptation" en conférant l'éloquence physique.
Un sourire vulgaire rend vulgaires les traits du visage, un sourire fin rend élégants les mêmes traits du visage précédent.
Est-ce suffisamment souligner l'autorité du sourire dento-labial sur l'expression et l'esthétique faciale ?
Les êtres au sourire éteint, ridicule ou insuffisant doivent-ils demeurer d'éternels "divorcés" avec la beauté donc avec la vie ?

FAUT-IL DIRE A CES GENS :
"NE SOURIEZ PLUS OU RESTEZ BÊTES" !

La meilleure preuve que l'on peut – et que l'on doive – changer le sourire d'une personne quand elle en est notoirement desservie c'est que celui-ci, figuré par un sourire superposé meilleur, la personne est plus belle.
Il est inexact de dire ou de penser qu'un sourire ne se change pas. On corrige bien les pieds bots et cela pourtant gêne moins qu'un sourire bête !
Le sourire dento-labial est la première éloquence du visage, et les traits ne s'inscrivent dans la beauté qu'en fonction de la qualité du sourire dento-labial qu'ils reçoivent.
Les cas sont nombreux où le mauvais sourire n'est qu'un mauvais mariage - ou un divorce - entre le cadre labial et la denture quand il n'est pas dû à la mauvaise qualité esthétique de l'un ou de l'autre ou des deux.
La mise en application pratique des résultats des recherches et statistiques doit tendre à cette réconciliation, à cette harmonie par le moyen le plus simple : la prothèse quand cela est possible et que le cas relève de celle-ci, par l'autre moyen, la chirurgie dans le cas contraire.
Le sourire dento-labial commandant la beauté faciale, compte tenu de ce qu'en fonction de sa qualité il inscrit l'être humain dans une esthétique meilleure, tout doit être mis en oeuvre pour l'améliorer lorsque de toute évidence il n'est pas satisfaisant.
Il faut arriver à la conception de la correction chirurgicale labiale ou du cadre labial dans les cas qui ne relèvent pas de la restauration prothétique ou dans lesquels celle-ci n'a pu ou ne pourrait obtenir l'amélioration esthétique désirée.

On ne peut laisser ces infirmes du sourire leur vie durant – malgré la présence dans bien des cas d'une intelligence ou d'un potentiel de beauté, et souvent des deux – dans une expression bête qui ne peut que les complexer, les isoler et affecter leur psychisme.

Nous avons vu que la chirurgie labiale est une chirurgie sûre, sans risques vasculaires, nerveux ou nécrotiques, qu'elle est apte à transformer la lèvre ou le cadre labial dans le sens esthétique souhaité et à satisfaire à toutes les demandes esthétiques visant à l'amélioration du sourire dento-labial ; c'est pourquoi elle doit être la chirurgie de demain.

La chirurgie labiale sera la chirurgie esthétique de demain autant et peut être plus qu'une autre :

- parce que lorsqu'elle sera pratiquée, c'est cette chirurgie qui éclairera plus qu'aucune autre un visage jusque là éteint, et qu'un sourire s'éclaire avec des dents,
- parce qu'elle sera humaine en relevant des gens au sourire insuffisant d'une médiocrité dont ils souffrent,
- parce qu'elle sera esthétique dans le sens le plus élevé du terme, touchant à l'élément principal de la beauté : le sourire dento-labial,
- parce qu'il sera possible – dans bien des cas de faire passer un sujet d'une classe du sourire à une autre, avec le bénéfice esthétique qu'elle comportera,
- parce que la laideur n'existe qu'en tant que mauvais sourire, la preuve en est que, le sourire rectifié, la laideur n'existe plus, or la chirurgie labiale est à même de réaliser cette correction (1).
- parce qu'elle est logique et sans danger, la chirurgie labiale sera la chirurgie de demain dans une finalité de chirurgie labiale esthétique du sourire.

(1) Sous réserve de défaut esthétique majeur (5 % des cas), la laideur n'existe qu'en tant que mauvais sourire.

Évidemment, c'est une équipe qui décidera des corrections esthétiques dans lesquelles devra s'inscrire l'intervention, équipe qui devra avoir un sens esthétique élevé, chacun apportant les meilleurs éléments de sa spécialité.

La qualité du cadre labial appelle celle des dents. Elles s'inscriront selon les lois du sourire et dans certains cas selon les lois de la restauration dans l'allure la plus naturelle et la meilleure esthétique.

Cependant, pour ce qui est des dents artificielles, leur qualité exige d'autres progrès.
Il n'est pas normal qu'au siècle de l'esthétique, nous travaillions encore avec des moyens qui s'inscrivent trop souvent dans une esthétique approximative et permette ainsi l'évidence de l'infirmité.

C'est insuffisant.

Le miracle du sourire exige et mérite plus.

Il faut les outils c'est-à-dire les moyens pour donner, pour créer de l'esthétique.
Nous ne pouvons prétendre restituer ou améliorer l'esthétique d'un sourire avec des dents à l'allure assez souvent industrielle telle, que l'étiquette "Faux" ne s'impose pas : cela se voit suffisamment.
Le travail esthétique en "invisible" doit s'instaurer davantage.
Le temps doit venir où l'à-peu-près sera écarté et où l'esthétique sortira des livres pour être réellement en bouche et ce, dans une finalité d'esthétique physique vers laquelle doit tendre l'odontologiste.

L'expérience du sourire superposé a apporté la preuve que le sourire dento-labial est le maître :

. du sourire général de la face,
. de la beauté du visage,
. de l'esthétique des traits – éléments neutres – qui n'ont d'esthétique que celle qu'il leur communique,
. en définitive de l'esthétique totale de la face, c'est pour cela - et parce que la chirurgie labiale peut en toute sécurité corriger ses imperfections et améliorer d'une façon importante l'esthétique du visage - que la chirurgie du sourire dento-labial sera, et qu'elle sera demain la chirurgie esthétique du sourire dans une finalité meilleure de l'esthétique du visage.

Les auteurs se sont surtout occupé des dents, on ne s'est pas intéressé au cadre labial, or c'est lui qui "fait" les beaux sourires.
L'amélioration du sourire dento-labial obtenue dans la rectification du cadre labial par la chirurgie - à défaut de la possibilité ou de la suffisance du modelage prothètique - doit ouvrir une ère nouvelle et particulièrement riche à la chirurgie esthétique.
La chirurgie esthétique du visage s'est toujours occupé jusque là des "musiciens", elle n'a oublié que le chef d'orchestre...
Ce n'est pas faire litière de la personnalité d'un individu que d'éclairer son visage jusqu'alors éteint dans des expressions ternes.

Rien ne complexe un être comme un vilain sourire, rien n'est plus fascinant qu'un beau sourire, ces constations ne sont-elles pas suffisantes pour situer la maîtrise totale du sourire dento-labial sur l'esthétique faciale?

Les lèvres conditionnent la qualité du sourire dento-labial qui lui-même, crée la beauté du visage, ce qui revient à dire que ce sont les lèvres et leurs qualités esthétiques qui créent la beauté du visage; c'est pourquoi l'acte visant à l'amélioration du sourire dento-labial s'adressera plus souvent au cadre labial.

Parce que nous sommes plus que jamais dans un siècle d'esthétique, que l'éloquence physique d'un individu tient surtout à sa beauté faciale et qu'il a la beauté faciale de son sourire dento-labial, parce que l'insuffisance de ce sourire appellera, justifiera l'intervention d'un moyen correcteur – et que dans bien des cas, la chirurgie pourra davantage que la correction prothétique dont certaines mauvaises dispositions labiales ne sauraient se suffir – l'amélioration du sourire dento-labial par la chirurgie des plans mous, durs, seule ou associée dans la finalité esthétique du sourire dento-labial et de la beauté faciale, doit ouvrir définitivement le chemin de la laideur à la Beauté.

BIBLIOGRAPHIE

1 – ANDRIEU (E.). - Traité de prothèse buccale et de mécanique dentaire. - Paris, Octave Doin, 1887.

2 – BATAILLE R., BEAL C., CERNEA P., CREPY C., GRIGNON J.L., GRELLET M., PARANT M., VRASSE R.A. (Drs). - Chirurgie maxillo-faciale, Technique opératoire. Paris, Ed. J. Prélat, 1962

3 – BELL (Sir Charles). - The Anatomy and philosophy of expression as connected With the fine arts. - London, J. Murray, 1844.

4 – BOUCHET (Dr. A.) & CUILLERET (Dr. J.). - Anatomie topographique descriptive et fonctionnelle, fascicule 7 : la face, la tête et les organes des sens. - Villeurbanne, SIMEP EDITIONS, 1971.

5 – BEST (Charles H.) & TAYLOR (Norman B.). - The physiological basis of medical practice. - Baltimore (U.S.A.), William Wilkins, 1967.

6 – CAMPER (Petrus). - Discours prononcé sur le moyen de représenter d'une manière sûre les diverses passions qui se manifestent sur le visage. - Utrecht (Paris), 1972.

7 – CAMPER (Petrus). - Dissertation sur les variétés naturelles qui caractérisent la physionomie des Hommes des divers climats et des différents âges. - Paris, H.J. Jansen, 1791.

8 – CERNEA (Professeur Pierre). - Déviations mandibulaires par hypertrophie condylienne unilatérale et leur traitement chirurgical. - Deuxième Congrès International d'Odonto-Stomatologie, Oran, 1954, séance du 13 avril, 8 p., 5 fig. Julien Prélat, Paris, 1954.

9 – CERNEA (Professeur Pierre). - Les asymétries faciales dues à l'hypertrophie du condyle mandibulaire. La Semaine des Hôpitaux de Paris (Annales de Chirurgie), N° 4, 1954.

10 – CERNEA (Professeur Pierre). Les possibilités de la chirurgie orthopédique des maxillaires. Actualités Odonto-Stomatologiques, N° 34, 1956, P. 289.297. Paris, J. Prélat.

11 – CORMAN (Dr Louis). 15 leçons de morphopsychologie. Paris, Éditions Stock, 1937.

12 – CORMAN (Dr Louis). Manuel de morphopsychologie. Paris, Éditions Stock, Tome I (1948), Tome II (1957).

13 – CORMAN (Dr Louis). Nouveau manuel de morphopsychologie. Paris, Éditions Stock, 1967.

14 – CORMAN (Dr Louis). Le diagnostic de l'intelligence par la morphopsychologie. Paris, Éditions Presses Universitaires de France 1971.

15 – CORMAN (Dr Louis). Le test P. N. en 2 vol. Paris, Presses Universitaires de France 1972.

16 – DARWIN (Charles Robert). L'Expression des émotions chez l'homme et les animaux. Paris, Reinwald, 1874.

17 – DEVIN (R.) La conception artistique du montage des dents antérieures. Revue française d'Odonto-Stomatologie, N° 10, décembre 1963, P. 1 511-1 530. Paris, Maloine.

18 – DUCHENNE (Dr Guillaume-Benjamin-Amand). de Boulogne. Mécanisme de la physionomie humaine – Analyse électro-physiologique de l'expression des passions applicables à la pratique des arts plastiques. Paris, Vve J. Renouard. 1862.

19 – DUCHENNE (Dr Guillaume-Benjamin-Amand). de Boulogne. de l'Electrisation localisée et de son application à la physiologie, à la pathologie et à la thérapeutique. Paris, J.B. Baillière, 1872.

20 – DUMAS (Dr Georges). - Le sourire, psychologie et physiologie. Paris, Presse Universitaires de France, 1948, 2e édition.

21 – ERMIANE (Dr. René). - Jeux musculaires et expressions du visage. Paris, Ed. Le François, 1949.

22 – ERMIANE (Dr. René). - Les visages du chef. - Paris, Éditions Sociales Françaises, 1964.

23 – ERMIANE (Dr. René). - Visages et contacts humains. - Paris, Éditions Sociales Françaises, 1967.

24 – ERMIANE (Dr. René). - Visages et caractères. - Paris, Éditions Sabri, 1970. (édition revue et corrigée).

25 – FABRE (Dr. R.) & Rougier (Dr. G.). - Physiologie Médicale. - Paris, Maloine Ed., 1965.

26 – GHYKA (Matila C.). - Esthétique des proportions dans la nature et dans les arts. - Paris, Gallimard 1939

27 – GHYKA (Matila C.). - Éssai sur le rythme. - Paris, Gallimard, 1938.

28 – GHYKA (Matila C.). - Le nombre d'or, rites et rythmes pythagoriciens dans le développement de la civilisation occidentale. - Paris, Gallimard, 1952. 2 volumes I : Les Rythmes II : Les Rites.

29 – GHYKA (Matila C.). - Pluies d'étoiles. - Paris Gallimard, 1933.

30 – GHYKA (Matila C.). - Sortilèges du verbe. Paris, Gallimard, 1949.

31 – GIROUD (A) & LELIÈVRE (A.). - Éléments d'embryologie, - Paris, Éditions LE FRANÇOIS 1971

32 – GRATIOLET (Dr. Pierre-Louis). - De la Physionomie et des mouvements d'expression. Paris, J. Hetzel, 1865.

33 – GUIBERT (A.). - Schémas d'anatomie du système nerveux central. Les nerfs crâniens. - Paris, Maloine, 1966.

34 – HEGEL (Georg Wilhelm Friedrich). - Esthétique. Vol. 2, L'idée du Beau Paris, Aubier-Montaigne, 1964.

35 – JUNG (Karl Gustav). - Psychologie de l'inconscient. - Genève, Georg, 1952.

36 – KAISER (C.). - Physiologie, Collection Traités. - Paris, Flammarion & Cie, 1969 (tome II - 2e édition).

37 – LAVATER (Johann Gaspar). - L'Art de connaître les hommes par la physionomie. - Paris, Depélafol, 1820.

38 – LAVATER (Johann Gaspar). - Essai sur la physiognomonie, destiné à faire connaître l'homme et à le faire aimer. La Haye, 1781.

39 – LEJOYEUX (J.). - Prothèse complète. - Paris, Maloine Ed., Tome I - 2e édition : 1970, Tome II - 2e édition : 1971, Tome III - 2e édition : 1971.

40 – MANTEGAZZA (Paolo). - La physionomie et l'expression des sentiments. - Paris, F. Alcan, 1885.

41 – PACCIOLI (Le Père Luca), da Borgo, O.F.M. - De Divina proportionne... - Milano, 1956.

42 – PATURET (Dr. G.). - Traité d'Anatomie Humaine (tome I) Paris, 1951 Masson & Cie.

43 – PIDERIT (Théodor). - La Mimique et la physiognomonie. - Paris, F. Alcan, 1888.

44 – POUND (E.). - Modern Americain Concepts in Esthetics. - International Dental Journal, Vol. 10, Juin 1960 p. 154 - 172 Ed. A. Sigthoss.

45 – POUND (E.). - Esthétic dentures and their phonetic value. - Journal of Prosthetic Denstry. - Vol. I page 98 - 111, Janvier Mars 1951, Ed. Mosby & Cie Washington - St Louis (U.S.A.).

46 – ROUVIÈRE (H.). - Anatomie humaine descriptive, topographique et fonctionnelle, revue par A. DELMAS. - Tome I : tête et cou, Paris 1970, Masson & Cie.

47 – SICARD (Professeur A.). - La Cranioplastie. La Presse Médicale, n° 74, 21 Novembre 1951. Masson & Cie, Editeurs, Paris.

48 – SIGAUD (Dr. Claude). - La forme humaine. I. Sa signification. Paris, A. Maloine, 1914.

49 – SOULAIRAC (Professeur à la Sorbonne, A.). "Données psycho-physiologiques" dans l'Introduction à l'étude scientifique du rire, phénomène humain par Dr. Berge, J. Berlioz, Dieterling etc... page 63 - 70, Institut d'étude des relations humaines, Bibliothèque de Philosophie Scientifique, Paris, Flammarion, 1959.

50 – SPENCER (Herbert). - Principes de psychologie. - Paris, Ladrange, 1874 - 1875.

51 – TESTU L. et LATARJET A. - Traité d'anatomie humaine, revue par LATARJET A. 9e édition, Paris, Doin & Cie, Ed. 1948.

52 – TUCHMANN-DUPLESSIS (H.). - Organogénèse par TUCHMANN-DUPLESSIS et P. HAEGEL, 2e édition 1970, Paris, Masson & Cie.

53 – VALLOIS (Professeur H.). - Traité de Zoologie publié sous la direction de P. GRASSE, Tome XVII, fascicule 2, 1955, Ed. Masson & Cie.

54 – WUNDT (Wilhelm). - Éléments de psychologie physiologique. - Paris, F. Alcan, 1886.

55 – YOUNG (H.A.). - Dentures esthétiques. - Journal of Prosthetic Denstry, Vol. 6, n° 6, page 748 - 755, 1956, Ed. Mosby & Cie Washington St-Louis (U.S.A.).

TABLE DES MATIÈRES
et des illustrations intercalées

– PRÉAMBULE ____ **39**
– PLAN ____ **49**

1ère Partie

– HISTORIQUE GÉNÉRAL ____ **51**
– Rappel historique de l'esthétique dentaire ____ 57

2ème Partie

– RAPPEL DES SCIENCES FONDAMENTALES ____ **59**
– Embryologie ____ 61
Rappel anatomique ____ 63
– Ostéologie ____ 63
Figure : vue d'ensemble du massif osseux facial ____ 64
Figure : les muscles du sourire ____ 66
– Myologie ____ 67
Figure : l'orbiculaire des lèvres ____ 68
Rappel physiologique ____ 71
– Neurophysiologie ____ 72
– Neuro-physiopathologie ____ 73
Figure : l'évolution de l'angle facial ____ 75
Figure : la régression du massif facial chez l'homme ____ 76
Rappel anthropologique ____ 77
– Psycho-physiologie ____ 79
Figure : Schéma de l'émotion ____ 80
Figure : LUGAL DALU, ROI des ABAB, APOLLON de Veies ____ 81
Rappel artistique ____ 83
Photos : la fille du Peintre de Petrus CHRISTUS,
le Printemps de BOTTICELLI, la Joconde de L. de VINCI _ 82
Photos : l'enfant souriant de Franz HALS
le jeune enfant de MURILLO
la marchande de crevettes de William HOGARTH ____ 84

3ème Partie

– LA CLASSIFICATION DES SOURIRES dans l'expression du sourire dento-labial franc, installé, précédée par les expressions préalables au sourire et l'expression qui suit le sourire dento-labial franc, installé : le sourire poussé ____ **87**
LE POINT SOURIRE, point esthétique ____ **87**

– LE RAPPORT ESTHÉTIQUE DE LA SURFACE DU SOURIRE (R.E.S.S.)
éléments qui, avec la lèvre supérieure et la lèvre inférieure, permettront d'entreprendre les recherches ____ 87
- Le sourire dento-labial ____ 91
Figure : le sourire dento-labial ____ 91
Photos : l'attitude, le pré-sourire esquissé, le pré-sourire avancé, le sourire dento-labial franc, installé : ____ 92
i – Les expressions préalables au sourire dento-labial franc, installé : ____ 91
1 - l'attitude, expression neutre ____ 93
2 - les pré-sourires :
le pré-sourire esquissé, le pré-sourire avancé ____ 91-93
II – Le sourire dento-labial franc, installé ____ 93
III – L'expression qui suit le sourire dento-labial et précède le rire :
le sourire poussé ____ 93
Photo : "Des sourires" ____ 94
– Choix d'un critère pour une classification des sourires ____ 95
Figures : dessins montrant l'invraisemblance du classement basé sur la mesure de la profondeur de la courbe de la ligne interne de la lèvre rouge ____ 98
- Comment passer d'une classe de sourire à une autre, à partir de quel élément ? ____ 99
CLASSIFICATION DES SOURIRES dans l'expression du sourire dento-labial franc, installé **101**
Classes horizontales, concaves, convexes, définition ____ **101**
Photos : Classe I et II ____ 102
- **Les classes horizontales : Classe I et II du sourire** **103**
Figure : dessins des classes du sourire I et II 103
- **Les classes concaves du sourire : III, IV, V et VI** ____ 104
Photos des classes du sourire III, IV, V (la classe VI n'ayant pu être illustrée faute de cas). ____ 104
Figures : dessins des classes du sourire III, IV, V et VI ____ 105
- **Les classes convexes du sourire : VII, VIII, IX et X** ____ 106
Photo classe du sourire VII ____ 106
Figures : dessins des classes du sourire VII, VIII, IX et X ____ 107
– TABLEAU RÉCAPITULATIF DE LA CLASSIFICATION DES SOURIRES ____ 108
Classification des différents types de la lèvre inférieure dans l'expression du sourire dento-labial franc, installé ____ 109
- Les types concaves de la lèvre inférieure 1, 2, 3 et 4 ____ 110
Photos des types 1, 2 et 3 de la lèvre inférieure (1) ____ 110
Figures : dessins des types de la lèvre inférieure :1, 2, 3 et 4 ____ 111
- Les types convexes de la lèvre inférieure 5 et 6 ____ 112
Figures : dessins des types 5 et 6 de la lèvre inférieure (1). ____ 113
Figure : le Point Sourire ____ 114
- **Le Point Sourire, point esthétique** ____ 115
Figure : Le Rapport Esthétique de la Surface du Sourire ____ 116
- **Le Rapport Esthétique de la surface du sourire** ____ 117

4ème Partie

LES RECHERCHES
- Légende préalable aux recherches ____ 121
A - Étude de la lèvre supérieure dans le sourire dento-labial des cas les plus caractéristiques par classe et par fiche individuelle, sans distinction de sexe ____ 125
- Tableau récapitulatif de l'étude ____ 137
B - Étude de la lèvre inférieure dans le sourire dento-labial des cas les plus caractéristiques par type et par fiche individuelle, sans distinction de sexe ____ 139
- Tableau récapitulatif de l'étude ____ 149
C - Étude dans l'expression du sourire dento-labial des cas les plus caractéristiques par fiche individuelle, par classe et sans distinction de sexe : du point sourire et du rapport esthétique de la surface du sourire ____ 151
- Tableau récapitulatif de l'étude ____ 161

(1) les types 4, 5 et 6 n'ont pu être illustrés faute de cas.

D - Expérience du sourire superposé 163
Photos relatives à l'expérience du sourire superpose 164

(se trouvent aux pages suivantes) :
- les lois déduites de l'expérience du sourire superposé 163-16
- les résultats de l'expérience du sourire superposé et l'esthétique faciale 189
- les conséquences de l'expérience du sourire superposé 261
- l'expérience du sourire superposé dans les conclusions 295-30

E – Tableau récapitulatif général de l'étude des 60 cas étudiés 171
1 – la lèvre supérieure dans le sourire dento-labial
Femmes 173
Hommes 175
2 – la lèvre inférieure dans le sourire dento-labial
Femmes 176
Hommes 178
Légende préalable au tableau récapitulatif du point sourire et du rapport esthétique de la surface du sourire 179
3 – le point sourire et le rapport esthétique de la surface du sourire dans le sourire dento-labial
Femmes 181
Hommes 185

5ème Partie

I – RÉSULTATS D'EXPÉRIENCE (sourires superposés)
II – STATISTIQUES.
III – CLASSEMENT ET COMMENTAIRES DES RÉSULTATS DES RECHERCHES ET DES STATISTIQUES

I Les résultats de l'expérience du sourire superposé et l'esthétique faciale 189
II - Statistiques. Les résultats statistiques tels qu'ils résultent des recherches sur la lèvre supérieure dans l'expression du sourire dento-labial franc, installé 191
- Statistique des classes du sourire chez la Femme et chez l'Homme 193
Figure : Rapport dento-labial supérieur chez la Femme et chez l'Homme, au repos (état pris comme référence). 194
- Statistique (à titre de référence) du rapport dento-labial supérieur au repos chez la Femme et chez l'Homme 195
Figure : Rapport dento-labial supérieur dans le sourire dento-labial, chez la Femme et chez l'Homme. 196
- Statistique du rapport dento-labial supérieur dans le sourire dento-labial, chez la Femme et chez l'Homme 197
- Statistiques de l'épaisseur repos et dans le sourire dento-labial de la lèvre supérieure, chez la Femme et chez l'Homme 198
- Statistique de l'ourlet de la lèvre supérieure dans le sourire dento-labial, chez la Femme et chez l'Homme 199
- Statistique du tonus de la lèvre supérieure dans le sourire dento-labial, chez la Femme et chez l'Homme 200
- Statistique de l'incidence nasale sur la lèvre supérieure dans dans le sourire dento-labial, chez la Femme et chez l'Homme 201
Figure : les différentes positions du frein labial antéro-supérieur 202
- Statistique des différentes positions du frein labial antéro-supérieur, chez la Femme et chez l'Homme 203
- Statistique de la rétraction labiale supérieure dans le sourire dento-labial, chez la Femme et chez l'Homme 204
– Les résultats statistiques tels qu'ils résultent des recherches sur la lèvre inférieure dans l'expression du sourire dento-labial :
- Statistique des types de la lèvre inférieure dans le sourire dento-labial, chez la Femme et chez l'Homme 205

- Statistiques de l'épaisseur repos et dans le sourire dento-labial de la lèvre inférieure, chez la Femme et chez l'Homme ____ 206
- Statistique de l'ourlet de la lèvre inférieure dans le sourire dento-labial, chez la Femme et chez l'Homme ____ 207
- Statistique du tonus de la lèvre inférieure dans le sourire dento-labial, chez la Femme et chez l'Homme ____
Figure : dessins illustrant les statistiques relatives aux différentes positions du rapport dento-labial inférieur dans le sourire dento-labial, chez la Femme et chez l'Homme ____ 210
- Statistiques des différentes positions du rapport dento-labial inférieur dans le sourire dento-labial, chez la Femme et chez l'Homme ____ 211
Figure : les différentes positions du frein labial antéro-inférieur ____ 212
- Statistiques des différentes positions du frein antéro-inférieur, chez la Femme et chez l'Homme ____ 213
- Statistique de la rétraction labiale inférieure dans le sourire dento-labial, chez la Femme et chez l'Homme ____ 215

– Les résultats statistiques tels qu'ils résultent des recherches sur le Point Sourire et le Rapport Esthétique de la Surface du Sourire dans l'expression du sourire dento-labial franc, installé :
Figure : relative aux statistiques du Point Sourire dans le sourire dento-labial, chez la Femme et chez l'Homme ____ 216
- Statistiques du Point Sourire dans l'expression du sourire dento-labial franc, installé, chez la Femme et chez l'Homme ____ 217
- Statistiques du Rapport Esthétique de la Surface du Sourire dans l'expression du sourire dento-labial franc, installé, chez la Femme et chez l'Homme ____ 219
- Tous cas étudiés et sans distinction de sexe : Statistiques du Point Sourire par classe, de la Hauteur Médiane Labiale Interne moyenne par classe, du Rapport Esthétique de la surface du Sourire moyen par classe ____ 221

– L'angle labio-commissural interne dans le sourire dento-labial
Figure : les variations de l'angle labio-commissural interne dans le sourire dento-labial franc, installé, chez la Femme et chez l'Homme ____ 222
- Statistiques des variations de l'angle labio-commissural interne dans le sourire dento-labial franc, installé, chez la Femme et chez l'Homme ____ 223

– La gencive dans le sourire dento-labial.
- Statistique de l'esthétique de la gencive dans le sourire dento-labial, chez la Femme et chez l'Homme ____ 224
- Statistique de la qualité esthétique du cadre labial dans le sourire dento-labial, chez la Femme et chez l'Homme ____ 225
- Statistique de la qualité esthétique de l'inscription dentaire dans la surface du sourire dans le sourire dento-labial, chez la Femme et chez l'Homme ____ 226
- Statistique de la valeur d'éclairage du visage par le sourire dento-labial, chez la Femme et chez l'Homme ____ 227

III – Classement et commentaires des résultats des recherches et des statistiques ____ 229

1 – La lèvre supérieure dans le sourire dento-labial
2 – La lèvre inférieure dans le sourire dento-labial
3 – Le Point Sourire et le Rapport Esthétique de la Surface du Sourire dans le sourire dento-labial, (chacun des éléments ci-dessus étant étudié par classe ou par type, sans distinction de sexe et accompagné de statistiques générales, remarques, commentaires ou conclusions).

1 - La lèvre supérieure dans le sourire dento-labial franc, installé

– La lèvre supérieure dans le sourire dento-labial en classe I ____ 231
– La lèvre supérieure dans le sourire dento-labial en classe II ____ 232

– La lèvre supérieure dans le sourire dento-labial en classe III ____ 233
– La lèvre supérieure dans le sourire dento-labial en classe IV ____ 234
– La lèvre supérieure dans le sourire dento-labial en classe V ____ 235
– La lèvre supérieure dans le sourire dento-labial en classe VII ____ 236
Statistiques générales et remarques sur les éléments de la lèvre supérieure dans le sourire dento-labial ____ 237 24
2 – La lèvre inférieure dans le sourire dento-labial franc, installé
– La lèvre inférieure dans le sourire dento-labial en type I ____ 241
– La lèvre inférieure dans le sourire dento-labial en type 2 ____ 242
– La lèvre inférieure dans le sourire dento-labial en type 3 ____ 243
Statistiques générales et remarques sur les éléments de la lèvre inférieure dans le sourire dento-labial ____ 245-24
3 – Le Point Sourire et le Rapport Esthétique de la Surface du Sourire dans le sourire dento-labial franc, installé ____ 248
– Le Point Sourire et le Rapport Esthétique de la Surface du Sourire dans le sourire dento-labial en classe I ____ 249
– Le Point Sourire et le Rapport Esthétique de la Surface du Sourire dans le sourire dento-labial en classe II ____ 250
– Le Point Sourire et le Rapport Esthétique de la Surface du Sourire dans le sourire dento-labial en classe III ____ 251
– Le Point Sourire et le Rapport Esthétique de la Surface du Sourire dans le sourire dento-labial en classe IV ____ 252
– Le Point Sourire et le Rapport Esthétique de la Surface du Sourire dans le sourire dento-labial en classe V (1) ____ 253
– Le Point Sourire et le Rapport Esthétique de la Surface du Sourire dans le sourire dento-labial en classe VII ____ 254
Commentaires et conclusions sur le Point Sourire et le Rapport Esthétique de la Surface du Sourire dans le sourire dento-labial ____ 256

6ème Partie

CE QUE PERMETTENT LES RÉSULTATS DES RECHERCHES ET DES STATISTIQUES

I – DÉDUCTIONS
II – APPLICATIONS PRATIQUES
En premier lieu : conséquences des résultats de l'expérience du sourire superposé ____ 261
Déductions et applications pratiques autorisées par les résultats des recherches et statistiques, plan ____ 263
I – Les déductions, entres autres permettent : ____ 265
• **Les lois du sourire dento-labial et de la beauté faciale** ____ 267
• **La fiche de l'observation clinique** du sourire dento-labial franc, installé ____ 271
II – Les applications pratiques des résultats des recherches, statistiques et expérience du sourire superposé à la création, la restauration et l'amélioration du sourire dento-labial franc, installé ____ 277
A – par la voie prothétique
B – par la voie chirurgicale
De la laideur à la Beauté ____ 279
La création, la restauration, l'amélioration du sourire dento-labial
A – par la voie prothétique ____ 281
Photo : les vrais édentés partiels ____ 284
Les lois du sourire dento-labial dans la restauration prothétique ____ 287
B – par la voie chirurgicale ____ 289

7ème Partie

CONCLUSIONS GÉNÉRALES DE LA THÈSE

Rappel des conclusions :
A – Quelques mots sur l'expérience du sourire superposé ____ 295
B – Sur la vocation esthétique de la bouche ____ 296
C – L'intérêt de la classification des sourires ____ 297

(1) Figure : montrant que la lèvre supérieure d'une concavité ou convexité excessive tend à s'éloigner du Point Sourire.

D – L'importance capitale du cadre labial dans la qualité du sourire dento-labial :
LE POINT SOURIRE
LE RAPPORT ESTHÉTIQUE DE LA SURFACE DU SOURIRE ____ 297
E – L'importance du juste volume des plans durs sousjacents ____ 298
F – Les impératifs esthétiques relatifs à la denture ____ 298
G – L'intérêt des lois du sourire dento-labial ____ 299
H – L'intérêt de la fiche de l'observation clinique du sourire dento-labial ____ 299
L'intérêt du rapport de visibilité
I – L'intérêt des lois de la restauration prothétique et des règles préalables
J – Le fait que le plan d'occlusion prothétique comme la ligne du sourire doit être situé au niveau le plus esthétique
L'amélioration du sourire dento-labial par le modelage prothétique doit être d'abord envisagé et recherché
L'autorité du sourire dento-labial
Il faut arriver à la conception de la correction chirurgicale du cadre labial dans les cas qui ne relèvent pas de la restauration prothétique ou pour lesquels celle-ci ne peut rien ou insuffisamment
Pourquoi la chirurgie labiale sera la chirurgie esthétique de demain ____ 300
La qualité du cadre labial appelle celle des dents ____ 301
La philosophie du sourire dento-labial et de l'esthétique faciale ____ 302
Le chemin de la laideur à la Beauté ____ 303
BIBLIOGRAPHIE ____ 305

Vu, le Président
du jury de thèse
P. CERNÉA

Vu, le Président
de l'Université de Paris - VI
A. HERPIN

Vu, et permis d' imprimer
le Recteur de l'Académie de Paris
R. MALLET

D – L'importance capitale du cadre labial dans la qualité du sourire dento-labial :
LE POINT SOURIRE
LE RAPPORT ESTHÉTIQUE DE LA SURFACE DU SOURIRE ____ 297
E – L'importance du juste volume des plans durs sousjacents ____ 298
F – Les impératifs esthétiques relatifs à la denture ____ 298
G – L'intérêt des lois du sourire dento-labial ____ 299
H – L'intérêt de la fiche de l'observation clinique du sourire dento-labial ____ 299
L'intérêt du rapport de visibilité
I – L'intérêt des lois de la restauration prothétique et des règles préalables
J – Le fait que le plan d'occlusion prothétique comme la ligne du sourire doit être situé au niveau le plus esthétique
L'amélioration du sourire dento-labial par le modelage prothétique doit être d'abord envisagé et recherché
L'autorité du sourire dento-labial
Il faut arriver à la conception de la correction chirurgicale du cadre labial dans les cas qui ne relèvent pas de la restauration prothétique ou pour lesquels celle-ci ne peut rien ou insuffisamment
Pourquoi la chirurgie labiale sera la chirurgie esthétique de demain ____ 300
La qualité du cadre labial appelle celle des dents ____ 301
La philosophie du sourire dento-labial et de l'esthétique faciale ____ 302
Le chemin de la laideur à la Beauté ____ 303
BIBLIOGRAPHIE ____ 305

Vu, le Président
du jury de thèse
P. CERNÉA

Vu, le Président
de l'Université de Paris - VI
A. HERPIN

Vu, et permis d' imprimer
le Recteur de l'Académie de Paris
R. MALLET